

CCAS



AVIGNON  
Ville d'exception

# BILAN D'ACTIVITE 2022

## Table des matières

PRESENTATION .....	4
GRANDIR ENSEMBLE .....	7
Petite enfance .....	7
Le relais petit enfance .....	17
LE LAEP .....	19
Le programme de réussite éducative .....	25
ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE .....	34
INCLUSION SOCIALE .....	46
Le référencement des bénéficiaires du RSA.....	47
La Domiciliation.....	50
Service de prévention des expulsions domiciliaires.....	54
La Commission Permanente.....	64
VILLE AMIE DES SENIORS.....	68
Les animations seniors .....	69
Le service maintien à domicile .....	73
Le service accompagnement social .....	75
Le Secteur CLIC – Handicap .....	80
RESSOURCES HUMAINES.....	84
DIRECTION FINANCES / COMMANDE PUBLIQUE .....	97
MOYENS GENERAUX.....	104
SECRETARIAT GENERAL .....	111

Le temps du rapport d'activité est toujours un temps fort pour une collectivité, il permet de prendre un peu de hauteur sur une année écoulée et retrace l'évolution de son activité dans son ensemble. On attendait une année 2022 synonyme de reprise sur l'ensemble des activités, elle aura finalement été une année d'impact après deux années de crises sanitaire. Impact au niveau des ressources humaines qui ont dû faire face dans chaque secteur, et plus particulièrement dans le secteur de la petite enfance, à de nombreux départs motivés par de nouvelles priorités personnelles suite à la pandémie. Impact budgétaire également : le CCAS, comme toutes les collectivités territoriales a subi de plein fouet les charges imprévues de la gestion de crise, suivies simultanément par une inflation mondiale sur le secteur des énergies. L'année 2022 aura donc été une année d'état des lieux et de bilan des forces en place.

Les projets n'ont pour autant pas été abandonnés, avec des perspectives plus limitées, le CCAS a su se mobiliser sur des actions nouvelles : Grandir ensemble a pu mener à bien le projet de crèches à insertion professionnelle (crèches AVIP), mettre en place avec succès le nouveau métier de médiateur parental au sein du PRE. Le centre social espace Pluriel a mis en place une programmation d'expositions qui prend de plus en plus d'ampleur tout en accueillant une nouvelle directrice à sa tête à l'automne. Ville Amie des Séniors a entrepris un questionnement de ses missions qui se poursuivra en 2023 et a pu développer le partenariat La Poste-Pläto pour le portage des repas. Enfin l'Inclusion sociale a vu se reconfigurer une grande partie de ses missions avec le développement du tout nouveau service Prévention des Expulsions au sein de l'Inclusion sociale (PEX) et une transition des accompagnements RSA vers un accompagnement global.

Année de transition, d'adaptation et de réparation, 2022 aura été une année de reconstruction des fondations d'un CCAS qui plus que jamais a sa place auprès des plus fragiles.

Bonne lecture à tous

Mireille LAMBERT  
Directrice du CCAS

## PRESENTATION

Le Centre Communal d'Action Sociale est un **Etablissement Public Communal Administratif**, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie administrative à l'égard de la commune.

La qualification d'établissement public confère au CCAS une personnalité morale distincte de celle de la Commune à laquelle il est rattaché, ainsi qu'une certaine autonomie : administrative, financière et fonctionnelle (*organe délibérant, organe exécutif, personnel propre et patrimoine propre*). Cependant, en vertu du principe de rattachement à la Commune, celle-ci dispose d'un véritable droit de regard sur les principales actions du CCAS, d'autant plus que sa mission est de mettre en œuvre la politique sociale municipale.

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé **de droit** par Madame le Maire, ou en son absence, par Madame la Vice-présidente. Pour mémoire, le nombre de membres du conseil d'administration est fixé par délibération du Conseil Municipal. Il est de 10 pour le CCAS d'AVIGNON + Madame le Maire. Le nombre de membres élus est égal au nombre de membres nommés. Les 5 membres élus le sont par le Conseil Municipal en son sein, à la représentation proportionnelle. Le Maire nomme les 5 autres membres parmi les représentants d'associations participant à des actions :

- Familiales (*proposées par l'U.D.A.F.*) ;
- Dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- Relatives aux retraités et aux personnes âgées du département ;
- Concernant les personnes handicapées du département.

Le CCAS intervient dans les domaines de l'accompagnement social, en direction des personnes âgées, de la petite enfance et des familles.

## PERIMETRE

Un effectif « cible » de 330 agents dont les sites de travail se répartissent :

- Au 4 et au 2 avenue de St Jean
- Dans les structures multi-accueil petite enfance
- Dans les LAEP (lieux d'accueil enfants-parents)
- Au centre social Espace pluriel de la rocade
- Au complexe socio culturel de la barbière
- Au château de la Barbière (Programme de Réussite Educative, Prévention des expulsions (PEX), animation et restauration seniors)
- A la Livrée de Viviers (animation et restauration Séniors)
- Rue des rêveuses à Montfavet (Patrimoine LAEP et RPE)

## **MISSIONS**

### **En lien avec l'accompagnement social**

- Accompagnement social des personnes âgées
- Accompagnement global de personnes en parcours d'insertion
- Election de domicile des personnes sans résidence stable
- Prévention des expulsions et Equipe Sociale d'Intervention

### **En lien avec la petite enfance**

- Gestion de 11 multi-accueils petite enfance répartis sur le territoire communal
- Gestion d'un multi-accueil familial : 22 assistantes maternelles
- Gestion de lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)
- Gestion de relais parents enfants (RPE)

### **En lien avec les seniors**

- Aide au maintien à domicile
- Portage des repas
- Téléalarme
- Animations collectives et à domicile
- Deux foyers-restaurants : château de la Barbière et Livrée de Viviers
- Centre local d'information et de coordination en gérontologie (Clic)

### **En lien avec les quartiers sud**

Gestion et animation du centre social Espace pluriel et du complexe social et culturel de la Barbière

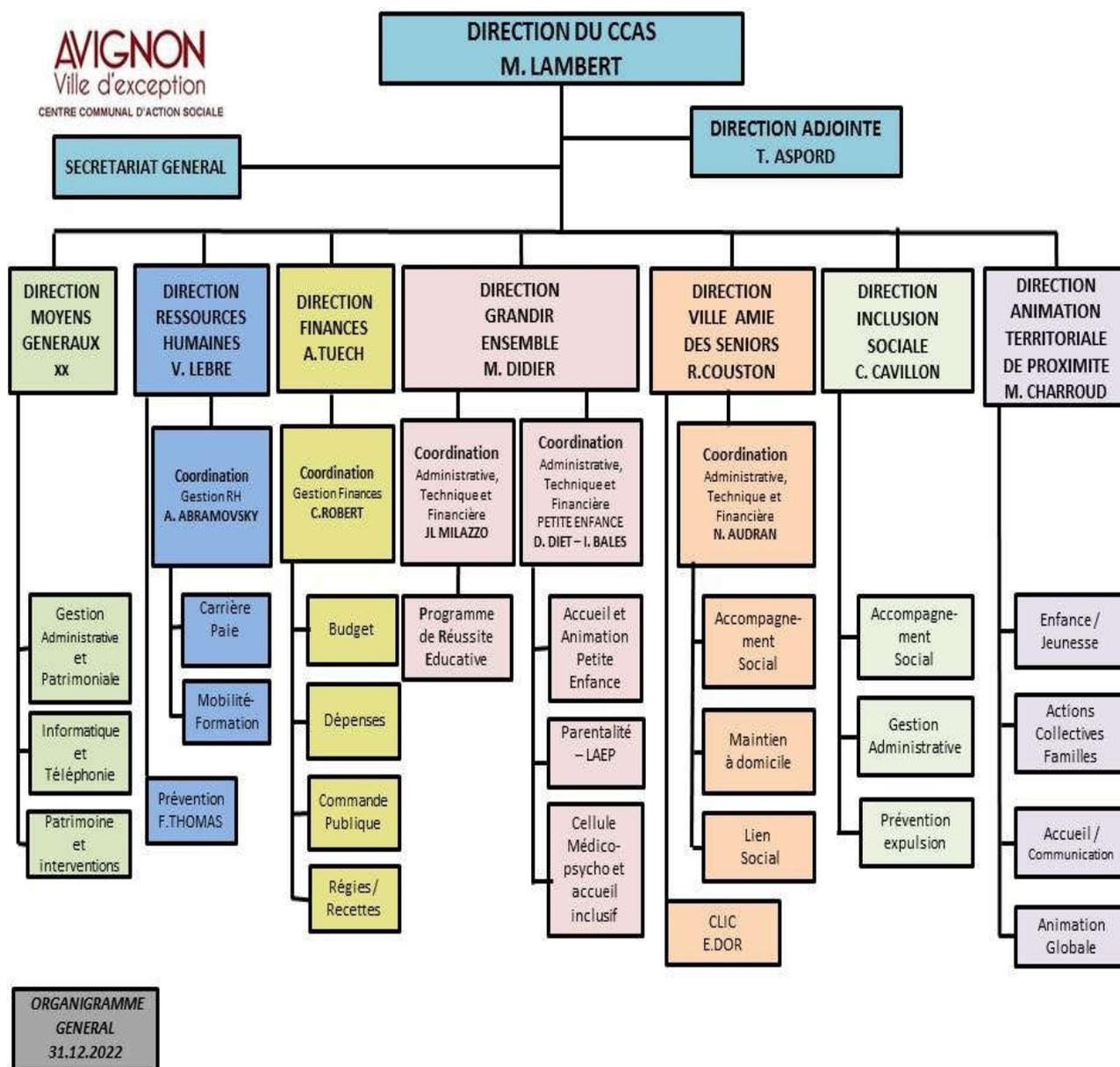
### **Champs d'intervention :**

- Parentalité
- Enfance et jeunesse
- Animations adultes et familles
- Activités culturelles

### **En lien avec la prévention du décrochage scolaire**

Le CCAS est porteur du « programme de réussite éducative (PRE) », dispositif national inscrit dans la loi de cohésion sociale. Il s'agit d'un accompagnement ciblé sur des enfants ou adolescents en difficulté, avec prise en compte globale de la famille.

# ORGANIGRAMME



## GRANDIR ENSEMBLE

Grandir Ensemble regroupe les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE), le Relais Petite enfance (RPE), les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) et le Programme de réussite Educative (PRE).

Il s'agit pour cette direction d'assurer les missions suivantes :

- Favoriser une approche globale de la famille
- Promouvoir la transversalité et le partenariat des différents acteurs sur le territoire
- Travailler ensemble sur l'ensemble du territoire

L'année 2022 a été empreinte d'une gestion post pandémie qui induit davantage d'absences pour maladie, un turn over important et une grande difficulté de recrutement de professionnels qualifiés, dans un contexte national identique.

### PETITE ENFANCE

#### Généralités

##### Les nouveautés juridiques

L'année 2022 a vu apparaître plusieurs décrets qui concernent de près l'organisation des accueils, la disposition des locaux et les effectifs de personnels :

- Ordonnance du 19 mai 2021 relatif aux services aux familles
- Décret 2021-1121 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels
- Arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences bâtementaires pour l'accueil des enfants de moins de trois ans.

##### La composition du service

Le service Petite Enfance se compose de :

- 11 multi accueils
- 1 crèche Familiale
- 1 Relais Petite enfance ( RPE)
- 4 Lieux Accueils Enfants Parents (L.A.E.P.) dont un nouveau : la Maison des Rêveuses.

Les 200 agents que compte le service petite enfance sont ainsi répartis :

- Un médecin référent, une psychologue et une EJE chargée de l'accueil inclusif, une Coordinatrice Technique Petite Enfance, une Coordinatrice Administrative Petite Enfance
- 1 secteur inscriptions centralisées
- Une équipe de 10 assistantes administratives réparties dans les établissements et au siège du CCAS.
- Une équipe de 8 professionnels assurant les remplacements

- 5 postes de puéricultrices, 4 infirmières, 22 éducateurs (trices) de jeunes enfants ainsi que deux auxiliaires ayant validé un diplôme d'EJE
- Des auxiliaires de puériculture, agents titulaires d'un CAP Petite Enfance
- Des agents de service sans diplôme de la petite enfance
- Ainsi que 18 assistantes maternelles associées à la crèche familiale.

### **Les missions du service Petite Enfance**

✓ Il s'agit de :

- Répondre aux besoins d'accueil des familles en proposant différents établissements d'accueils collectifs ou familiaux pour les enfants de moins de 6 ans, valides ou en situation de handicap (RAM et EAJE)
- Faciliter les démarches pour le recrutement, l'emploi et la professionnalisation d'une assistante maternelle indépendante (RPE)
- Accompagner et soutenir le rôle de parents (LAEP, RPE, EAJE)
- Accueillir les familles et les enfants dans les meilleures conditions matérielles et affectives en assurant leur sécurité, leur épanouissement, leur développement harmonieux.

### **L'organisation du service**

Le service Petite Enfance est doté d'une coordinatrice technique et d'une coordinatrice administrative.

Ce binôme est chargé de superviser les équipes en place, en étroite collaboration avec les directrices de crèches, les adjointes des directrices et les assistantes administratives, de les soutenir dans leurs activités, de les guider, de les informer et de tout mettre en œuvre pour une bonne gestion technique, financière et administrative du service.

Chaque EAJE est placé sous la responsabilité d'une directrice, infirmière, puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants, secondée par une adjointe, éducatrice de jeunes enfants ou infirmière, en fonction du nombre de places de l'établissement.

Une équipe d'assistantes administratives, en lien étroit avec la coordination, assure les tâches administratives de l'établissement, ce qui permet une harmonisation des pratiques et une grande réactivité face aux demandes de l'institution et aux besoins d'information et d'ajustement des familles.

### **L'activité en 2022**

Le début d'année a été marqué par la gestion de la 5<sup>ème</sup> vague de pandémie de COVID avec de nombreuses absences d'enfants mais également de professionnelles. Les fermetures de section ont été nombreuses.

Les crèches ont ensuite traversé une période de crise au cours du premier semestre, du fait de départs d'agents : de nombreuses professionnelles ont concrétisé des projets personnels et donc des départs. L'activité s'en est trouvée affectée, notamment par des fermetures ponctuelles, réductions de l'amplitude d'accueil ou gel des admissions afin de respecter les normes d'encadrement des enfants.

### Les projets d'établissements

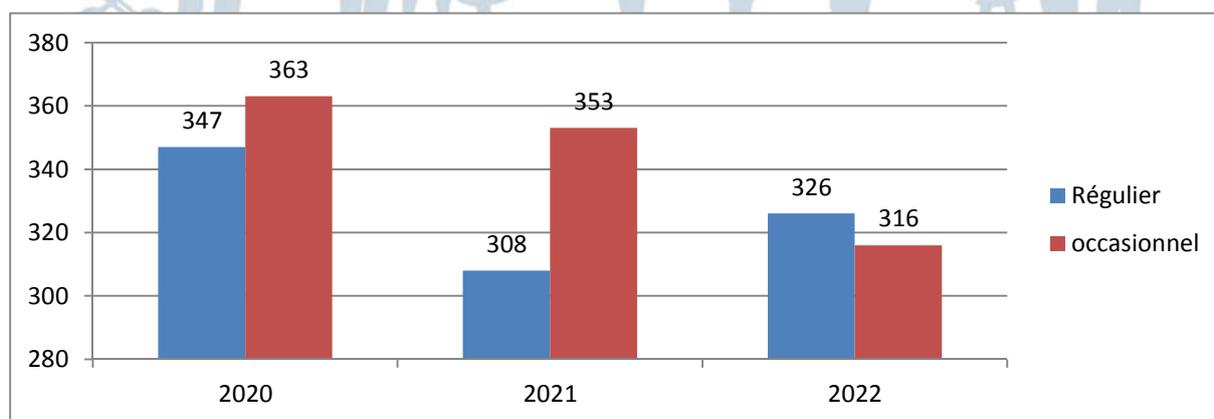
Les deux journées pédagogiques ont contribué à aider les professionnels à actualiser les projets d'établissements, qui doivent être finalisés au premier semestre 2023.

Les activités récurrentes ont été maintenues dans la plupart des structures et des interventions à visées culturelles, sportives, potagères, en partenariat avec des artistes ou praticiens locaux, ont été programmées.

Quelques exemples : la crèche familiale et la crèche Farfantello (jardinage, participation à la semaine de la petite enfance), à Pirouette (partenariat avec le centre social de l'Espélido pour une activité draisiennes, à la petite livrée et Chappy pour une activité de lecture et bibliothèque, des sorties dans les environs (crèche Dorémi, crèche de la petite livrée), des interventions de l'ONAP (crèche des petits troubadours), de yoga (crèche Persil) etc....

Les talents internes ont également été sollicités, notamment pour la création des spectacles de fin d'année dans les crèches. Les deux responsables du RPE ont d'ailleurs créé et présenté leur spectacle dans plusieurs crèches du CCAS.

### Les admissions d'enfants



### Evolution du nombre des inscriptions entre 2020 et 2022

337 inscriptions pour des accueils réguliers ont été réalisées en 2022 dans les différents établissements. Ces inscriptions sont centralisées au sein de la coordination. Depuis 4 ans, on constate une diminution du nombre de demandes d'accueil, ce qui peut être dû aux nombreuses ouvertures de crèches privées dans les environs.

898 enfants ont fréquenté les 469 places dans les EAJE du CCAS, c'est moins que 2021, où 954 enfants étaient accueillis. Cette diminution régulière est constatée depuis 4 ans.

262 admissions ont été réalisées dans toutes les crèches en 2022. Les admissions sont prononcées dès qu'une place se libère dans une structure. Les places laissées vacantes par des enfants absents ponctuellement sont comblées par des enfants accueillis de façon occasionnelle. Pour chaque place de l'agrément plusieurs enfants peuvent se relayer sur la semaine, ainsi de nombreuses familles peuvent obtenir une réponse à leur besoin d'accueil.

En 2022, 1.92 enfants accueillis par place (en 2021 : 2,24 enfants). Une commission d'attribution se réunit une fois par an.

### Les structures et bâtiments

Les locaux des 12 EAJE appartiennent majoritairement à la Ville, sauf l'île aux Trésors, en Courtine, dont le CCAS est propriétaire et Dorémi dans le quartier Saint-Chamand, qui est loué et organisé en deux appartements réunis. Les établissements sont relativement anciens. La crèche la plus récente, les Petits Troubadours, a été achevée en 2014 et la plus ancienne, la crèche de la Croix des oiseaux, a été ouverte en 1970.

Nom de l'établissement (quartier)	Secteur	Nombre de places
L'île au trésor	Courtine	56
L'île aux enfants	Monclar	60
Chapy-Chapo	Saint-Jean	60
Croix des oiseaux	Sud	44
La petite Livrée	Centre-ville	40
Les petits troubadours	Barbière	40
Pirouette	Montfavet	32
Les bambins	Monclar	20
Farfantello	Pont des deux eaux	20
1-2-3 Persil	Centre-ville	20
Dorémi	Saint-Chamand	22
Crèche familiale 18 AM	Tous secteurs sauf centre-ville	56

### Les travaux réalisés dans l'année

Un plan annuel de rénovation est réalisé chaque année dans les établissements. En 2022, les travaux réalisés ont concerné essentiellement des réparations indispensables prise en charge en interne par le service Patrimoine.

#### La Maison des rêveuses

Une maison d'habitation, confiée par la ville au CCAS, a été rénovée durant l'année à Montfavet, dans le secteur Sainte-Catherine. Sur ce secteur de la ville, les équipements destinés aux familles de tout-petits et aux nombreuses assistantes maternelles sont insuffisants alors que la population des plus jeunes est en forte croissance.

Achévé durant l'automne 2021, le bâtiment accueille du public depuis février 2022. Cet équipement est destiné aux activités de la crèche familiale, du relais petite enfance (RPE) et du LAEP, lequel a élaboré un nouveau projet de fonctionnement pour ce 4eme lieu d'activité sur la ville. L'aménagement des locaux a fait l'objet d'une aide à l'investissement accordée par la CAF.

### La crèche de la Croix des Oiseaux

Des peintures ont été réalisées dans des salles ainsi qu'une redistribution des pièces de vie des enfants permettant un accueil plus pertinent. Un local de stockage a été transformé en salle de change.

### La crèche Pirouette

L'aménagement d'un local au premier étage a permis la redistribution des pièces et la réorganisation de la salle de pause des agents.

## **Les ressources humaines**

### **Le passage aux 1607h**

Le temps de travail hebdomadaire des agents comprend, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un temps de concertation mensuel équivalent à 3 heures. En parallèle, le temps d'ouverture des établissements est impacté par cette mesure puisque les crèches ferment une semaine supplémentaire dans l'année.

### → La suspension des séances d'analyse des pratiques professionnelles

A l'issue de l'évaluation de fin d'année 2021, il a été constaté que l'organisation des séances en inter crèches comportait l'avantage de brasser davantage d'idées et de travailler l'harmonisation des pratiques.

En revanche les agents s'absentaient pour un temps plus long puisqu'ils devaient regagner le lieu de séance, souvent éloigné de leur crèche d'origine et en revenir. Si pour certains groupes le bénéfice de ces séances était clair, pour la majorité il s'agissait d'une perte de temps. Aussi, dans le contexte encore fragile en 2022, les séances ont été suspendues afin qu'une meilleure organisation soit définie et partagée.

## **Les recrutements**

31 jurys ont été réunis en 2022 pour recevoir 124 candidats, 29 professionnels reçus en entretien ont effectivement pris leur poste et y sont restés plus d'une semaine.

Plusieurs recrutements sur les postes de direction ont été réalisés au cours du second semestre et la moitié des postes vacants ont ainsi été pourvus. Ce mouvement a produit une nécessité de travailler l'inclusion des nouvelles professionnelles dans l'équipe de direction, la cohésion du groupe et la formation aux procédures internes au CCAS et à la direction Grandir ensemble.

Au 31 décembre 2022, il reste 2 postes de cadre intermédiaire à pourvoir.

En revanche les professionnels nécessaires à l'encadrement des enfants et aux tâches de logistique ne sont pas encore pourvus dans leur ensemble.

Sur la crèche Persil, une organisation expérimentale qui s'est déroulée sur 4 mois en 2021, a été pérennisée.

L'externalisation de l'entretien du linge avec une association à vocation d'insertion professionnelle, a permis de palier d'une part l'absentéisme d'un agent d'entretien polyvalent occupant un poste trop chargé, d'autre part aux pannes fréquentes de matériel électroménager.

Cette formule pérenne, qui convient bien à l'organisation de la structure et de la coordination, vise à réduire les coûts de personnel et de réparation.

### Absentéisme

L'équipe des assistantes administratives a été très éprouvée par les absences. Une polyvalence s'est mise en place avec les agents en poste mais certaines missions ont été moins suivies dans ce contexte.

L'absentéisme est très fort sur les très grandes crèches en 2022 (22%), mais il est le plus fort sur les crèches de la Petite Livrée, qui a fonctionné sans directrice durant 8 mois, et sur Dorémi, structure dans laquelle le turn-over des professionnelles a été important en 2022. A la crèche **Persil**, Les tâches de l'agent technique absent ont été assumées par les différentes professionnelles présentes.

SYNTHESE ANNUELLE 2022	Moyenne nb agent absent/jour	Postes pourvus	Nb de jours de remplacements	non remplacé	Absence nettes en agent/jour	%
POOL	1,85	8	0	406	0,08	
CHAPY CHAPO	5,01	20	86	972	4,61	23%
ILE AUX ENFANTS	4,49	19	70	927	4,18	22%
L'ILE AUX TRESORS	4,31	19	55	850	4,05	21.3%
CROIX DES OISEAUX	2,53	14	109	434	2,02	14.4%
LA PETITE LIVREE	5,51	13	288	754	3,99	30.7%
TROUBADOURS	0,90	13	51	141	0,66	5%
PIROUETTE	1,30	15	16	265	1,23	8%
DO RE MI	2,18	6	119	359	1,64	27.3%
LES BAMBINS	1,46	8	26	291	1,34	16.7%
PERSIL	2,95	7	313	332	1,52	21.7%
FARFANTELLLO	1,50	7	177	134	0,65	9%
C.F.	1,11	21	0	244	1,11	
<b>Totaux</b>	<b>2,30</b>		<b>1310</b>	<b>6109</b>	<b>2,22</b>	

### Les postes non pourvus

4 postes de directrices ont été vacants en cours d'année, plusieurs postes d'adjointes également. Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, le service comptait 171 agents en poste contre 188 au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Les postes vacants auprès des enfants conduisent à des régulations d'amplitudes et à des fermetures partielles dans le pire des cas, ceci afin de respecter les quotas d'encadrements fixés par décrets.

### Formations

La priorité a été donnée aux formations obligatoires. Le CNFPT a été majoritairement sollicité. 23 thématiques ont été proposées aux 145 professionnels qui les ont suivies. A noter que certains de ces 145 professionnels ont suivi plusieurs formations dans l'année.

## VAE : 3 agents en cours pour le diplôme d'EJE

Un agent accompagné pour un diplôme d'EJE a validé une partie non réussie en 2021. Dans l'année un autre agent titulaire d'un CAP a validé partiellement ce diplôme après une démarche personnelle. Un troisième agent auxiliaire de puériculture a déposé son livret 2 et attend de se présenter au jury en 2023.

Les 2 journées pédagogiques qui sont accordées aux établissements chaque année donnent lieu également à des actions de formation sur des journées par équipes.

ETAT AU 31.12.2022	Heures théoriques	Heures facturées	Heures réelles	Taux de fréquentation sur heures facturées	Taux de fréquentation sur heures réelles
CHAPY CHAPO	127 100	82 459	70 070	64,88%	55,13%
L'ILE AUX ENFANTS	126 430	82 538	73 135	65,28%	57,85%
L'ILE AUX TRESORS	127 380	73 905	66832	58,02%	52,47%
CROIX DES OISEAUX	91 881	63 295	56 676	68,89%	61,68%
LA PETITE LIVREE	73 494	48 818	41 747	66,42%	56,80%
LES PETITS TROUBADOURS	84 237	63 327	53 953	75,18%	64,05%
PIROUETTE	71 148	42 171	38 446	59,27%	54,04%
DOREMI	52 998	27 191	25 863	51,31%	48,80%
PERSIL	43 800	30 281	26 705	69,13%	60,97%
FARFANTELLLO	44020	29366	27503	66,71%	62,48%
LES BAMBINS	44 260	26 599	23 966	60,10%	54,15%
CRECHE FAMILIALE	135 520	75 144	69 477	55,45%	51,27%

## Les finances

### Les dépenses

Le budget a été fortement réduit en début d'année, seules les dépenses indispensables ont été assurées (couches, alimentation, entretien).

Durant l'année, un nouveau marché traiteur a été lancé, avec un objectif à la fois qualitatif et quantitatif.

Tarifs moyen repas 2021 : 3.58 TTC, tarifs moyen repas 2022 : 3.31 TTC.

En 2023, plusieurs postes de dépenses vont être centralisés afin de réaliser des économies (produits pharmaceutiques, sous l'égide des nouveaux RSAI, et fournitures de bureau notamment).

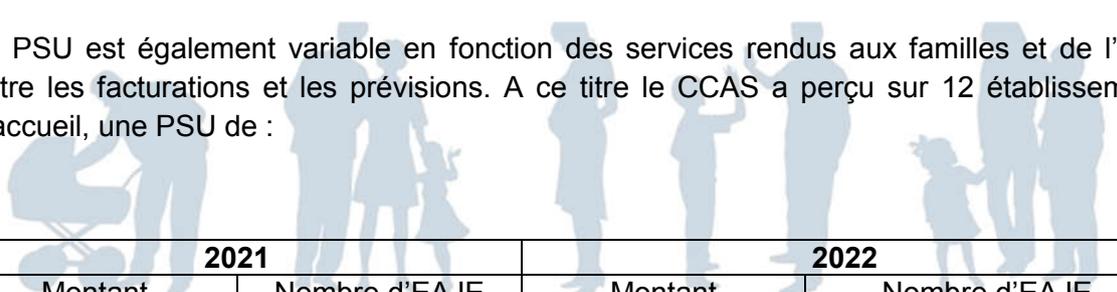
## Les recettes

### Modalités de financements

→ **La CAF** : Le CCAS et son service Petite Enfance renouvellent, tous les quatre ans ce partenariat, en signant des conventions d'objectifs et de financement pour les EAJE, le RPE et les LAEP. A ce titre, le CCAS s'engage à respecter les directives CNAF et en contrepartie perçoit une prestation de service unique (PSU) pour les EAJE (environ 45% des charges annuelles) et une prestation de service ordinaire (PSO) pour le RPE et les LAEP (30% des charges), calculées en fonction des résultats d'activité.

La PSU est destinée à compenser la participation des familles quels que soient leurs revenus, dans le but de favoriser la mixité sociale. La PSU est versée à concurrence d'un certain plafond, qui est maximal en 2022 à 5,89 euros de l'heure. La participation de la famille vient en déduction de ce montant.

La PSU est également variable en fonction des services rendus aux familles et de l'écart entre les facturations et les prévisions. A ce titre le CCAS a perçu sur 12 établissements d'accueil, une PSU de :

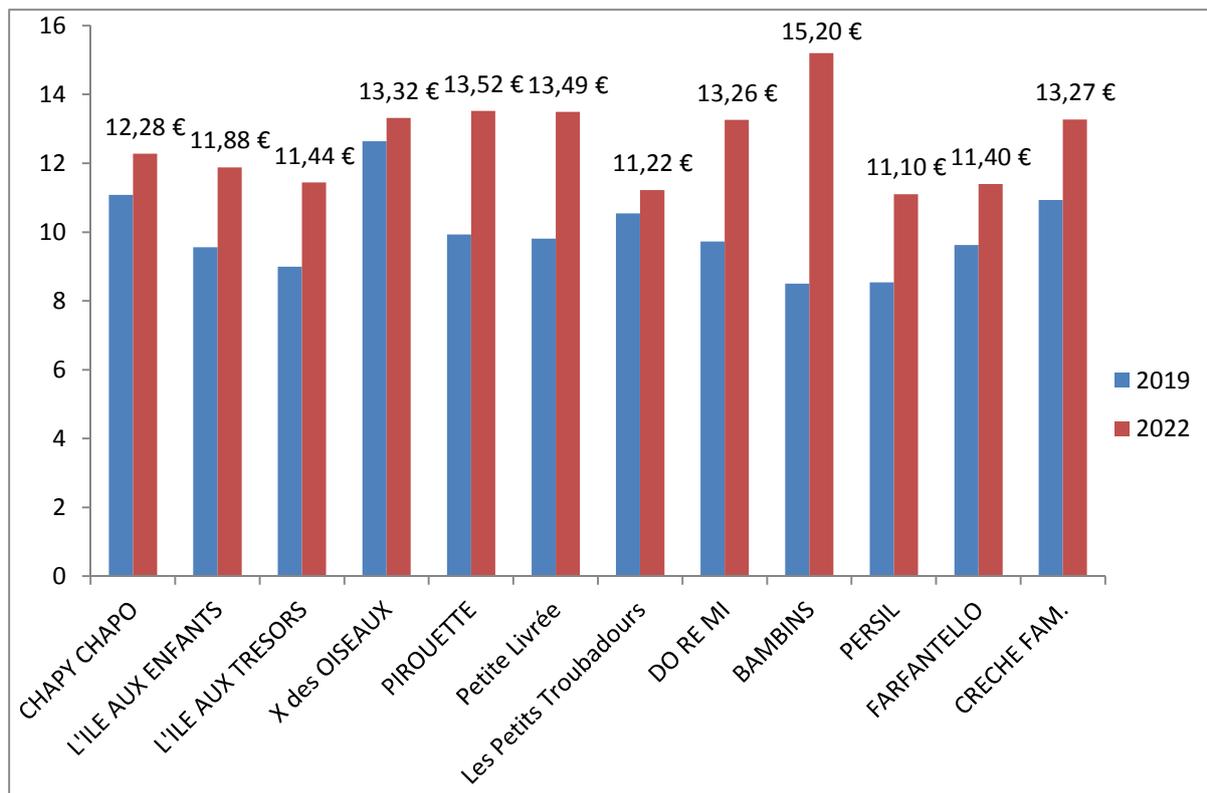


2021		2022	
Montant	Nombre d'EAJE	Montant	Nombre d'EAJE
5.72	3	5.89	2
5.29	8	5.45	8
4.9	1	5.04	2

Par ailleurs, dans le cadre du contrat enfance jeunesse(CEJ), une prestation de service (PSCEJ) est également versée en fonction des résultats des actions Petite Enfance, celle-ci est perçue par la Ville. La convention relative au CEJ prendra fin le 31 décembre 2022 et sera remplacée par une Convention Territoriale Globale, avec de nouvelles modalités de financement et de versements.

→ **La MSA**, autre partenaire financier, verse de la PSU (environ 1% des charges) pour ses ressortissants accueillis.

→ **La ville** : Equilibre les budgets en versant une subvention communale (environ 44% des charges).



*Histogramme du coût par place sur l'année 2022 en référence à 2019*

On remarque l'établissement le plus coûteux avec un coût horaire de 15,21 € en 2022 alors que la crèche au tarif horaire le moins couteux change chaque année, en 2022 le coût horaire minimal est de 11,10 € à la crèche Persil.

### **Les participations familiales**

Les familles règlent une participation mensuelle après avoir signé un contrat d'accueil renouvelé tous les 4 mois. Le tarif moyen toutes structures confondues s'élève à 1,36 €/h en 2022.

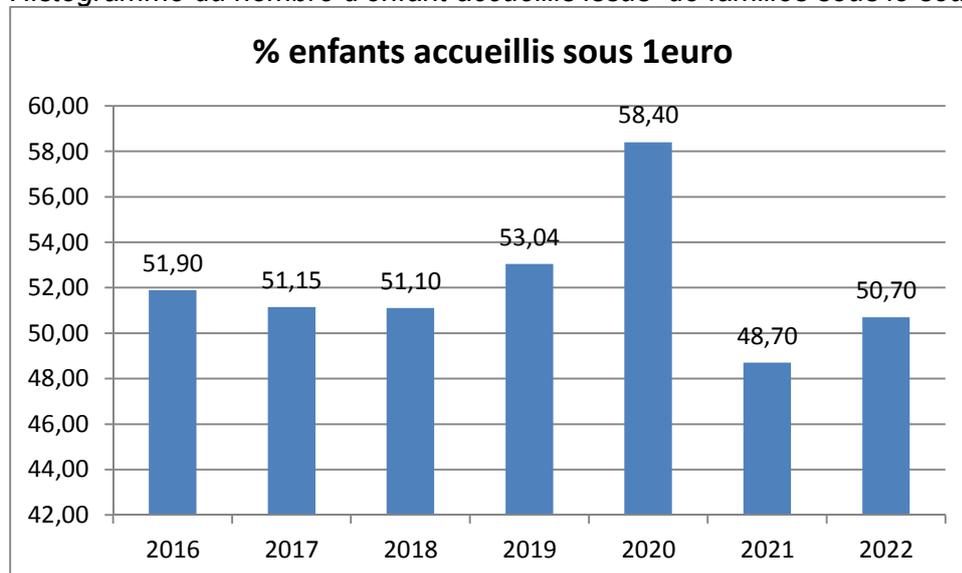
Les participations familiales représentent environ 13% des charges liées à l'accueil de l'enfant. Le tarif horaire est un coefficient appliqué au revenu annuel de la famille. Il est établi à partir des derniers revenus déclarés à l'administration fiscale (N-2) et en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille. Le portail familles permet aux usagers de régler leurs factures en ligne.

Un tarif inférieur ou égal à un euro par heure d'accueil est considéré par la CAF comme marquant le seuil de pauvreté des familles accueillies. A l'observation des tarifs des familles on constate que les enfants issus des familles pauvres sont de plus en plus nombreux à être accueillis en crèches, avec une évolution sur le secteur du centre-ville. La proportion des familles sous le seuil d'un euro était de 46,55% en 2020, 51,8% en 2021.

On note une augmentation de 10% des familles sous le seuil de pauvreté sur les crèches Persil et Dorémi, en accord avec les résultats de l'analyse des besoins sociaux (ABS).

L'implantation sur le territoire de micro-crèches privées (3 projets en 2021), capte les familles les plus favorisées dont les contrats sont plus longs. Les crèches publiques se retrouvent ainsi avec une population de moins en moins mixte et de plus en plus fragile.

*Histogramme du nombre d'enfant accueillis issus de familles sous le seuil de pauvreté*



### Contraintes de fréquentation

Les financements accordés par la CAF en relation avec le CEJ imposent un taux de fréquentation moyen minimal de 70%.

Le montant de la prestation de service accordée par la CAF dépend de l'écart entre les heures réelles et les heures contractualisées, le financement le plus avantageux (5,89€/h) étant accordé lorsque l'écart est le plus faible. A contrario, si l'écart est élevé, la PSU est réduite à 5.04€/heure. Ces modalités de financement imposent un ajustement constant entre les heures contractualisées et les heures réelles. L'écart lorsqu'il est constaté fait l'objet d'une nouvelle proposition de contractualisation aux familles.

Afin d'optimiser les temps de présence des enfants (objectivés par les contrats engagés par les familles) et les effectifs de personnel, les amplitudes d'ouvertures de trois établissements ont été modifiés dans l'année.

Etablissement	Horaires d'accueil	
	Horaire en début d'année	Horaire actuel
1-2-3 PERSIL	7h30 – 18h30	8h – 18h
DOREMI	7h30 – 18h30	7h45- 18h
Farfantello	7h30 – 18h30	8h – 18h

### Autour de l'activité des EAJE : L'équipe d'accueil inclusif

Les trois professionnelles de ce pôle ont quitté leur poste en fin d'année 2022. Le décret du 25 août 2021 préconise le remplacement du médecin et de l'EJE en charge de l'accueil inclusif par deux nouveaux postes de Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI). Ces recrutements interviendront en 2023.

Les enfants nécessitant un suivi particulier et un engagement des partenaires sont plus nombreux à être accueillis qu'en 2021. Ceci s'explique par la diversification et la meilleure connaissance des partenaires qui orientent les enfants mais aussi par la détérioration des conditions de vie des familles. En 2021, 15 enfants nécessitaient un appui, en 2022 ils étaient 54.

Pendant toute l'année, le médecin a été sollicité comme un partenaire essentiel pour répondre aux exigences de l'ARS concernant la pandémie. La psychologue a été très sollicitée sur son mi-temps qui s'avère largement insuffisant pour répondre aux besoins du service.

## **LE RELAIS PETIT ENFANCE**

### **Les généralités**

Le RPE, agréé depuis mars 1997, est contractualisé avec la CAF au moyen d'une convention d'objectifs quadri-annuelle validant son agrément et soumise à une évaluation avant reconduction. La convention actuelle est engagée sur la période 2019-2022 et a fait l'objet d'un bilan de fin de période.

Deux responsables, EJE assurent l'animation de ce service, ce qui correspond à 1,8 ETP. Elles collaborent largement avec les directrices d'établissements, les LAEP et les différents partenaires du territoire pour le rayonnement du CCAS en développant les activités et la connaissance/reconnaissance du métier d'assistante maternelle, ce qui correspond à l'un de leurs objectifs de travail prioritaire.

L'ouverture de la Maison des Rêveuses dans le quartier de Montfavet, riche en professionnelles de l'accueil à domicile, est un vrai atout et un service de qualité attendu et très fréquenté depuis son ouverture.

5 lieux d'animations répartis sur le territoire :

- Espace Louis Gros,
- Relais de l'Espace Pluriel,
- La Maison des Rêveuses, ouverte en février 2022,
- La Court'échelle,
- La crèche Farfantello.

Le public et les partenaires sont également accueillis au CCAS où des permanences sont assurées régulièrement en semaine.

### **Les effectifs**

Sur la liste PMI, 160 assistantes et assistants maternels sont inscrits en janvier 2022. En décembre 2022, il y avait 145 Assistants et assistantes Maternelles inscrites pour 438 places d'accueil. Durant l'année, 32 assistants et assistantes maternelles ont cessé leur activité sur Avignon et 17 nouvelles assistantes maternelles ont été agréées.

## L'activité en chiffres

Critère d'évaluation annuel	2022	2021	2020	2019
Total heures d'ouverture	1826	2412	2644	2922
Accueils jeux	209	164	109	163
Permanences administratives		220	317	330
Familles ayant bénéficié d'une information	8090	325	324	381
Enfants reçus en éveil jeux	231	122	143	186
Assistants maternelles en accueils jeux	964	56	57	65
Réunions diverses internes	39	24	16	6
Réunions diverses externes	24	15	17	22
Rencontres thématiques		1	2	7

## Les propositions d'activités

→ **Des accueils communs crèche familiale et RPE** sur la Maison des Rêveuses : l'objectif étant de mieux se connaître et s'apprécier, mais aussi pour la crèche familiale, d'éventuellement recruter de nouvelles professionnelles.

→ **Des ateliers d'éveil musical** pour 5 secteurs du Relais. 27 matinées de Janvier à Juin 2022. Octobre à Décembre 2022 : ateliers d'éveil musical, sur les secteurs du Pont des deux eaux et Saint Jean. 11 ateliers Yoga, sur les secteurs de Montfavet et de la Rocade.

→ **Des temps collectifs partagés avec les familles** : hors période scolaire : les secteurs Sud, Ouest, Pont des deux eaux, Montfavet et Centre-Ville, ont bénéficié d'1 à 2 ateliers par semaine. Pour le secteur Saint Jean : un atelier par mois environ.

→ **Des Ateliers de rencontres et jeux libres**, 14 séances. Ateliers d'éveil par le jeu, 43 matinées. Atelier d'éveil moteur, 32 matinées Atelier d'éveil musical, 40 matinées. Atelier livres et lecture, 7 matinées. Bibliothèque, 24 matinées. Ateliers créatifs, 9 matinées. Atelier Yoga. 6 séances Accueil en journée à la Maison des Rêveuses.

Sur l'année 2022, 62 assistants et assistantes Maternelles et 231 enfants différents ont participé à ces ateliers.

→ **Des entretiens** : 35 assistantes ou assistants maternels ont été accompagnés individuellement par une responsable du RPE et 383 familles différentes ont été reçues ainsi que 150 rendez-vous individuels ont été fixés.

## Les évènements répartis dans l'année

Janvier	Ouverture de la Maison des Rêveuses Début des ateliers au Relais de FARFANTELO	Deux jours de festivités
Février	Temps de parole avec les Assistants Maternels autour de la mission renforcée de la promotion du mode de garde individuel	5 séances.
Mars	Semaine de la Petite Enfance : ateliers en partenariat avec la crèche familiale.	4 matinées

Avril	Début des ateliers pour le secteur du Centre Ville dans les locaux de la Court'échelle. Pom's concert au Relais de l'Espace pluriel.	1 matinée.
Mai	Carnaval au Relais de FARFANTELLLO	en commun avec la crèche co et fa
Juin	Fête de la musique avec l'intervenant	
Juillet et Aout	Bilan du projet de fonctionnement CAF des 4 dernières années et écriture du nouveau projet de fonctionnement 2023-2026	parc du clos de la Murette
Octobre	3 Réunions d'information des professionnelles sur l'organisation du RPE dès la rentrée	22 Assistantes Maternelles
Novembre	Intervention d'un Psychomotricien en soirée pour les Assistants Maternels du Grand Avignon	9 AM
	Ateliers pour la journée Nationale des Assistants Maternels, en collaboration avec la crèche familiale	2 matinées pour 4 ateliers
Décembre	Spectacle du RPE. 4 matinées pour 7 représentations.	

### **Le travail en réseau et les instances du RPE**

3 journées départementales de concertation des RPE du Vaucluse. Les deux responsables suivent 6 séances d'analyse des pratiques professionnelles prises en charge par la CAF. Elles ont également suivi 10 journées de formation chacune. Participation à une information collective initiée par la PMI, à destination de candidates à l'agrément : 4 réunions dans l'année.

Les deux responsables rendent compte de leur travail au moins mensuellement au cours d'une instance interne les réunissant avec les coordinatrices et la directrice du pôle. Ces échanges ont vocation à élargir les partenariats et à accélérer, si cela est possible, la réalisation des projets en cours.

### **Perspectives**

Le RPE devrait pouvoir proposer des activités à des professionnelles qui sont trop éloignées des espaces utilisés aujourd'hui pour les accueils jeux : une convention avec le Conseil Départemental est très attendue pour proposer un accueil jeux aux nombreuses assistantes maternelles du quartier Saint-Jean, dans un espace sécurisé, aménagé de façon conviviale, au sein du complexe Saint-Jean.

### **LE LAEP**

Le LAEP est un lieu de rencontre, gratuit, anonyme, espace de parole, de proximité avec l'autre, où la convivialité est la pièce maîtresse pour se découvrir avec son enfant. Le LAEP demeure un outil essentiel pour accompagner les familles les plus fragiles, et les sortir de leur isolement.

Chaque espace propose également des rencontres thématiques aux familles, en lien avec des partenaires locaux.

Les accueillants bénéficient tous d'une supervision collective pour laquelle le CCAS a contractualisé avec un professionnel indépendant en 2022.

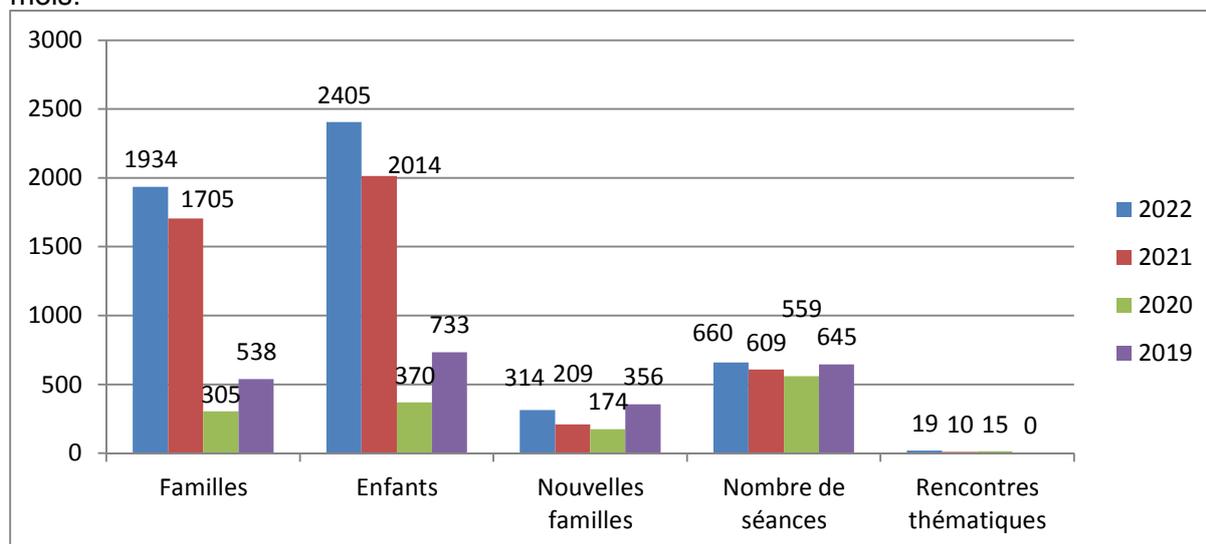
### Organisation

Le LAEP compte cinq agents qui assurent des accueils pour les familles et les enfants sur les 10 demi-journées de la semaine. Ce service est coordonné par l'un des professionnels. Les accueils du LAEP sont proposés sur 4 sites : La Court'échelle au centre-ville, Un pas de plus à proximité de l'école des Olivades et La parenthèse, installée au Centre Social de la Rocade, pour les quartiers Sud. Enfin, la Maison des Rêveuses à Montfavet, ouverte en février 2022.

Une réunion mensuelle à l'initiative de la coordination vise à une harmonisation des pratiques avec les différents accueillants et une fois par trimestre avec les deux autres LAEP associatifs que compte la ville.

### Synthèse de l'activité

Durant l'année 2022 l'activité du LAEP a dépassé les chiffres obtenus en 2019, grâce à un redéploiement des professionnels sur 4 lieux au lieu de trois précédemment. Deux accueils supplémentaires sont proposés par semaine plus un accueil le samedi matin une fois par mois.



### Histogramme de l'activité des LAEP en 2022

**A la Court'échelle**, l'isolement de certaines familles du centre-ville s'est confirmé. Contrairement à d'autres secteurs d'Avignon, de nombreuses familles sont en attentes de logements sociaux. Généralement nouvellement arrivées, souvent monoparentales et éloignées de leurs familles, leur isolement est plus sensible que sur les autres secteurs de la ville.

Sur cet espace, un accueil expérimental a été réalisé le samedi matin, une fois par mois pendant 10 mois. L'objectif était double :

- Proposer un accueil aux familles dont les parents travaillent et ne peuvent se rendre aux autres accueils de la semaine
- Accueillir davantage de pères

Cet accueil est en plein essor, le public sollicite davantage d'ouverture le samedi, ce qui sera à mettre en place en 2023 en organisant le travail des professionnels du LAEP.

**La Parenthèse.** Le LAEP qui occupe un espace partagé avec le RPE, a connu d'emblée une hausse de sa fréquentation. La passerelle avec la toute petite section de l'école des Olivades, favorisée par la présence de l'EJE travaillant en TPS et l'implantation du LAEP au sein du centre social espace Pluriel, a augmenté la fréquentation régulière des familles.

**La Maison des Rêveuses à Monfavet ;** Ouverture de l'accueil en février 2022. Le partenariat développé avec l'association la Bourguette s'est concrétisé par un accueil commun une fois par semaine.

**Le LAEP « Un pas de plus »** affiche une fréquentation en hausse également, activité dynamisée par la présence des référents de médiation parentale du PRE qui assurent l'accompagnement des familles les plus en difficulté.

### **Le partenariat**

Le développement des actions en faveur de la parentalité est une réalité sur le territoire. Un nouveau LAEP s'est ouvert sur le secteur de St Jean, un accueil associatif « pâtes au beurre », s'adressant à des familles d'enfants plus âgés a ouvert en novembre sur le secteur Joli Jean.

Le coordinateur est régulièrement mobilisé sur des activités de présentation du service et des actions menées par le CCAS en faveur des familles, comme des séances thématiques en marge des accueils. Depuis l'arrivée dans la direction et au sein du PRE des référents de médiation parentale et de l'EJE en classe de TPS, les activités conjointes sont nombreuses et régulières, surtout sur les quartiers politiques de la ville (QPV). Ces liens facilitent l'accès des familles dans les lieux de socialisation et contribuent à l'intégration des enfants dans les meilleures conditions au moyen d'actions comme les cafés des parents, les portes ouvertes ou après-midis thématiques.

### **Perspectives**

Le LAEP « Un pas de Plus » devrait fermer en juin 2023 en raison des travaux de rénovation du groupe scolaire des Grands-Cyprès. Cette fermeture est l'occasion de réfléchir à une répartition des accueils sur le territoire : par exemple, le secteur Nord de la ville n'a pas d'espace d'accueil. Il conviendrait de trouver un lieu pour y implanter provisoirement, voire durablement, un nouvel espace.

Les accueils du samedi ont vocation à se développer pour répondre aux besoins des usagers.

### **Le projet « Passerelle » (Cité Educative)**

Dans le cadre des actions prévues au sein de la Cité Educative, L'éducatrice en poste dans le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans a pris d'autres fonctions en février 2022 et sa remplaçante est arrivée en juillet 2022. Cette arrivée à la veille des vacances scolaires a été l'opportunité de s'inclure dans l'équipe d'été travaillant sur le terrain et de prendre contact avec les familles des tout-petits par le biais de propositions de jeux en extérieur.

Cette professionnelle a pris son poste à mi-temps sur chaque groupe scolaire des Grands Cyprès et des Olivades (secteurs QPV), au sein de deux classes de très petites sections de maternelle avec des équipes enseignantes très en demande.

Son poste recouvre 3 champs d'intervention :

- Une mission éducative : actions menées auprès des jeunes enfants tenant compte de leur développement, de leurs capacités, de leur famille et de leur environnement, dans une démarche de coéducation avec les parents et les autres professionnels intervenants à leurs côtés.
- Une mission de prévention : repérage des enfants rencontrant des difficultés motrices, psychiques ou sociales par le biais de l'observation professionnelle, de manière à adapter l'intervention pour prévenir ou accompagner ces difficultés sur le chemin de leur résolution. Si besoin, orientation des familles vers des professionnels plus spécialisés.
- Une mission de coordination : développer le partenariat avec les professionnels de l'éducation nationale, de la Petite Enfance, du champ sanitaire et social, les associations, les collectivités territoriales...

Quelques réalisations dans l'année :

- Participation aux attributions de places en classes de TPS
- Organisation dans les écoles de réunions d'informations collectives en partenariat (ARS, Parole 84...) sur des thématiques telles que les besoins de l'enfant, la gestion des écrans...
- Mise en place d'un café des parents et d'un « espace parents », portant sur une thématique particulière avec l'appui ou non, selon le thème, d'un professionnel du secteur de la petite enfance.
- Proposition d'ateliers à l'attention des parents comme, par exemple, la conception et la réalisation de jeux de société adaptés aux tout petits, arts plastiques, comment lire ou dire un conte...
- Proposition d'ateliers ouverts pendant les vacances scolaires, destinés aux enfants des cités inscrits ou non en école maternelle.

## **Conclusion**

La prise de poste a été facilitée par l'attente et l'engouement de chacune des équipes éducatives pour ce partenariat entre le secteur de la Petite Enfance et l'Education Nationale. Les enfants ont très rapidement intégré la présence de l'EJE au sein des classes et les échanges sont riches et variés. Le lien avec les familles s'est mis peu à peu en place, de façon progressive.

## **Les projets et partenariats**

### **Le projet « Essaimage »**

Ce projet, à l'initiative de la MSA en 2014 pour les ressortissants du régime agricole, est étendu depuis 2015 aux centres sociaux pour en faire bénéficier l'ensemble des familles.

Destiné aux familles ayant des enfants âgés de moins de 3 ans, le dispositif offre des places de crèches pour suivre un parcours linguistique ou d'insertion. Depuis 2017, la coordination technique est assurée par le service Petite Enfance auprès des partenaires.

Ainsi le lien avec les référents des centres sociaux qui se sont saisis du projet est maintenu. Des outils ont été créés pour faciliter le lien et le suivi de chaque parcours.

Les orientations proviennent des centres sociaux OGA (4), Monfleury (10), La fenêtre (2) et La croix des oiseaux (10).

Année (au 31 décembre)	Enfants orientés	Enfants accueillis	En cours de traitement
2020	27	25	
2021	26	15	7
2022	27	26	

### **Le projet « Coccinelles »**

Le CODES 84 est porteur d'un programme intitulé Coccinelles. Originaire du Canada, il est destiné à promouvoir les compétences psycho-sociales, et notamment les compétences langagières émotionnelles et relationnelles des enfants âgés de 2 à 4 ans. La Direction Grandir ensemble s'est portée volontaire, à travers la crèche familiale, pour une expérimentation de la formation et une mise à l'épreuve des outils de formations mis au point pour la tranche d'âge des tout-petits.

2 professionnelles ont été formées en début d'année aux techniques orales, comportementales et à l'utilisation des outils de développement des compétences psycho sociales des enfants, des parents et des professionnelles qui accueillent les enfants au quotidien.

Les objectifs sont les suivants :

- Intégrer les compétences psycho-sociales et langagières dans la posture professionnelle
- Augmenter ses propres compétences psycho-sociales de professionnels
- Augmenter les compétences psycho-sociales des professionnels des établissements d'accueil de jeunes enfants
- Mettre en place une activité de développement des compétences psycho-sociales, en crèche, de façon efficiente
- Renforcer la communication avec les parents concernant les activités effectuées à ce titre.

Un autre intérêt de ce programme est d'impliquer les parents, ce qui consolide les liens, favorise les partages et harmonise les pratiques éducatives autour des tout-petits.

Le bilan de cette action est très positif, d'autant que le développement langagier et la lutte contre les violences font partie des actions éducatives prioritaires dans les EAJE notamment dans les QPV. Le développement de cette action se poursuivra sur les années à venir, les deux professionnelles formées formant d'autres collègues et équipes à la suite.

Cette année les 35 professionnelles des crèches Chapy-Chapo et Troubadours ont été formées en interne.

## **Le projet AVIP**

Le dispositif a été initié en 2021 par la CAF en coordination entre les différents acteurs du projet : CAF, Conseil départemental et Pôle emploi. L'essence même du dispositif est de faire sortir un public ciblé de la précarité, en levant les nombreux freins pour un retour à l'emploi tout en respectant des critères d'éligibilité. Le cœur de l'action est la recherche active d'emploi, et en parallèle l'attribution de place en crèche pour ces personnes. Ces places sont financées et suivies par la CAF, plusieurs enfants peuvent occuper une place durant la semaine.

A l'issue des 6 premiers mois d'accueil, une place pérenne peut être proposée à la famille si la situation d'insertion est probante.

Le service Petite Enfance est entré dans le dispositif en décembre 2022 pour 5 places réparties sur les différentes crèches du territoire.

## **Les instances partenariales**

La CAF est un interlocuteur privilégié, et régulièrement consulté, que ce soit pour les nouveaux projets, organisations, optimisations du service ou pour partager les informations concernant le CEJ ou la CTG.

Le service PMI du Conseil Départemental est associé à certains échanges à travers une instance nommée ITAP (Instance technique d'appui aux projets), qui réunit la coordination Petite Enfance, la conseillère technique du Conseil départemental et les agents en charge du développement à la CAF. Les porteurs de projets y sont conviés pour présenter leur projet et en échanger de visu.

Les échanges sont essentiellement basés sur les ouvertures de nouvelles structures, privées ou associatives. L'objectif étant de rendre un avis aux porteurs quant à la faisabilité de leur projet.

Les relations avec le traiteur sont régulées par l'une des directrices qui assure la référence traiteur, en lien avec la direction du pôle. Une commission des menus se réunit bimestriellement pour évaluer la qualité de la prestation et prévoir les menus des mois suivants. Cette commission réunit un ou deux représentants du prestataire et la direction du pôle, la référente traiteur, la coordinatrice technique.

## **Les Perspectives 2023**

### **1°) Au niveau des ressources humaines :**

- Pourvoir les différents postes de direction encore vacants ainsi que les deux postes de référent santé accueil inclusif.
- Réfléchir sur une organisation du temps de travail pour tenter de diminuer l'absentéisme.
- Réviser le règlement à l'attention des Assistantes Maternelles.
- Mettre en place l'analyse de pratiques sur l'ensemble de la direction.

## 2°) Une réflexion en vue d'augmenter les fréquentations, ce qui induit de revoir :

- L'organisation des accueils pendant les périodes de congés scolaires et les ponts.
- Réviser, actualiser le règlement de fonctionnement des EAJE.

## 3°) La concertation

Organiser des conseils d'établissements dans les différentes structures, en priorité sur les QPV, en fonction des recrutements sur les postes de direction. Contribuer à l'actualisation des projets d'établissements et de façon transversale, travailler l'inclusion des nouvelles recrues, et la cohésion du groupe des directrices pour poursuivre la recherche et la modélisation des bonnes pratiques de façon à les diffuser à tous les professionnels.

## LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

### Les missions

Le programme de réussite éducative (PRE) promeut l'accompagnement individualisé des enfants entre 2 et 18 ans en situation de fragilité éducative et habitant les quartiers prioritaires de la politique de la ville. A Avignon, 25 000 habitants vivent en QPV soit 39 % de la population vivant en QPV vauclusienne.

Le PRE propose un accompagnement individualisé, adapté à l'enfant et à sa famille.

Missions / configuration des PRE nationaux	Spécificités du PRE d'Avignon
2 à 16 ans	2 à 18 ans.
Taux d'individualisation de 80 %.	100% d'accompagnements en vis à vis
A partir des QPV	Redécoupage des QPV
A partir des QPV	Sectorisation des 3 équipes
A définir selon les villes	Lien étroit avec la Cité Éducative
Selon les cas : prestataires, partenaires rémunérés...	Fonction internalisée au service.
PRE mixte : QPV/ hors QPV – Zone Urbaine/Zone rurale	QPV

Le PRE repose sur le postulat que seule une intervention ciblée prenant en compte l'enfant, sa famille au regard de l'ensemble des domaines où des difficultés sont rencontrées, permettra de les repositionner dans une trajectoire de réussite éducative, scolaire et citoyenne.

Ce programme a pour ambition d'agir sur l'éducation, élément déterminant pour les trajectoires individuelles des enfants mais aussi pour l'attractivité des quartiers. L'école est un enjeu essentiel et un des atouts d'un territoire. L'objectif est d'agir en amont, afin de créer les conditions nécessaires à l'acquisition des apprentissages en agissant sur les difficultés sociales, familiales, sanitaires qui fragilisent l'enfant dans sa trajectoire scolaire.

En lien avec les services de la préfecture, le PRE d'Avignon a proposé d'accompagner individuellement les enfants en fragilité éducative, dans leur globalité. Ainsi, les référents de parcours et les référentes de médiation parentale effectuent régulièrement des visites à domicile, sur rendez-vous, afin de compléter la connaissance des familles dans le but d'optimiser le travail d'accompagnement éducatif.

Sur orientation du partenariat, au sein des quartiers prioritaires, le PRE vise à identifier, à analyser, pour chacun des suivis, les freins à la réussite éducative autour du parcours de vie des familles et de leurs enfants (la santé, la famille, la scolarité, le domaine social, trouble de la relation social et du comportement...). Ce constat étant établi, le PRE propose une co-construction avec la famille de l'accompagnement, autour d'actions adaptées afin de lever ces freins et mettre en place un accompagnement de proximité.

Pour travailler au mieux cet objectif, l'architecture interne et externe du service est organisée afin d'associer un ensemble de partenaires de la réussite éducative du territoire, pour intervenir dans la proximité auprès des enfants et des familles.

## Organisation du service

### La répartition des professionnels sur les territoires

Le service compte quatre fonctions : la coordination, la fonction chargée de secteur, la fonction référent de médiation parentale et la fonction référent de parcours. Sous la hiérarchie du coordonnateur, les professionnels sont répartis sur trois territoires :

#### Coordonnateur

#### Zone Nord-Est :

Quartiers :  
*Reine Jeanne et Saint Jean*

3 référents de parcours  
1 référent de médiation parentale.

#### Zone Sud :

Quartiers :*Nord et Sud  
Rocade, Croix des oiseaux,  
Barbière, Saint Chamand*

3 référents de parcours  
1 référente de médiation parentale.

#### Zone Ouest :

Quartiers :*Monclar,  
Champfleury et Louis Gros*

3 référents de parcours,  
1 référent de médiation parentale.

## La coordination

Le coordonnateur assure la fonction hiérarchique, la gestion des budgets, en lien avec le service finances, la gestion des congés, des formations, des horaires.

Le coordonnateur assure également l'organisation des instances propres au PRE : Équipe pluridisciplinaire de soutien et de suivis, Comité de Pilotage, Comité Technique, instance de travail avec les différents financeurs et autres partenaires institutionnels.

Sur le plan technique, le coordinateur a assuré la formation des référents de médiation parentale et accompagne les personnes nouvellement embauchées. Il assure également le suivi technique des accompagnements individuels des familles, des suivis REP+, des actions internes au PRE et la création, le développement et l'animation du partenariat (actions, projets, café entr'pro...).

## **Moyens**

### **Les ressources humaines**

A la suite de la sélection de la ville en tant que Cité Educative, trois postes de référents de parcours et trois postes de référents de médiation parentale ont été attribués au PRE, un tiers de l'équipe a changé en 2021. Ce doublement de l'équipe a nécessité une réorganisation profonde du service.

### **Aujourd'hui, l'équipe est composée de 13 ETP personnes soit :**

- 1 coordonnateur,
- 9 référents de parcours répartis en trinômes sur les 3 QPV que compte la ville d'Avignon,
- 3 référentes de médiation parentale réparties chacune sur un QPV.

L'année 2022 a encore été marquée par des absences ou des départs. L'équipe a pu être stabilisée en fin d'année mais de fait, le taux de présence a été de 71 % sur l'année 2022. A noter : le CCAS s'est engagé à pérenniser les postes les plus anciens, à commencer par le poste de coordonnateur. Cette orientation permettra de fidéliser les professionnels sur des postes et des missions qui leur tiennent à cœur.

### **Ressources matérielles**

Le PRE est présent sur plusieurs sites :

- Au château de la Barbière, chaque secteur possède un bureau et le service dispose d'un bureau de confidentialité pour recevoir en rendez-vous les familles ou enfants suivis.
- A l'Ilot Saint Jean, un bureau est mis à disposition du coordonnateur.
- Trois espaces parents situés dans des écoles élémentaires (St Roch, Stuart Milles et Olivades). L'espace parents du groupe scolaire Saint-Roch s'est rapidement avéré insalubre.

Les référents de parcours sont également présents au sein des collèges et dans les centres sociaux situés au cœur des QPV afin d'apporter la spécificité de leurs missions au traitement des problématiques des élèves.

### **Les analyses des pratiques**

L'équipe, excepté le coordonnateur, a bénéficié de séances d'analyse des pratiques réparties sur les 9 mois de l'année selon la modalité suivante : 5 séances ont rassemblé deux groupes de 5 professionnels autour de l'intervenant.

En fin d'année 2022, il a été décidé de faire une pause sur les temps d'APP et de questionner le dispositif. De nouvelles séances devraient être mise en place au printemps 2023 ainsi que des temps de supervision pour le coordinateur.

## Les finances

### Les Recettes

Le PRE perçoit un financement dans le cadre de la Cité éducative dans le cadre du renforcement de la prise en charge des suivis d'enfants et du recrutement de trois référents de parcours supplémentaires et des trois référents de médiation parentale.

### Les partenaires financiers en 2022

	Montant	fléchage
État ANCT	217 500	PV
État Cité Éducative BOB 147	61 200	PV
État : adulte relais	60 000	Adulte relais
Mairie d'Avignon Politique de la ville	12 000	PV
Marie d'Avignon subvention d'équilibre	40 000	Droit commun
CAF REAAP	12 000	REAAP
CD 84	10 000	PV
Grand Avignon	6 000	PV
MSA	2 000	REAAP
<b>Total</b>	<b>420 700</b>	

### Les dépenses

Les prestations sont assurées par des associations ou prestataires indépendants, choisis en fonction de leurs compétences mais aussi en fonction des objectifs de travail déterminés pour la progression des enfants.

Il est à noter que les dépenses de prestations (ligne budgétaire 6188) a été divisée par trois, passant de 65000 euros à 25 000 euros.

## L'activité

### Admissions/sorties

#### Les entrées dans le dispositif

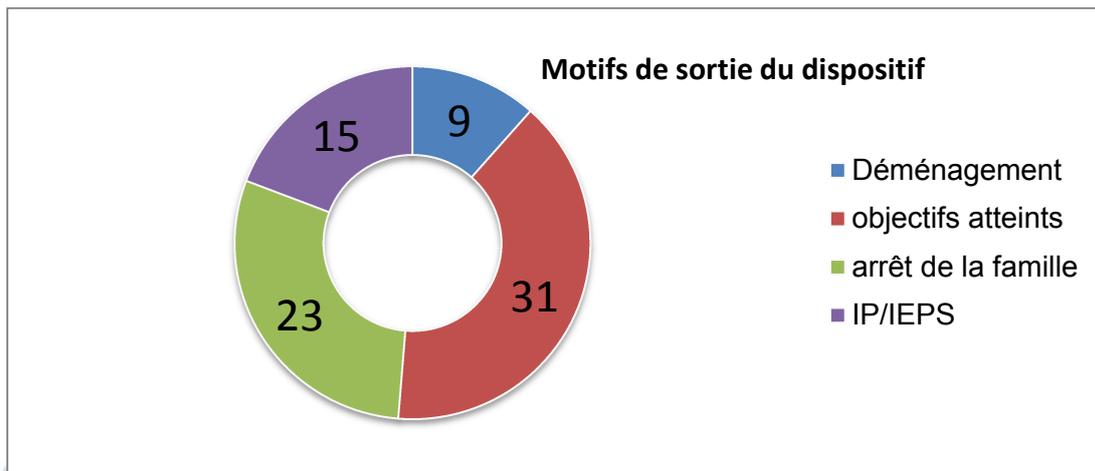
251 enfants sont pris en charge en file active pour un total de 385 suivis sur l'année 2022. Nouvelles entrées : 812 enfants et parents sont entrés dans le dispositif en 2022. Chaque référent de parcours en activité suit 40 situations d'enfants.

## Les sorties du dispositif

Lorsque l'on considère les raisons de sortie du dispositif la part que représentent les décisions de la famille est aussi importante que l'atteinte des objectifs.

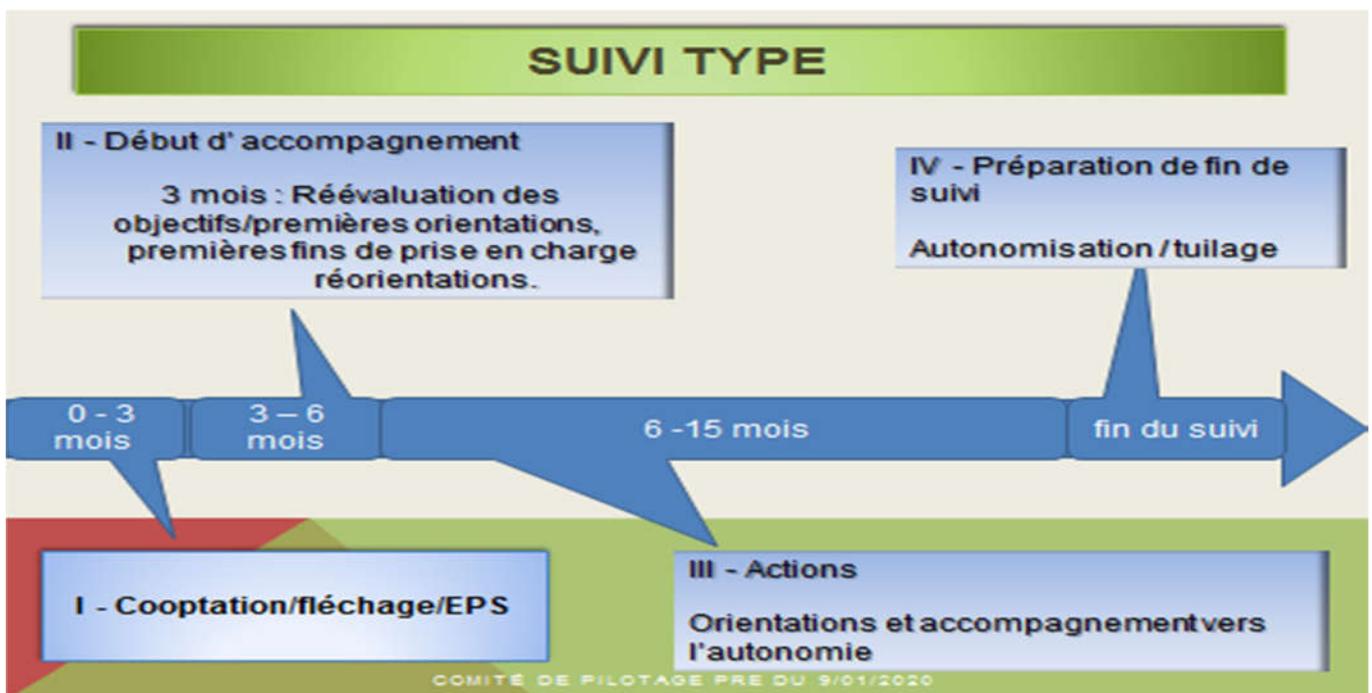
Il est donc nécessaire de questionner les besoins de la famille au regard des propositions du PRE, et notamment le besoin d'une référence fixe car les diverses absences des référents ont entraîné des changements d'interlocuteurs.

En valeur relative, les demandes d'IEPS et d'Informations Préoccupantes (IP) ont nettement augmenté.



Les modalités de prise en charge des enfants par les référents de parcours

## Schéma d'intégration au PRE



## **0-3 mois :**

### **L'orientation – la rencontre**

Les situations d'enfants repérés en difficulté sont transmises via une fiche d'orientation par un «flécheur». Une rencontre tri partite est alors organisée entre le «flécheur», le PRE et la famille.

Ensuite, la situation de l'enfant est présentée en préparation EPSS par un autre référent de parcours afin de mettre de la distance entre le référent de parcours « titulaire » et le suivi.

### **Les réunions de l'EPSS**

(Équipe pluridisciplinaire de suivis et de soutien)

L'EPSS se réunit mensuellement. Son rôle est de vérifier que la situation présentée entre dans le cadre d'intervention du PRE. A l'issue de cette réunion les situations d'enfants peuvent soit :

- être intégrées dans le programme.
- faire l'objet de préconisations.
- être refusées.

Un enfant est admis dans le dispositif avec des objectifs de travail qui sont affinés au fur et à mesure des rencontres, une discrétion est assurée quant à la prise en charge de l'enfant. La famille s'engage librement et l'enfant doit confirmer sa motivation.

Le coordinateur dispose des outils en relation avec les objectifs et le référent de parcours de l'enfant assure la mise en œuvre du programme.

Si la situation est acceptée à l'issue de l'EPSS, après plusieurs rencontres de la famille par le référent de parcours et la signature d'une charte d'engagement, l'accompagnement peut commencer. Mais cette étape, selon les fragilités repérées, peut durer de quelques minutes à plusieurs semaines.

L'accompagnement peut durer deux ans, ou moins selon l'assiduité de l'enfant, l'engagement de la famille et l'atteinte des objectifs.

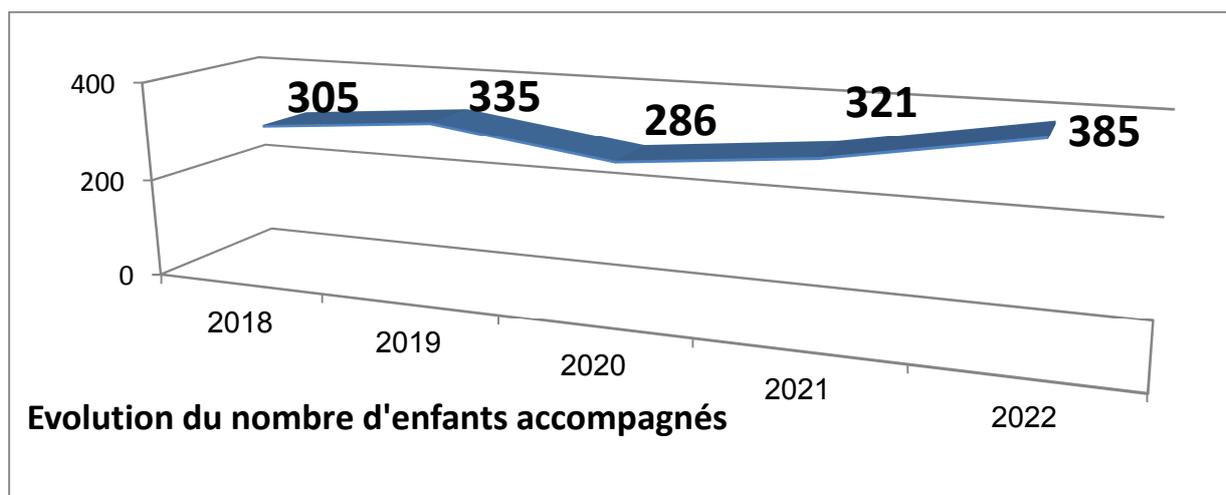
Lorsque le programme prend fin, le CCAS adresse un courrier aux familles précisant les raisons de la fin de l'engagement.

## **3-6 mois :**

Période de vérification des données et des objectifs initiaux en lien avec les familles.

## **6 – 24 mois :**

Accompagnement.



### Les modalités d'interventions des référentes de médiation parentale (RMP)

Il s'agit de postes uniques, innovants, créés dans le cadre de la Cité éducative dans l'objectif de lutter contre le fonctionnement en « silos ».

Positionnées initialement dans les groupes scolaires Stuart Mill, Olivades et Saint-Roch, les référentes de médiation parentale sont des femmes recrutées sur des critères particuliers.

En effet, ce qui prévaut dans le choix des personnes recrutées est avant tout leur expérience de vie. A travers leur histoire nous allons vérifier si elles ont conscience des enjeux qu'elles vont rencontrer, des résistances abordées ainsi que leur rôle symbolique dans ce nouveau métier : incarner les valeurs de la république, notamment la laïcité, dans leur quotidien au sein de l'école et aux abords de celle-ci.

Cela les rend uniques dans le paysage scolaire.

Leur mission consiste à faciliter et simplifier les relations entre l'école et les parents, à accompagner les parents vers les structures ou services de droit commun, à décoder le langage scolaire et à renforcer la parentalité. Elles incarnent l'idée que « tout est possible » et font preuve de modèles sur le terrain.

Le contact peut être direct, au portail de l'école par exemple ou coopté par un enseignant, le directeur ou un professionnel municipal. Après plusieurs rencontres ou discussions au portail de l'école, le parent est invité à entrer dans l'espace parents.

En cours d'année, ces professionnelles ont intégré «les espaces parents» qu'elles animent conjointement avec des acteurs associatifs des quartiers, dans le cadre de la Cité Educative.

Les activités qui y sont organisées sont destinées à faciliter l'accès des familles aux structures et activités de droit commun. Ainsi les RMP ont accompagné les parents vers les centres sociaux, les maisons pour tous, les cours de langue.

En lien étroit avec l'EJE positionnée sur le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans (TPS), elles accompagnent aussi les parents aux réunions initiées par l'école, aux animations et rencontres et les rassurent par leur présence au sein de l'instance : les RMP participent par exemple aux conseils d'école, y portant la voix des familles silencieuses.

## Les actions collectives

Différents prestataires sont sollicités en fonction des problématiques repérées chez les enfants ou dans la relation entre les différents membres de la famille. Les actions mises en œuvre concernent des activités culturelles, sportives, scolaires, des actions de santé.

Thématiques	Parentalité	Scolarité	culture	sports	santé	Égalité femmes/hommes
<b>Actions</b>						
MOP	X	X	X		X	X
Atelier compétences psychosociales « PRODAS »		X			X	X
Collection Lambert			X			X
Atelier vidéo		X	X			X
6ème sens	X	X	X	X	X	XX
« AJI TV » La weB TV du PRE	X	X	X	X	X	XX
Atelier couture *	X	X	X			X
Atelier informatique*	X	X				X
visite des musées de la ville *	X	X	X			X
Groupe de mères sportives*	X	X		X	X	X
Atelier Bricolage*	X	X	X			X
Octobre Rose*						X
Aide à la création d'une association de parents d'élèves*	X	X				X
Accompagnement aux inscriptions de CP/TAP/cantine*	X	X				X

### ➤ Les projets développés par les référents de médiation parentale :

- Atelier couture
- Atelier Bricolage
- Visite des musées
- Groupe de mères sportives
- Atelier Bricolage
- Octobre rose : accompagnement de mamans pour la prévention du cancer du sein
- Aide à la création d'une APE
- Accompagnement aux inscriptions...

Ces actions sont toutes orientées pour un meilleur vécu des parents au sein de l'école. L'expérience montre que cela améliore le vécu de l'enfant dans le cadre de sa scolarité. Toutes ces actions ont débouché sur des inscriptions dans les centres sociaux des territoires.

### ➤ **Les activités collectives des référents de parcours**

De leurs côtés les référents de parcours ont intégré les parents des enfants du programme à des ateliers parents enfants réalisés au sein des centres sociaux, aux ateliers des espaces parents dans les écoles.

D'autres projets ont été menés avec des partenaires variés, tous dans l'objectif de rejoindre le droit commun :

- mobilisation Persévérance au collège Mathieu et Roumanille
- sorties familiales en lien avec les centres sociaux
- développement des compétences psycho sociales des collégiens en partenariat avec le PAEJ
- projet 6<sup>ème</sup> sens avec des CM2 de l'école élémentaire Stuart Mill
- Web TV « AJI TV »

### **Les partenaires institutionnels :**

- **Education nationale** : Groupes scolaires, collèges, lycées, DSDEN
- **Ministère de l'Agriculture** : MFR, Lycées Agricoles
- **Social** : ÉDES, SPST, CIDFF, CDEF, ITEP, CAF, MSA
- **Santé** : CES, CPAM , médecins généralistes, Orthophonistes MDA, CLSM, ASV, CMPP, CMPEA, CAMSP, MDPH, IME, PMI, médecine scolaire
- **Justice**: MJD, PJJ, AEMO
- **Polices**: PN, PM
- **Services Mairie** : Médiateurs, Service Éducation, et Cité Éducative d'Avignon

### **Les perspectives et orientations pour 2023 - 2024**

#### **Organisation du PRE**

- Stabilisation de l'équipe.
- Mise en place des référents « chargés de secteur » afin d'organiser au mieux l'activité du PRE tout en maintenant la qualité des interventions.
- Finalisation du Document Unique de Référence (DUR) et présentation lors du séminaire PRE de mars.
- Participation à la création du réseau départemental des PRE sur le Vaucluse.
- Accentuation des actions sur des thèmes privilégiés :
  - Égalité fille/garçon (discrimination positive)
  - Santé mentale
  - Développement de la prise en charge des tout-petits (2-3 ans)

#### **Développement**

- Recherche de nouveaux partenaires sur les champs de l'accompagnement pédagogique.
- Recherche d'un appui partenarial pour la prise en charge psychologique des enfants.
- Développement des cellules de lutte contre le décrochage scolaire.
- Participation à la mise en place d'une représentation départementale des PRE «PRE84».
- Structuration du service avec la création des chargés de secteur.

## ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE

L'espace Pluriel, composé du Centre Culturel et Social de la Rocade et du Complexe socio-culturel de la Barbière, est le lieu d'animation territoriale de proximité du CCAS d'Avignon. Il intervient dans les quartiers Politique de la Ville sur le secteur SUD ROCADE.

### Ses missions principales

- ✓ Être un équipement de quartier à vocation sociale globale, familiale et pluri-générationnelle - *Approche globale et interaction multi-acteurs*
- ✓ Être un lieu d'animation de la vie sociale - *Mieux vivre ensemble*
- ✓ Être un support d'interventions sociales concertées et novatrices - *Faire ensemble – projet participatif et partagé*

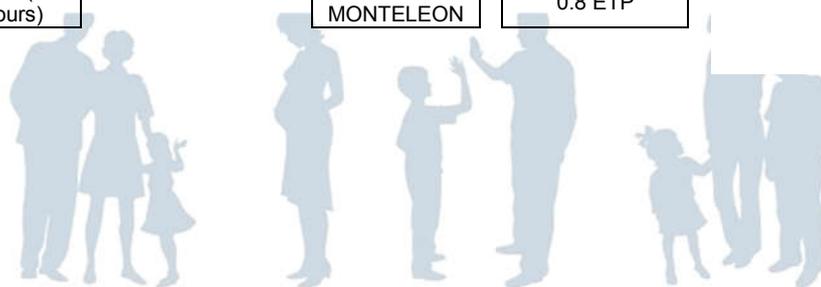
### Agrément - Projet social 2020/2023 - Rappel des orientations :

- Favoriser la démarche participative
- Développer l'animation globale de coordination
- Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif.

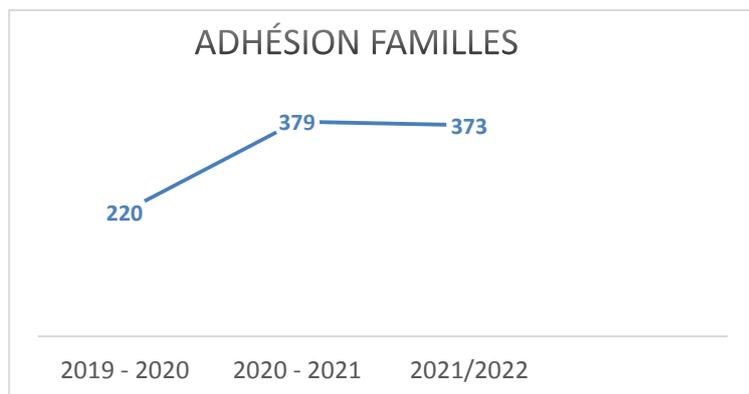
Composé d'une direction et de 14 agents, la direction Animation Territoriale de Proximité agit au quotidien auprès des habitants des quartiers Rocade – Barbière. La vie interne du Centre Social Espace Pluriel s'est stabilisée avec la mise en place d'un plan de réorganisation des services sur les deux sites (Rocade – Barbière). Une année 2022 dense, jalonnée par de nombreuses mobilisations et de beaux projets qui poussent à être ambitieux pour 2023.

**ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE**  
Directrice : M. CHARROUD (1 ETP)

<b>Animation Globale</b>		<b>ENFANCE</b> N. COTTET			<b>JEUNESSE</b>		<b>ADULTES FAMILLES</b>
<b>Accueil généraliste - Médiation - Point relais CAF</b>		<b>ALSH 3/5 ans</b>	<b>ALSH 6/11 ans</b>	<b>CLAS Elémentaire</b>	<b>12/17 ans</b>	<b>CLAS Collège</b>	<b>Réfèrent e ACF</b>
S. BOUSALAH 1 ETP	K. VENTAILLAT 1 ETP	A. CAILLE 1 ETP	M. MONTELEON 1 ETP	N. COTTET	S. KHADRAOUI 1 ETP	S. KHADRAOUI	M. CLER 0.8 ETP
<b>Assistance Administrative</b>		<b>Animation</b>	<b>Animation</b>	<b>Animation</b>	<b>18/25 ans</b>	<b>Animation</b>	
I. PASQUION 1 ETP		H. ADOUANE CEE (80 jours)	1 vacataire (Vacances scolaires)	A. CAILLE M. MONTELEON	C. CACCIAGUERRA 0.8 ETP	F. HIMMI 1 ETP	
<b>Entretien des locaux</b>		<b>CULTURE</b>					
S. HEMIN 0.80 ETP		G. PETIT 1 ETP					
S. SETTINERI 1 ETP							
A. PATRAC (AM) remplaçante C.SENDRA							
1ETP							



## Adhésions, accueil généraliste et point d'accueil CAF



### Quelques chiffres

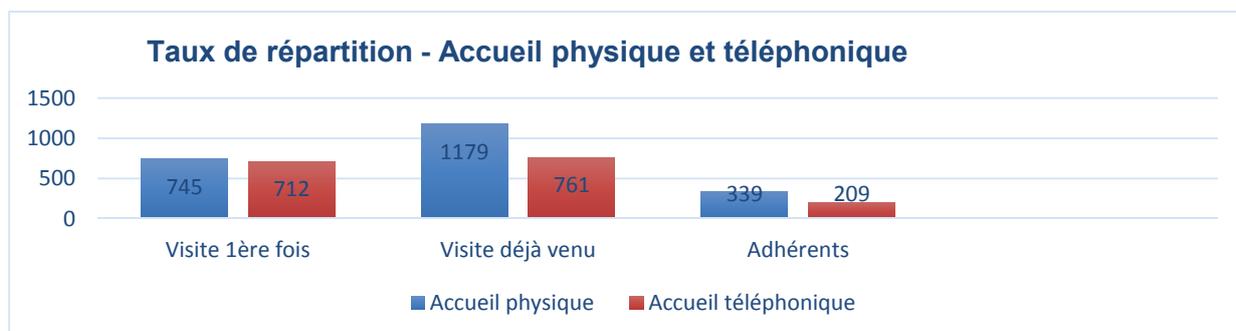
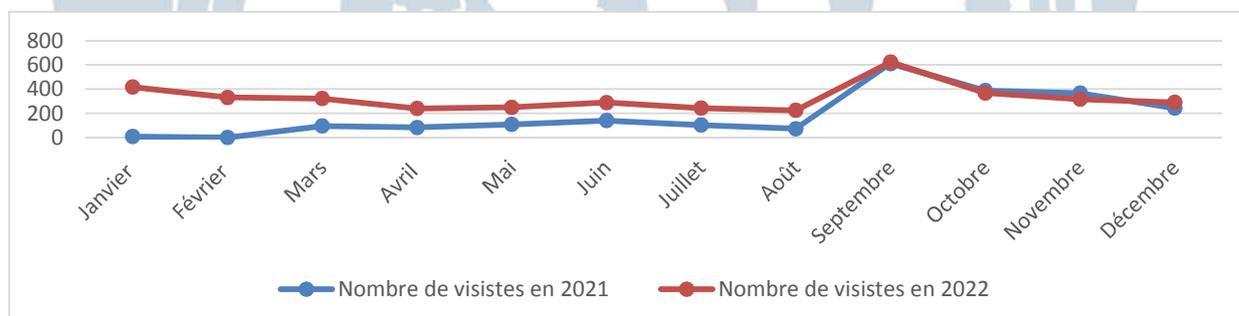
#### Adhérents ayants droits :

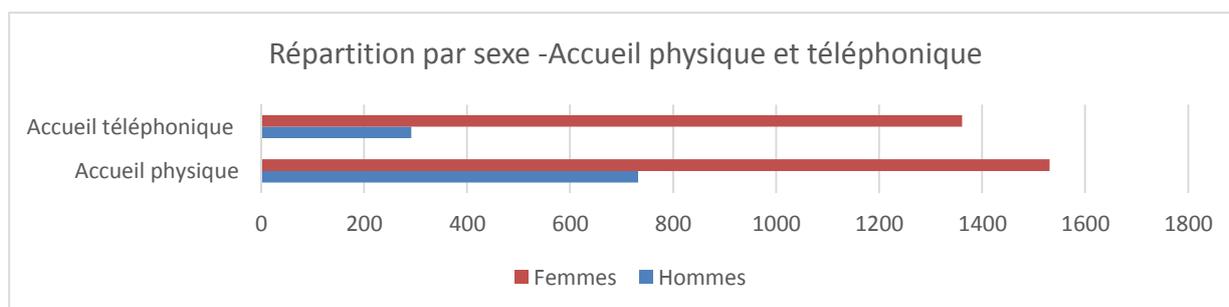
**2020/2021** : 529 personnes

**2021/2022** : 772 personnes

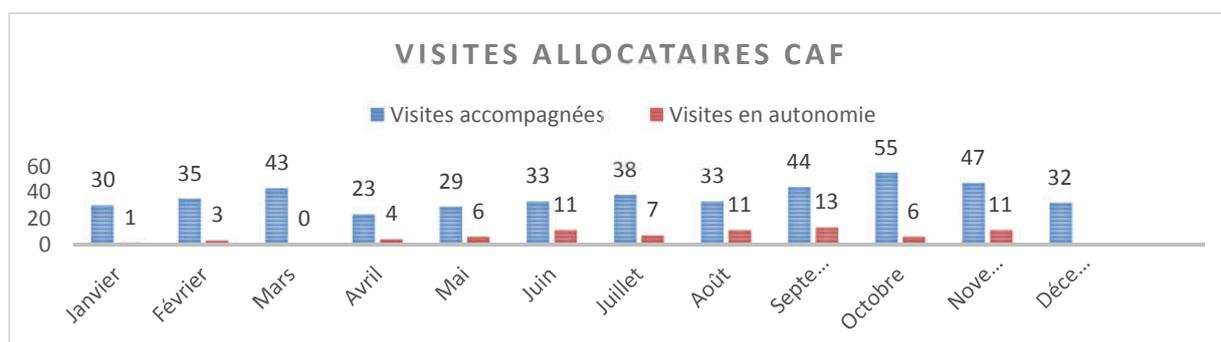
Nous observons une stabilité du nombre d'adhésions familles par rapport à l'année précédente. La participation des habitants prend des formes variées qui ont évolué depuis la pandémie. Une présence forte et régulière sur les activités culturelles, sportives, éducatives et de loisirs ainsi que sur les espaces de concertations d'habitants (Rendez-vous des habitants, Café culturel, Café accueil ...).

### Accueil physique et téléphonique





## Point accueil CAF



Nous pouvons constater un accroissement du nombre de personnes sollicitant le service d'aide administrative, accessible à tous et gratuit. Les demandes d'accompagnements pour des dossiers administratifs sont de plus en plus nombreuses. Les agents d'accueils proposent des rendez-vous individuels en fonction de la complexité des formulaires et des éléments administratifs à fournir.

Les points relais CAF (Rocade – Barbière) sont amplement fréquentés car ils donnent un accès rapide aux habitants et sans rendez-vous. Ils bénéficient de l'aide d'un agent d'accueil pour les accompagner dans leurs démarches, s'informer sur les aides, consulter leur compte... Le taux de fréquentation des visites en autonomie est très faible (75 sur 517 personnes).

Un espace numérique est également ouvert aux usagers en accès libre aux horaires d'ouverture de l'accueil de l'espace pluriel.

### Des services d'accompagnements :

- Des cours d'alphabétisation avec *L'ESC Croix des Oiseaux* - quatre groupes /semaine
- Deux ateliers informatiques avec Avenir 84 – 16 personnes – deux groupes /semaine
- 

### **Nouveauté 2022 « Café accueil »**

Animé par les agents d'accueils et la coordinatrice famille, le café accueil est une initiative ouverte aux habitants de tout âge qui souhaitent s'informer, échanger, débattre autour d'un café, par des rencontres informelles avec d'autres personnes, dans un espace chaleureux et convivial.

C'est un temps d'échanges sur des questions qui les préoccupent et c'est aussi l'occasion de se retrouver pour partager un moment ensemble. Les différents secteurs du centre social ou des intervenants externes peuvent être sollicités pour animer et accompagner le groupe en fonction des besoins repérés par l'équipe d'animation.

- 10 octobre 2022 : 10 personnes
- 21 octobre 2022 : 7 personnes
- 21 novembre 2022 : 12 personnes

## Les activités par secteur

### Actions Collectives Familles – Adultes – Seniors

Tout au long de l'année, le service Animation Collective Familles a proposé aux familles des quartiers (Rocade – Barbière) de se retrouver autour d'activités et d'ateliers afin de partager des moments conviviaux. Les activités sont ouvertes aux parents accompagnés de leurs enfants, mais également à tous les adultes et seniors adhérents de l'Espace Pluriel.

Toutes les actions ont les mêmes objectifs : **soutenir et accompagner les familles** dans le domaine des loisirs, de l'éducation, de la santé, du bien-être, de la consommation, de l'environnement et du cadre de vie.

### Des animations sportives

- Steps / Abdos / Fessiers – 35 personnes
- Renforcement musculaire avec ballon – 33 personnes
- Cardio-dansé Fitness avec l'*UFOLEP* – 10 personnes
- Aérobie – 20 personnes
- Sport Santé Société *UFOLEP* - 8 personnes
- *RAID PLEINE NATURE* Parents-enfants seulement à partir de 10 ans jusqu'à 18 ans
- 8 familles (16 personnes) animé par un intervenant sportif.

### Des actions de sensibilisation

- Atelier cuisine éco-responsable avec l'intervention d'une diététicienne – 8 personnes
- Des ateliers bien-être avec l'intervention d'une diététicienne sophrologue et groupes de parole dédiés aux femmes menés par le planning familial – 10 personnes
- Atelier de saveurs axés sur « la culture culinaire » et « la prévention santé » avec la participation d'associations et de partenaires du territoire de vie – 8 personnes
- Des actions envers « la santé mentale » avec la coordinatrice du conseil local en santé mentale (CLSM) d'Avignon et le Grand Avignon
- Atelier informatique avec Avenir 84 – 16 personnes

### Des animations socioculturelles

- Atelier poterie animé par une artisane potière – 12 personnes
- Atelier peinture porté par un bénévole du centre social – 8 personnes

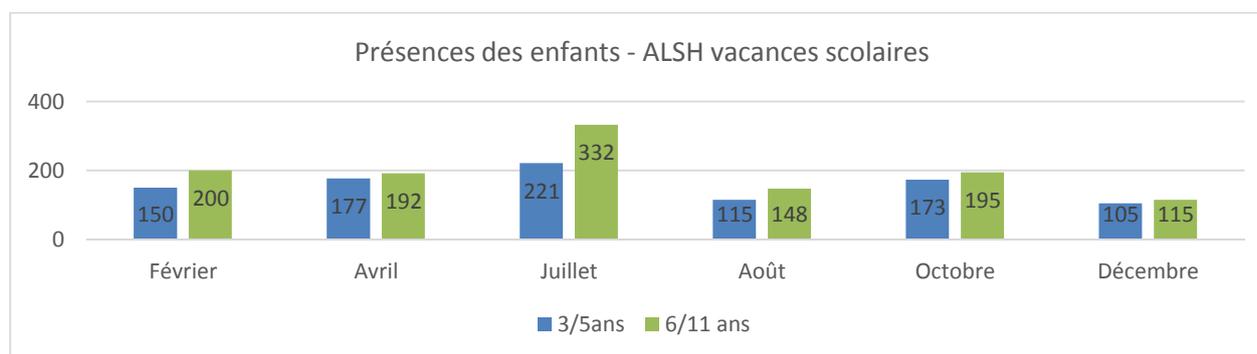
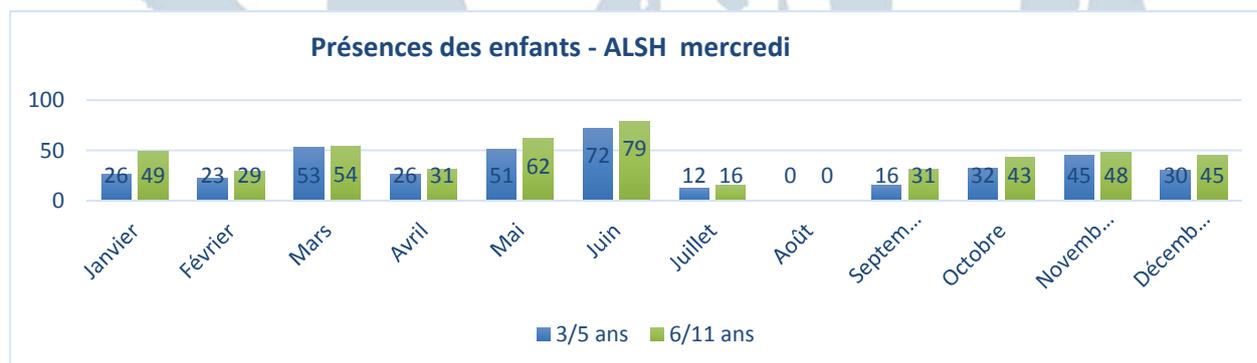
- Des « Cafés philo » avec une professionnelle proposant des cafés philos portés par la fédération des centres sociaux – 10 personnes
- Des « RDV DES HABITANTS » avec l'intervention de divers partenaires, institutions et associations du territoire abordant différentes thématiques sur la prévention santé, l'environnement, l'habitat, la justice etc....
- Des « cafés culturels » co-animé par des habitants, espace d'échange d'informations autour d'évènements culturels à Avignon et ses alentours – 15 à 20 personnes
- Une journée événementielle sur l'environnement : « Les olympiades des centres sociaux » porté par le Grand Avignon
- Des Ateliers théâtre forum mené par la Cie Machine Emotive – 8 à 10 personnes
- Des sorties culturelles : théâtre, musique, danse, musée ...
- Atelier couture et création – 8 personnes
- Atelier « les petits mots » animé par des bénévoles - 8 personnes

**Des ateliers de soutien à la parentalité** : groupes de parole thématiques

**Des ateliers parents/enfants** : en binôme avec l'éducatrice de jeunes enfants des toutes petites sections maternelles

## Enfance

### Les accueils de loisirs 3/5 ans et 6/11 ans



L'objectif des deux agréments (32 sur les 3/5 ans et 30 sur les 6/11 ans) est presque atteint. Des recrutements en contrat d'engagement éducatif ont été mis en place pour compléter l'équipe d'animation, ce qui a permis d'augmenter les effectifs d'accueils les mercredis et durant les périodes de vacances scolaires. Les familles du territoire sont toujours en attentes de places, il est donc nécessaire de recruter une personne supplémentaire en 2023.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs temps forts :

**Des ateliers culturels et créatifs** en collaboration avec le Pôle jeunesse culture/ FRANCAS, Le TOTEM, le planning familial, PRODAS, la Fédération des Centres Sociaux et l'association Semailles.

**Des ateliers autour du livre jeunesse avec la collaboration** de Marianne CLER référente et Nancy COTTET formée par « Grain de lire ».

**Des ateliers festifs communs** : goûters festifs (goûters de fin d'année, halloween ...), jeux sportifs (chasse aux trésors, grands jeux...), fête de Noël en partenariat avec la Ville d'Avignon.

**Des rencontres inter secteurs et inter centres sociaux.**

### Le CLAS primaire

L'accompagnement à la scolarité des primaires fonctionne trois soirs par semaine au centre social Espace Pluriel. L'encadrement des enfants est assuré par trois animatrices et cinq bénévoles. Ce dispositif s'adresse aux enfants des établissements scolaires suivants :

- 
- Les Olivades : 15 enfants (12 filles / 3 garçons)
  - Les Grands Cyprès : 8 enfants (7 filles/ 1 garçon)
  - JH Fabre : 8 enfants (7filles/1 garçons)

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Les Olivades	3	4	3	5	0
Les Grands Cyprès	1	0	4	0	3
JH Fabre	1	0	4	0	3
TOTAL	5	4	11	5	6

Les actions sont principalement centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire et sur des supports éducatifs et culturels favorisant la réussite scolaire des enfants.

Quelques exemples : 1 groupe de parole réalisé par une thérapeute (Delphine Demangeons), projet « EGALIART » mené par Maud du planning familial.

## Jeunesse

- **L'Espace Jeunes :**

Dès janvier 2022, le recrutement d'un animateur jeune a permis la réouverture de l'Espace Jeunes les mercredis et durant les vacances scolaires.

Le principal objectif du projet pédagogique de l'Espace Jeunes est :

- De développer des actions en direction des jeunes par l'ouverture d'un accueil dédié aux jeunes, véritable point multi-services.
- De mettre en place un lieu de rencontre et d'échange accessible à tous et permettre aux jeunes d'organiser leur temps libre (projets culturels, sportifs ou de loisirs, sorties, séjours et évènement festifs).
- De proposer aux jeunes des espaces de discussion, de rencontres, d'expression et d'informations et les encourager à prendre une part active dans le projet de la structure d'accueil 11/17 ans.

### **Au programme cette année**

- Projet KRUMP : initiation à l'art urbain
- Projet atelier vidéo interview
- Ciné – débat
- Atelier théâtre
- Des activités sportives : football, street foot, tournois de ping-pong, thèque, jeux de plein air...
- Projet « Livret du Jeune Spectateur » dans le cadre du Festival d'Avignon
- Un séjour sportif et découverte de patrimoine à Fontaine de Vaucluse
- Des ateliers culinaires intergénérationnels
- Des sorties : spectacles, musée, Laser-Game, Foot salle ...

### **Les effectifs : 30 jeunes adhérents**

- 12 jeunes les mercredis et vacances scolaires – Habilitation DRJCS
- 14 jeunes au séjour d'été

### **Le CLAS collège**

L'accompagnement à la scolarité des collégiens fonctionne quatre soirs par semaine au centre social Espace Pluriel de 16h00 à 18h00.

Les séances sont découpées en trois temps : accueil et échanges informels, aide méthodologique, ateliers éducatifs.

Les parents sont conviés en début d'année pour une présentation du dispositif et du règlement. Des rencontres trimestrielles comme autant de bilans sont prévues avec les parents et les enfants accompagnés. Les temps de CLAS sont encadrés par deux accompagnateurs par groupe (binôme animateur/bénévoles) ce qui permet un accompagnement personnalisé des enfants. Ils accordent une attention particulière aux besoins spécifiques de chaque membre du groupe.

L'accompagnement à la scolarité est un des enjeux essentiels des quartiers SUD, qui sont composés d'une jeunesse très importante. Il répond au souci d'égalité et de mixité, valeurs essentielles des actions mises en place au sein du centre social et culturel Espace Pluriel. Cette année, 31 élèves de différents établissements collèges et lycées sont adhérents au dispositif CLAS.

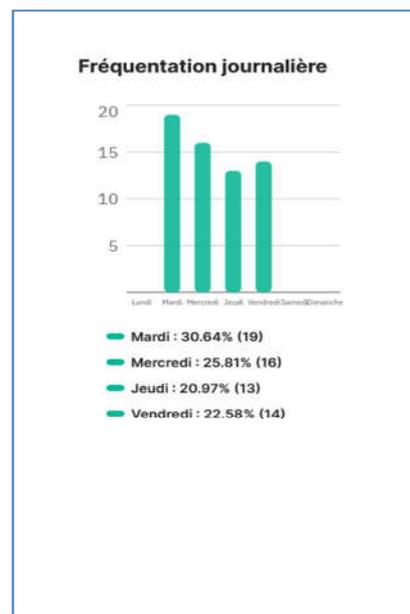
## L'info Jeunes

L'Info Jeunes de l'Espace Pluriel Avignon a été labellisé le 15 décembre 2021 et a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> janvier 2022 au Complexe barbière 10 avenue du roi soleil.

Les jeunes de 11 à 30 ans connaissent le lieu car le complexe socioculturel dépend de l'Espace Pluriel. C'est un lieu repéré par les habitants et les partenaires.

Les jeunes sont orientés par les partenaires, l'équipe de l'Espace Pluriel, les habitants et ou connaissent déjà le service car participant aux activités du centre social depuis l'ALSH ou à travers les activités du secteur action collective famille.

L'informatrice jeunes est également Promeneur du net et fait partie de l'équipe du Fond d'Initiative aux jeunes et associée à la Boussole des Jeunes d'Avignon.



## Actions collectives

- 10 temps jeunes avec la jeunesse en action dont 92 passages de 16h à 18h avec une moyenne de 12 jeunes par temps.
- 1 ciné débat avec le service civique d'Uniscité le mercredi
- 2 journées culturelles les samedis et soirées
- 1 intervention à la CCI pour mise en situation entretien d'embauche
- 1 intervention pour le dispositif Impulse ton avenir
- 3 déambulations hors les murs : quartiers Barbieri Rocade avec le Planning familial, le Paej, la mission locale et l'association « La jeunesse en action ».

## Accompagnements individuels

- 4 accompagnements et mise au stage de la 3<sup>ème</sup> au BTS
- 30 accompagnements vers l'emploi en lien avec la Mission locale du Grand Avignon, la Cité de l'emploi, Avenir 84 et Pole Emploi
- 2 accompagnements vers le logement avec API Provence SIAO et le service tranquillité publique
- 1 accompagnements FIJ
- 1 accompagnement association LJA
- 1 soutien association Age du Faire et ADLM Production
- 1 soutien création activité numérique et deux actions bénévoles au sein de l'ALSH et du secteur adultes et ados
- 20 orientations dispositif sesame ligue de l'enseignement / SDJES
- 15 orientations bafa
- 1 atelier bien être tous les premiers jeudi du mois ouvert à tous.

De janvier à avril 2022, des actions hors et dans les murs s'organisent, notamment des temps jeunes tous les vendredis de 16h à 18h au complexe socioculturel de la barbière avec la Jeunesse en action et les partenaires invités ( PAEJ, planning familial, mission locale, cité de l'emploi, médiateurs...), puis des déambulations dans les quartiers avec les partenaires

pour aller vers le jeune mais aussi des actions ponctuelles les samedis, mercredis ou en soirée sur des thématiques telles que l'environnement, la culture...

## Les projets culturels

- **Expositions de mars à décembre :**

Mars – 1<sup>ère</sup> exposition composée d'œuvres d'usagers de l'Espace Pluriel ainsi que de deux élèves de L'ESAA entremêlant le 8 mars et le printemps des poètes.

Mai à août – 2<sup>ème</sup> exposition avec l'artiste Furax, jeune étudiante de l'ESAA avec une proposition d'animer 3 ateliers, l'un à destination du Club jeunes réunissant 12 participants et deux pour le public ALSH réunissant 30 participants.

Du 6 septembre au 7 octobre - 3<sup>ème</sup> exposition avec l'artiste Tom Dumont.

Octobre – 4<sup>ème</sup> exposition dans le cadre des SISM. Nous avons accueilli l'artiste Marc Simeliere exposant sur la thématique des troubles mentaux.

Novembre – 5<sup>ème</sup> exposition en partenariat avec l'ONAP et dans le cadre du projet DEMOS avec l'exposition photo de Thomas Bohl, un récapitulatif de la première année du projet.

Décembre - 6<sup>ème</sup> exposition en lien avec la pièce Blackstar jouée au Théâtre du Balcon.



Vernissages					
Mars	Mai	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
25	20	30	45	67	20
personnes	personnes	personnes	personnes	personnes	personnes

Une première année globalement positive avec une offre artistique et culturelle diversifiée et une présence croissante du public. Ces rendez-vous sont désormais attendus. Pour chaque vernissage, des bénévoles participent à la confection d'un buffet dinatoire mêlant recettes de familles et recettes improvisées ce qui apporte de la convivialité à l'évènement.

- **Spectacles tous publics :**

**Un stage de KRUMP** organisé avec la Croix des Oiseaux et la Manufacture avec deux intervenants venant de Paris, danseurs à renommée internationale à destination des adolescents. Les ados de l'Espace Pluriel se sont grandement impliqués, une réelle cohésion de groupes avec des moments forts en émotions.

**Inauguration de « Classe Départ »**, magnifique projet réalisé par la Manufacture, un accompagnement sur 8 mois à la réinsertion sociale pour de jeunes adultes décrocheurs par le biais de différentes pratiques artistiques. Environ 150 personnes étaient présentes pour cet évènement. Nous avons depuis, accueilli ce projet à de multiples reprises pour des séances ponctuelles de danse, chant et théâtre.

**Spectacle Pomelo « Le Totem »** avec 6 représentations dont 5 pour les enfants des établissements scolaires et une tout public avec la présence des enfants de l'ALSH.

**L'ONAP** s'est également déplacée au complexe avec le concert DODO à destination des publics crèches et maternelles, pour deux représentations, pour un total de 150 personnes présentes.

### **DEMOS – Dispositif d'éducation musicale et orchestre à vocation sociale**

L'activité musicale proposée par l'Orchestre National Avignon-Provence s'inscrit dans une logique d'apprentissage exceptionnelle en direction des enfants scolarisés (groupes scolaires : Grands Cyprès et Les Olivades) et des enfants adhérents de l'Espace Pluriel pour l'année 2022/2023.

Cette aventure musicale facilite la découverte et la pratique d'instruments tels que : la flûte, la clarinette, le basson, le trombone, la trompette, le violon ...

Le nombre de participants est de 20 à 25 enfants par atelier.

- **Des cours de piano à partir de 8 ans**

L'Espace Pluriel poursuit pour la seconde année un partenariat avec l'association « La Portée de Tous » qui propose un apprentissage spécifique, de qualité destinée aux enfants (à partir de 8 ans) pour apprendre le piano – 8 enfants inscrits.

Une activité culturelle globale croissante, principalement depuis le mois de septembre, avec une volonté forte de s'inscrire comme lieu culturel à part entière et développer le champ de la pratique artistique au sein de notre structure sociale, de renforcer nos partenariats et d'en créer de nouveaux afin de proposer une riche programmation culturelle pour nos usagers.

### **En conclusion, perspectives 2023**

- Structuration de l'organisation de travail pour construire le projet global de renouvellement du projet social
- Réécriture du projet social – une démarche partagée d'évaluation :
  - Bilan et évaluation du précédent projet
  - Diagnostic social partagé
  - Elaboration du projet 2024/2027
- Construction de repères communs et partagés : mobilisation des équipes autour de projets transversaux ou d'actions pour une meilleure cohérence générale interne et externe. Mettre en débat la question de savoir à quoi sert un centre social, à quoi doit-il servir sur le territoire pour clarifier la finalité. Mettre le projet au cœur des discussions.
- Apporter une analyse globale pour cibler chaque année une thématique artistique /culturelle cohérente et innovante pour travailler en mode projet autour d'un thème en lien avec les compétences du centre social.

### **Quelques chiffres**

Expositions : 250 personnes

Spectacles Festival IN : 75 personnes

Spectacles Festival IN : 100 personnes

DEMOS : 150 personnes

Atelier KRUMP : 12 ados

Série théâtre : 70 personnes

Classe départ : 20 jeunes

Spectacle Barbière : 140 personnes

- Travailler sur la cohérence des missions des agents (fiches de postes, emploi du temps, ouverture plus large des lieux d'accueils...).
- Accentuer la lisibilité du centre social et culturel Espace Pluriel et l'inscrire dans le paysage municipal, développer des projets en partenariat avec les services municipaux.
- Compléter l'équipe actuelle avec le recrutement d'un ETP animation à l'ALSH/CLAS et d'un.e directeur.trice à l'Espace jeunesse.
- Proposer la création d'un « réseau des partenaires » co-animé avec les directeurs de services du CCAS (Grandir Ensemble, Ville Amie des Seniors, Inclusion Sociale et Animation Territoriale de Proximité).
- Développer le pôle de compétence du centre social « éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes » et maintenir la dynamique des projets culturels, artistiques, éducatifs et de loisirs en direction de tous les publics de l'Espace Pluriel.



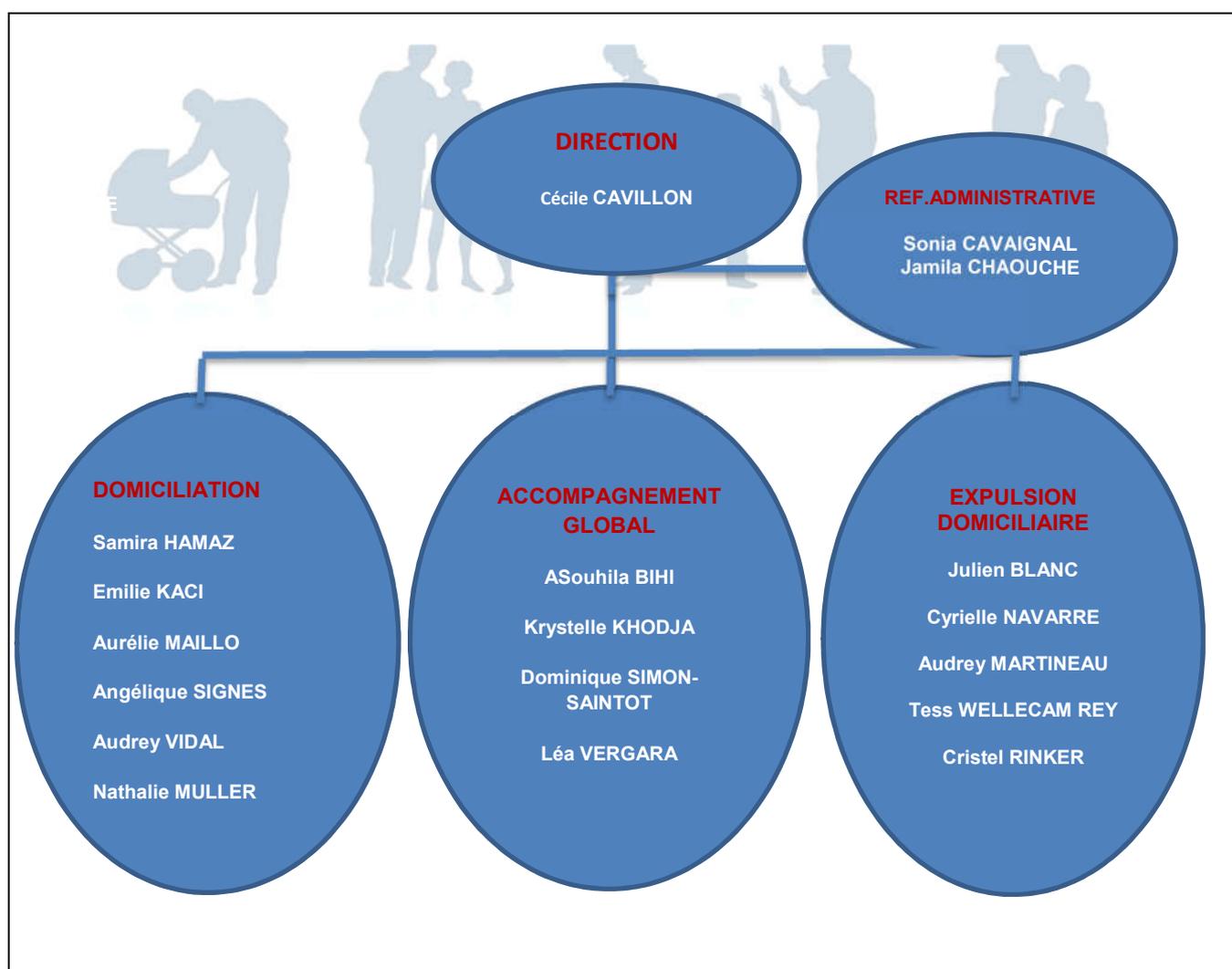
## INCLUSION SOCIALE

L'année 2022 est venue conforter et développer les orientations posées en 2021 suite à la réorganisation établie dans le projet stratégique du CCAS. Les services se sont structurés autour de missions en forte évolution. Le personnel s'est impliqué dans ces changements dans un esprit constructif de participation.

La fin du référencement par le Conseil Départemental de Vaucluse a mis un point d'arrêt, parfois brutal, aux accompagnements sociaux des personnes allocataires du RSA. Un travail de coopération s'est mis en place avec les conseillers de Pôle Emploi dans le cadre d'un accompagnement global. Le service de domiciliation s'est structuré avec la mise en place de commissions pour harmoniser les réponses des élections de domicile.

Enfin, le service de prévention des expulsions s'est étoffé, passant d'un travailleur social en 2021 à une équipe de 4 travailleurs sociaux et d'une coordination administrative sur l'année 2022.

### Organigramme des services du pôle inclusion au 31/12/2022



## **Moyens humains du pôle d'inclusion sociale**

L'année 2022 se caractérise par des mouvements importants de personnel. Les agents contractuels sont plus enclins à quitter leur emploi. D'autant plus aisément que le métier de travailleur social est un métier en tension.

Au 31 décembre 2022, l'accueil /domiciliation représente 5,5 ETP. Au vue de la charge de travail, il était envisagé de privilégier la domiciliation sur les accueils externalisés avec l'arrivée de 2 ETP.

L'accueil du public en période de crise est éprouvant. Les incivilités, agressivités, violences verbales constituent le lot quotidien des référentes d'accueil ; la précarité des contrats est un facteur d'insécurité complémentaire. La moitié de l'équipe des référentes d'accueil de la domiciliation sont sur des postes contractuels.

## **LE REFERENCEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA**

Le Conseil Départemental de Vaucluse, en sa qualité de chef de file de l'action sociale et de maître d'œuvre du dispositif RSA, passe une convention annuelle avec le CCAS qui est engagé dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA depuis le 26 septembre 1989. La convention de 2022 stipulait le référencement social de 900 allocataires au CCAS.

Mi-juin 2022, la fin des référencements implique de réorienter la totalité des bénéficiaires du RSA accompagnés par notre service en trois fois du 23 juin au 1<sup>er</sup> septembre.

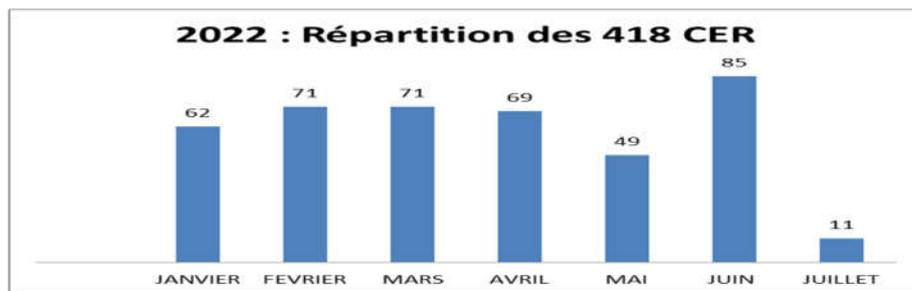
Les travailleurs sociaux ont maintenu l'accompagnement des bénéficiaires du RSA du mois de janvier au mois d'août 2022.

### **Les modalités d'accompagnement**

Le travailleur social en sa qualité de référent unique, accompagne le bénéficiaire du RSA dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'insertion. A partir d'un diagnostic partagé, le référent favorise la concrétisation du projet en élaborant avec le bénéficiaire les étapes de sa réalisation. Ces étapes visent à baliser un parcours d'insertion qui permet au bénéficiaire de se projeter dans des objectifs d'avenir visant à le sortir du dispositif RSA.

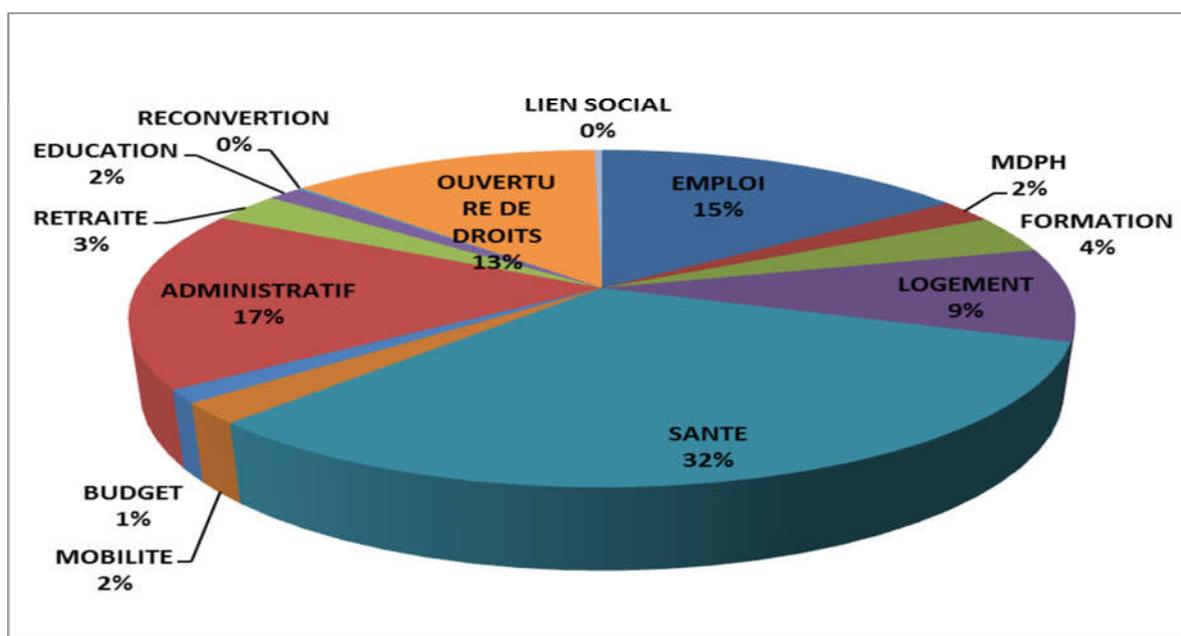
Le référent et le bénéficiaire fixent entre 1 et 3 objectifs en précisant les étapes nécessaires pour y parvenir. Il recense et mobilise les outils, les actions et les prestations appropriées pour ces démarches en s'appuyant sur l'offre d'insertion, les ressources du territoire, les réponses du droit commun et les partenariats existants.

La formalisation du contenu de l'accompagnement (les objectifs, la prescription des démarches à réaliser, les moyens, les étapes et les échéances fixées) s'inscrit dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER).



L'arrêt du référencement a impliqué la fin des Contrats d'Engagement Réciproque dès la fin de mois de juin. Au mois de juillet, 11 contrats ont été finalisés pour favoriser le maintien des droits.

### Objectifs fixés dans les Contrats d'Engagement Réciproque



Cette année encore 32% (35% en 2021) des objectifs travaillés dans les contrats sont inhérents aux difficultés de santé rencontrées par les allocataires accompagnés. La participation du pôle au groupe de travail « INSERCARE » s'est poursuivie en lien avec l'Atelier Santé Ville et la Maison Régionale de Santé réunissant les partenaires médico-sociaux et professionnels de la commune (Conseil Départemental, Pôle emploi, Mission Locale, RHESO, ...).

### De l'accompagnement des bénéficiaires du RSA à l'accompagnement global

#### Période transitoire

50 convocations ont été envoyées pour la période du 01/07/22 au 30/09/2022 lorsque les travailleurs sociaux ont appris que les CCAS perdaient le référencement des allocataires du RSA. Ces rendez-vous n'ont pas été annulés car ils ont permis d'informer le public qui n'avait pas été avisé de ce changement.

La réorientation des 932 bénéficiaires du RSA s'est effectuée en trois temps : fin juin 2022, fin juillet 2022 et fin août 2022. Cette réorientation a engendré un lourd travail administratif, tel que la vérification et l'actualisation des neuf files actives ainsi que l'archivage des dossiers sociaux et la mise à jour des dossiers sur le logiciel BL.

L'arrêt des missions de référents RSA en période estivale et la prise en charge des bénéficiaires par les nouvelles structures référentes a engendré de nombreuses ruptures d'accompagnement. Aussi, les personnes les plus démunies ont-elles continué à nous solliciter. Des rendez-vous ont été proposés dans le but de finaliser les actions et dossier en cours.

179 rendez-vous ont été réalisés lors de cette période estivale de transition.

### Les principales actions

- Accompagnement / suivis retraite
- Aide financière (FSL, FIE, demande d'aide eau, commission permanente...)
- Suivi demande MDPH / recours
- Demande de logement
- Attribution chèque énergie
- Accompagnement démarches administratives : DTR, CSS, actualisation Pôle Emploi, DTR URSSAF,
- Suivi juridique / recours
- Accompagnement et orientation vers des partenaires

Les permanences d'accueil et de réorientation ont été maintenues, 30 personnes ont été reçues :

- Bon alimentaire
- Orientation épicerie sociale/partenaire
- Hébergement d'urgence
- Ticket de bus
- Demande de RSA

Cette période de transition a généré à l'accueil une recrudescence des comportements agressifs causés par la désorganisation et l'incompréhension des changements de référent. Les travailleurs sociaux et les référents d'accueil ont eu un rôle de réassurance et d'orientation en mettant en place des outils.

Le soutien administratif effectué habituellement par les référents a nécessité la mise en place de relais comme l'association Avenir 84 qui a été rencontrée à cet effet. Une augmentation significative de la fréquentation des bus France Service entre le mois de juin 2022 (289 personnes accueillies) et septembre 2022 (446 personnes reçues) pourrait correspondre à la réorientation des allocataires accueillis jusqu'alors par les référents du CCAS.

### L'accompagnement global

Une convention de 2020 avait été prise entre pôle emploi et le CCAS pour la mise en œuvre de l'accompagnement global.

Cet accompagnement permettant à un demandeur d'emploi de rentrer dans un dispositif où les problématiques sociales sont prises en compte par un travailleur social et la mise en emploi/formation est assurée par un conseiller de Pôle Emploi de façon rapprochée avec un portefeuille de 70 personnes. Avant la fin du référencement, le référent orientait les allocataires du RSA vers Pôle Emploi.

La modification des orientations et la généralisation du dispositif a fait l'objet d'un travail de concertation avec les conseillers de pôle emploi lors de réunions organisées à compter du 20 septembre 2022. Elles ont abouti à la mise en place d'une première rencontre réunissant le demandeur d'emploi, le conseiller PE et le travailleur social ; ces rencontres, dites « tripartites », permettent de fixer le cadre de travail et d'expliquer la plus-value de l'accompagnement social.

Ces « tripartites » ont débuté le 18 octobre à raison de 2 demi-journées par semaine intégrant chacune 6 rendez-vous.

Au 31 décembre, 63 personnes bénéficient de cet accompagnement. L'objectif étant la mise en place d'une file active de 140 personnes par travailleur social, ce qui représente un accompagnement mensuel de 70 personnes.

Après trois mois d'exercice, les freins énoncés par le public accueilli sont principalement : la mobilité, la garde d'enfant, l'accès au logement.

Les problématiques rencontrées permettront de travailler l'offre existante et d'être force de propositions pour appréhender les besoins non couverts.

✓ ***Pour conclure, l'année 2022 a permis :***

- D'appréhender un nouveau public,
- D'approfondir les liens avec Pôle Emploi dans un souci d'acculturation visant une connaissance de Pôle Emploi et de l'ensemble de ses dispositifs
- De co-construire des modalités d'intervention
- D'aller à la rencontre de nouveaux partenaires
- De construire de nouveaux indicateurs pour favoriser l'analyse des problématiques

## **LA DOMICILIATION**

La domiciliation permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier et surtout pour accéder à leurs droits et prestations.

La domiciliation est un droit pour les personnes sans domicile stable et une obligation lorsqu'elles sollicitent le bénéfice de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles ainsi que pour l'exercice des droits civils et civiques (article L.264-1 du code de l'action sociale et des familles). Les organismes procédant à l'élection de domicile sont les CCAS ainsi que les organismes agréés à cet effet par le Préfet. Sur la commune d'Avignon, le seul organisme agréé sur 2022 est le Secours Catholique avec un quota de 250 personnes domiciliées.

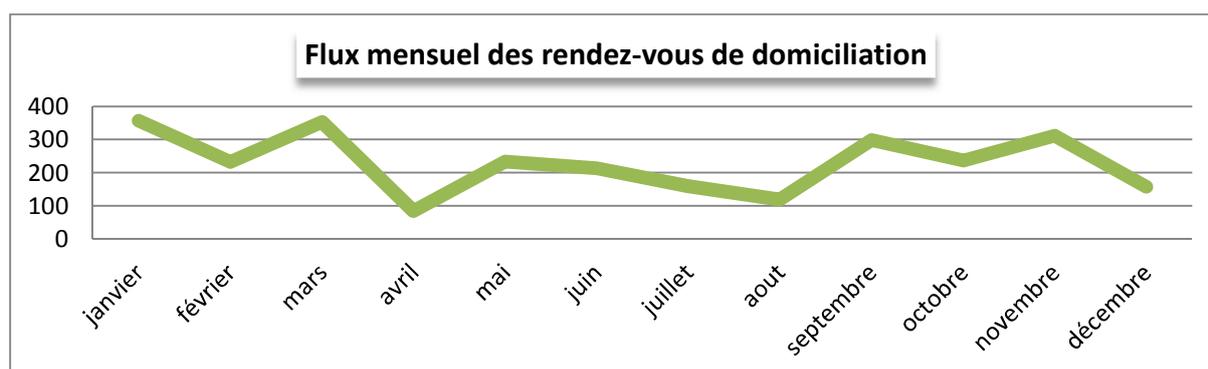
Notons que le Secours Catholique a suspendu les domiciliations à compter du mois d'août 2022 pour une recrudescence des demandes liées aux délais de rendez-vous de 2 mois du CCAS, en période estivale.

### Les rendez-vous

Sur l'année 2022, 2702 rendez-vous d'élection de domicile ont été proposés.

- 1564 personnes se sont présentées contre 1465 l'année 2021.
- 848 personnes ne sont pas venues. Nous émettons l'hypothèse que ces personnes étaient hébergées dans le cadre de l'urgence et qu'elles ont quitté la commune. D'autres oublient leur rendez-vous fixé trop longtemps à l'avance.

Les délais de rendez-vous s'échelonnent entre 4 et 8 semaines en fonction des congés et de l'absence des référentes de domiciliation. Le schéma suivant illustre les rendez-vous proposés par mois.

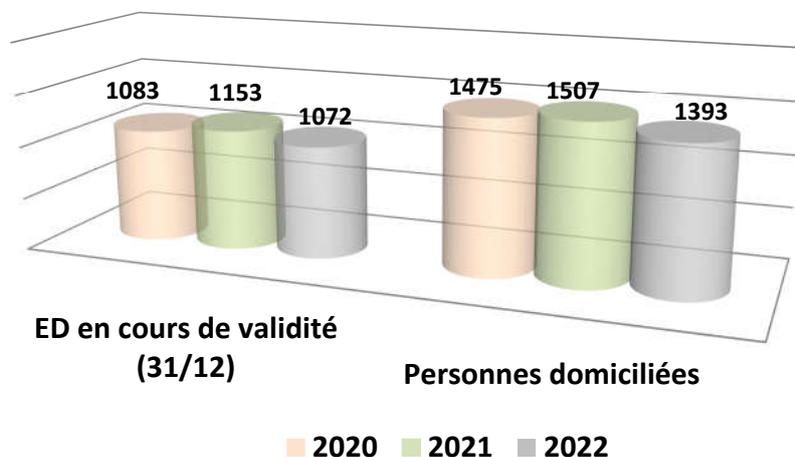


Au moment des vacances scolaires, le demi-effectif des référentes retarde les délais de rendez-vous. Les référentes présentes s'impliquent dans l'accueil et la gestion du courrier. Le 23 mars, le départ d'une référente cumulé aux congés de Printemps fait apparaître une baisse importante des rendez-vous qui ne pourront reprendre « à la normale » qu'à partir du mois de septembre.

L'accueil gère la distribution de courriers, les demandes de rendez-vous, les appels téléphoniques, les personnes qui se présentent pour une demande sociale, les rendez-vous des travailleurs sociaux. L'accueil de la domiciliation est à flux tendu et exacerbe les tensions. Afin de maintenir une continuité de service et dans un esprit de solidarité, les travailleurs sociaux n'hésitent pas à pallier les absences.

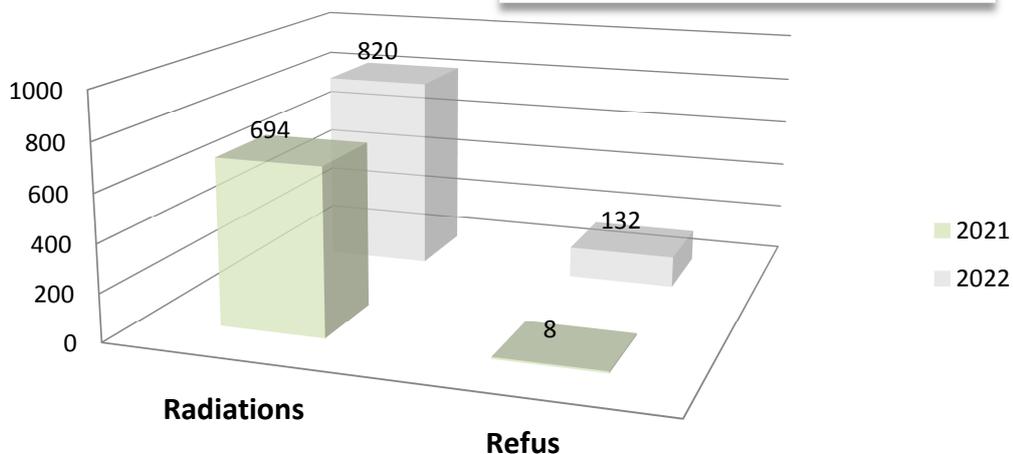
Le nombre de personnes domiciliées au 31 décembre de l'année 2022 laisse apparaître une légère baisse ; pour autant, le nombre d'élection de domicile est légèrement supérieur (1233) à celui de 2021 (1182)

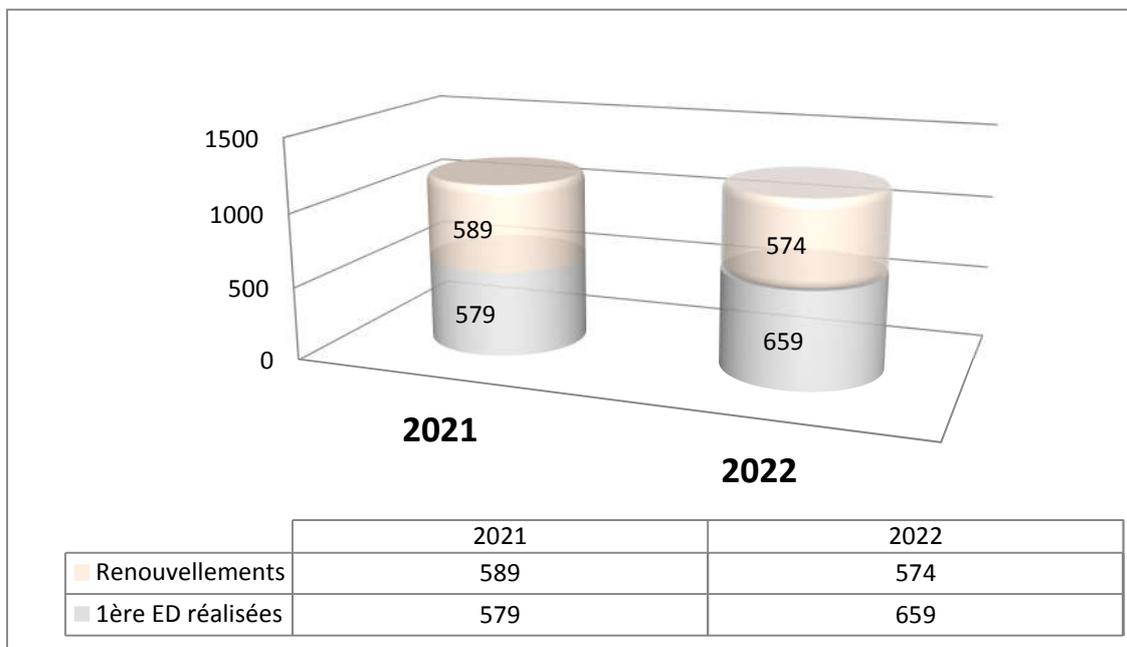
### Elections de domicile: situation au 31/12



La baisse des personnes domiciliées provient d'une part d'un nombre de radiations supérieur (820) à l'année 2021 (694). Les radiations sont provoquées par les départs volontaires des personnes ou par une absence de passage supérieure à trois mois. Et d'autre part par la mise en place d'une commission de domiciliation en septembre 2022 ; commission où sont étudiées toutes les demandes d'élection de domicile qui nécessitent un avis et une prise de décision. Ainsi, 132 refus de domiciliation (contre 8 en 2021) ont-ils été émis.

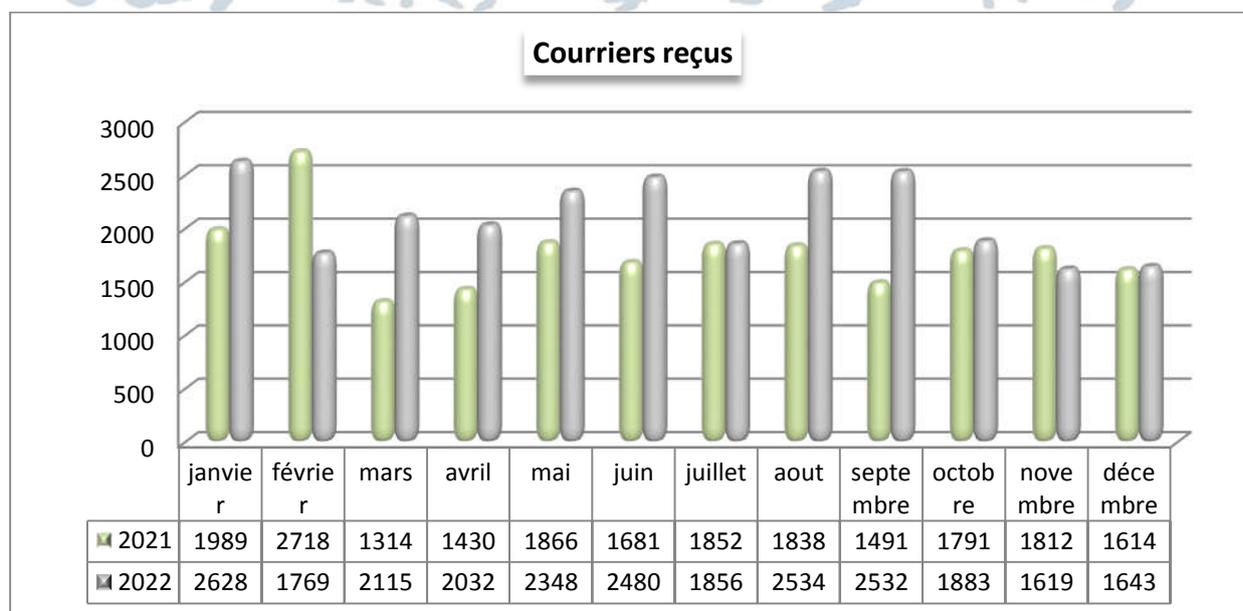
### Radiations et Refus de domiciliation





Avec la mise en place des commissions, les renouvellements font l'objet d'une vigilance particulière notamment concernant l'accès aux droits sociaux.

Le service de domiciliation répond également à une mission de gestion du courrier des personnes domiciliées. Cette gestion comprend la réception, le tri et la remise des courriers : en 2021, le service avait réceptionné 19 782 courriers. En 2022, le service a réceptionné 25 872 courriers, soit 6000 courriers supplémentaires.



Le nombre de passages liés à l'activité courrier est de 13 883 soit une moyenne de 55 personnes par jour.

L'accueil gère les passages liés au courrier, les demandes de rendez-vous, les demandes d'informations sociales, les rendez-vous des travailleurs sociaux, soit une centaine de passages quotidien.

## **SERVICE DE PREVENTION DES EXPULSIONS DOMICILIAIRES**

### ✓ **Rappel des Conventions**

Deux conventions ont été passées avec le CCAS afin d'accompagner les ménages en situation d'expulsion.

Dans le cadre du Plan Pauvreté, une convention annuelle entre le Conseil Départemental et le CCAS est signée depuis 2021. L'objectif était de prendre en charge 50 ménages en file active. Cette convention concerne les ménages en Assignation et Concours de la Force Publique, captés sur la notion d'Aller Vers. Deux missions ont été mises en place dans ce cadre : la complétude des Diagnostics Sociaux Financier ainsi que la mise en place et l'animation d'une Commission Technique Prévention des Expulsions locale.

Dans un second temps, à l'occasion de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Logement d'Abord, une convention entre l'Etat et la Ville d'Avignon a été signée en janvier 2022. L'objectif étant la prise en charge des ménages touchés par un commandement de payer dans le secteur privé, sur la base de l'Aller Vers. L'objectif étant d'intervenir le plus en amont possible auprès des ménages en risque d'expulsion et ainsi éviter la judiciarisation de la procédure.

### **Définition d'Aller Vers**

L'accompagnement socio-financier se réalise sur la base de « l'Aller Vers » qui a pour « effet de produire un accompagnement social globalisant et pertinent auprès de ménages qui cumulent, outre les impayés de loyers, des difficultés sociales et d'accès à l'ensemble de leurs droits ». De plus, les éléments de cadrage du plan quinquennal pour le logement d'abord encouragent les territoires dans le développement des équipes mobiles, pour renforcer « l'Aller Vers » et éviter l'écueil d'une action sociale encore trop tardive dans le parcours de l'expulsion. Ainsi, l'équipe mobile constituée se définit par une prise en compte du ménage en plusieurs étapes : la recherche de contacts téléphoniques, d'informations sociales, une prise de contact facilitant la bienveillance (ex : téléphone, VAD, rencontre en tripartite) et une approche éducative pour proposer un accompagnement. Le ménage peut donc être rencontré et accompagné plusieurs fois par semaine si la résolution de sa problématique le nécessite.

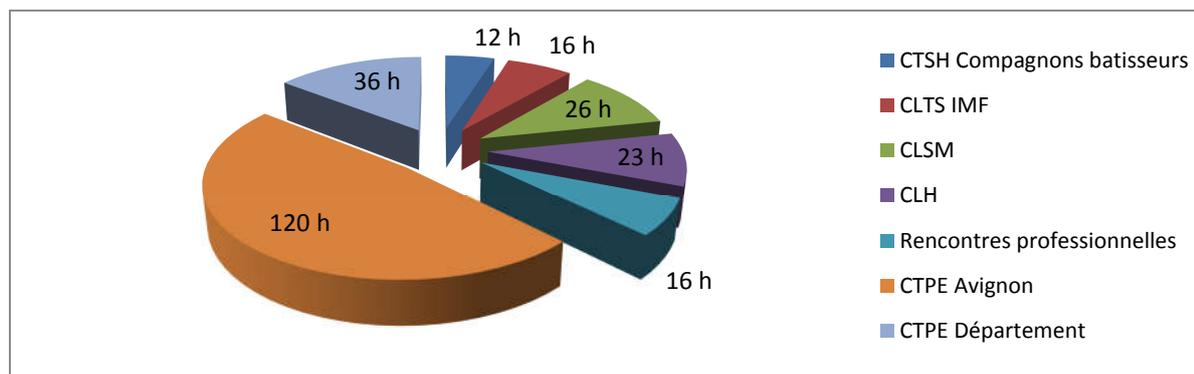
### **La répartition du temps de travail**

Pour l'année 2022, le service PEX du CCAS utilise 994 heures, soit 62 % des heures de travail, à l'accompagnement des ménages. Ce temps d'accompagnement prend en compte les Allers Vers, les visites à domicile, les rendez-vous ainsi que le travail administratif nécessaire à tous les accompagnements sociaux.

### Le reste du temps de travail est réparti sous 3 axes principaux :

- le temps dédié au Pôle Inclusion,
- l'organisation et le développement du service
- la représentation du service auprès des partenaires.

### Représentation du service PEX



Le service a pu pérenniser sa présence auprès des différentes instances partenariales concernant notamment la notion d'habiter des personnes en situation de précarité.

Le service PEX participe de manière permanente aux CTSH des Compagnons Bâtitseur. Certains dossiers ont pu trouver un relais ou un complément d'information auprès du service PEX.

### L'inscription du service PEX du CCAS auprès :

- du Conseil Local en Travail Social (CLTS), animé par L'Institut Méditerranéen de Formation (IMF) : cette instance offre un double objectif : ouvrir le Pôle Inclusion Sociale à la formation d'étudiants de niveau III et co-construire la réponse à la question de la participation des usagers.
- La Commission Locale pour l'Habitat, animée tous les 15 jours par le service prévention des exclusions du Conseil Départemental.

Les rencontres professionnelles ont aussi fait partie d'un temps dédié, nécessaire dans une pratique professionnelle tournée vers l'Aller Vers. Ces temps importants, permettent aux acteurs de bien comprendre la mission, d'échanger sur des situations et de prendre en charge de manière conjointe les problématiques repérées.

Le Conseil Local en Santé Mentale anime sur le territoire des groupes d'acteurs sur la thématique de l'habitat et de la santé mentale. Un travail de proximité avec le CLSM a permis par exemple de prendre en compte l'enjeu de la Prévention des Expulsions dans la politique du Logement d'Abord à Avignon.

### Lieux de travail

Jusqu'en juillet 2022, les travailleurs sociaux Prévention des Expulsions disposaient d'un espace de bureau en open-space au siège du CCAS (2, Avenue Saint-Jean), dans les locaux du Pôle Inclusion Sociale.

Une réorganisation interne a été mise en place pour regrouper les 7 membres de l'équipe PEX dans des locaux plus adaptés à la taille de l'équipe. Ainsi, l'équipe PEX a pu s'installer au Château de la Barbière le 1er juillet 2022, disposant ainsi de deux bureaux de confidentialité et deux bureaux de travail pour les agents du service. Néanmoins, l'équipe a toujours la possibilité d'accueillir les usagers sur l'antenne de Saint-Jean, si ces derniers ne peuvent pas se déplacer jusqu'à la Barbière.

### **Les moyens matériels**

Afin d'optimiser la démarche, des moyens matériels sont en cours de mise en place. Il s'agit d'outils indispensables au développement du service : ordinateurs portables, téléphones portables professionnels, cartes professionnelles, tampons, voitures professionnelles, cartes de transport, vélos électriques... Ces derniers permettront l'amélioration de la démarche d'Aller Vers et ainsi faciliter les interventions au domicile pour les personnes les plus vulnérables et isolées.

### **Le public**

Au 7 juillet 2022, le service Prévention des Expulsions, comptait 51 ménages en file active au stade de l'assignation ou du concours de la force publique. 4 ménages en commandement de payer étaient en cours d'accompagnement.

Le service était dans l'attente de la transmission des ménages en commandement de payer, par l'ADIL, de janvier à mai 2022 alors que les demandes de Diagnostics Sociaux et Financiers (DSF) représentaient la majeure partie de charge de travail. Afin d'harmoniser les pratiques et répondre à une équité des plans de charge entre les travailleurs sociaux, les DSF sont répartis sur l'ensemble de l'équipe.

### **Les commandements de payer**

Les commissaires de justice adressent les commandements de payer à la DDETS qui les enregistre et les envoie à l'ADIL. Charge à l'ADIL d'adresser ces commandements de payer au CCAS. L'ADIL a adressé le 6 octobre 2022 une liste de 141 ménages ayant reçu un commandement de payer entre janvier et septembre de cette année.

### **Modalités de prise en charge**

Après une vérification de cette liste, il est apparu que 29 ménages se trouvaient déjà en assignation ; pris en charge dans le cadre d'un DSF.

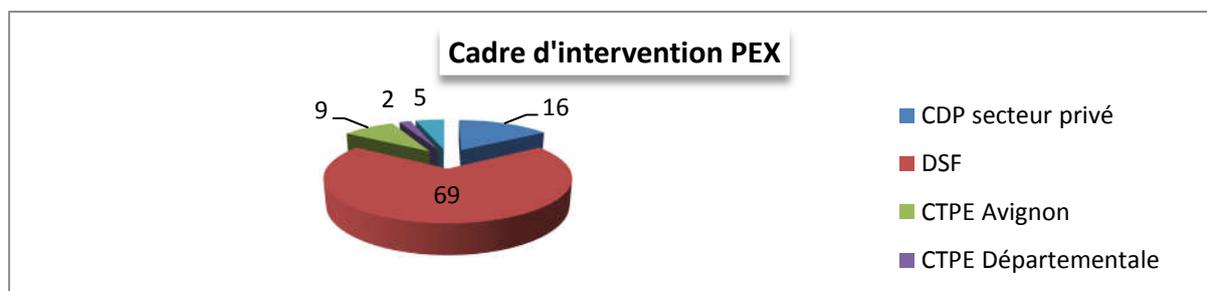
Un courrier de mise à disposition a été adressé aux 126 ménages restants.

- 43% des personnes n'ont pas répondu à ce premier contact. Cependant, 31 ménages ont ensuite répondu à nos appels téléphoniques.
- 32 % des courriers ont été retournés en « NPAI » : l'équipe s'est alors rendue au domicile des 42 ménages dont le courrier avait été retourné. 37 personnes avaient quitté leur domicile ; 5 avis de passage ont été déposés.
- 12% ont contacté notre service

16 ménages supplémentaires ont été orientés vers notre service dès avril 2022 par l'ADIL, la DDETS, le Conseil Départemental et les associations.

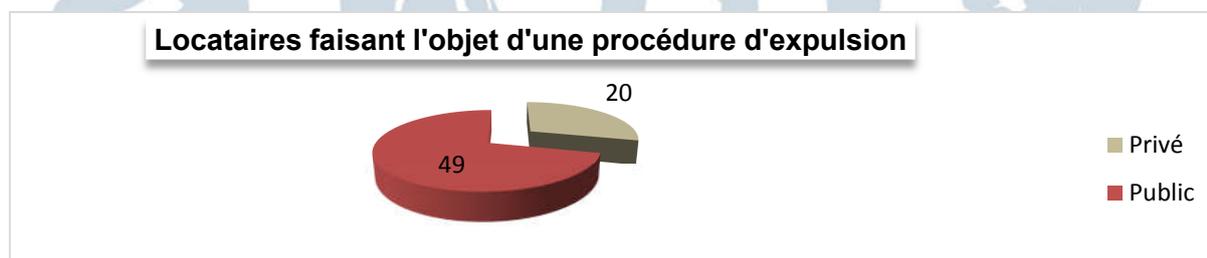
### Les diagnostics sociaux financiers (DSF)

Depuis la création du service Prévention des expulsions du CCAS, une partie importante des locataires sont rencontrés et accompagnés dans le cadre de la mission Diagnostic Social et Financier (DSF).

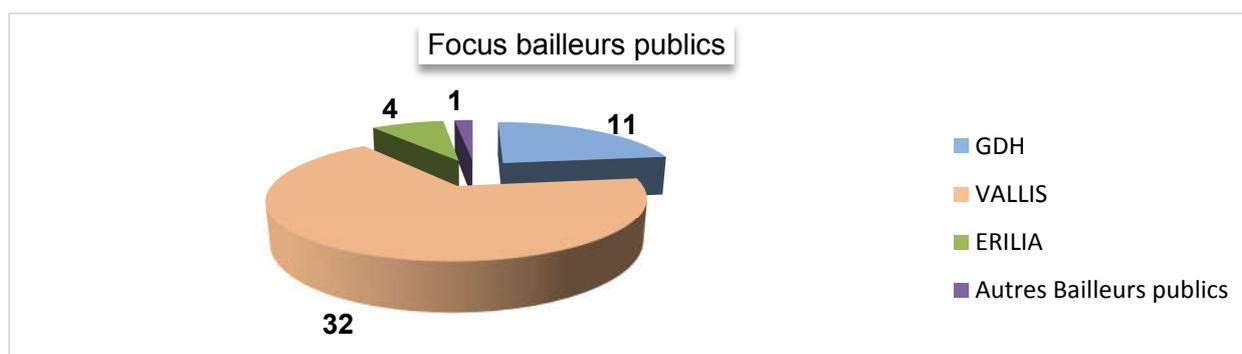


En 2022, 69 locataires ont été accompagnés par le service PEX dans le cadre de la mission DSF. Parmi ces 69 locataires, 54 ont fait l'objet de la réalisation et de l'envoi d'un DSF.

### Analyse des secteurs privés/publics



En 2022, dans le cadre de la mission DSF, les ménages orientés au service PEX sont en majorité locataires du secteur public, comme en 2021. Cela peut s'expliquer par le fait que les bailleurs, dotés de service contentieux, ont les moyens de suivre les procédures. Cela peut s'expliquer également par le travail de coopération, instauré depuis maintenant plusieurs années sur le suivi administratif des procédures entre bailleurs, DDETS et Service Prévention des Exclusions du Conseil Départemental.



## Analyse des stades de procédure lors des demandes de DSF



Dans le cadre de la mission DSF, le service PEX du CCAS a été sollicité en majorité dans le cadre de l'Assignation. Comme en 2021, la mission PEX CCAS à ce stade de la procédure est primordiale car les enjeux sont forts pour les locataires et l'intervention sociale CCAS :

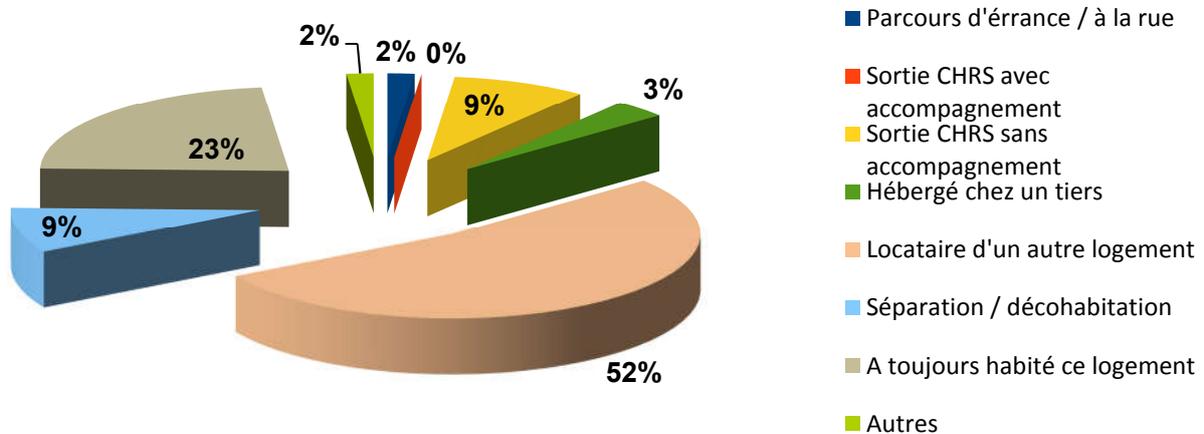
- rencontrer le locataire avant l'audience,
- proposer un accompagnement avec un plan d'action permettant de rétablir la situation,
- accompagner le foyer à l'audience,
- sauvegarder le bail,
- maintenir les engagements établis auprès du bailleur et du juge de l'exécution afin d'éviter la poursuite de la procédure.

En 2022, sur les 69 ménages captés/accompagnés dans le cadre de la mission DSF, 10 ont fait l'objet d'une poursuite de procédure, avec une nouvelle demande de DSF dans le cadre d'un passage en Réquisition Force Publique.

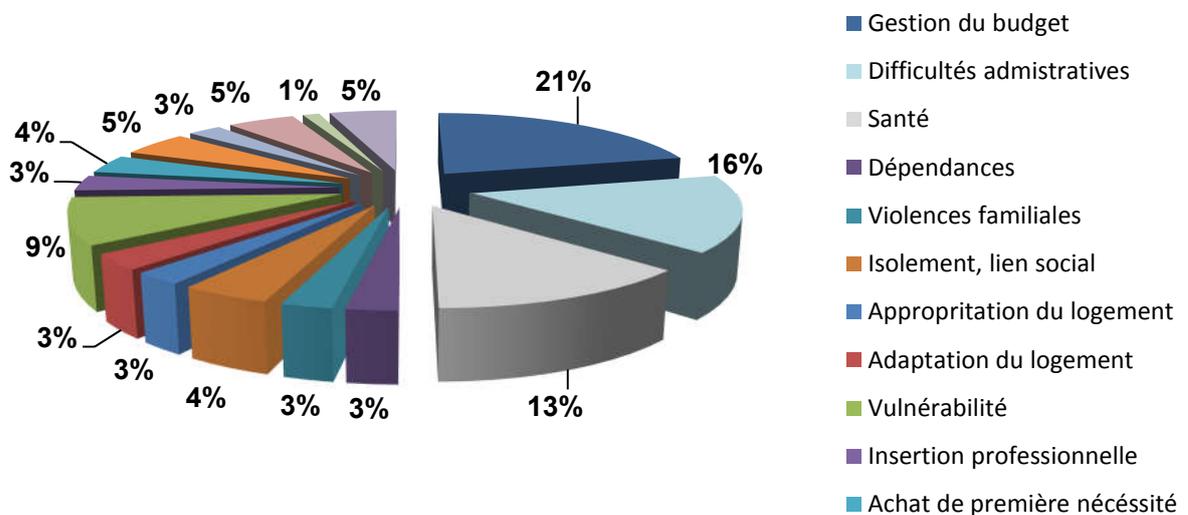
### Analyse de la situation locative et des motifs de la procédure dans le cadre de la mission DSF

Le service PEX s'est attaché courant 2022 à mettre en évidence les parcours locatifs des locataires. Dans le cadre de la mission DSF, les locataires ayant eu un parcours d'errance, sortie de CHRS sans accompagnement et ayant dû faire face à une séparation ou une décohabitation, sont des locataires vulnérables face à la gestion de leur procédure d'expulsion. Cela pose la question du repérage et de l'accompagnement social de ces foyers dès l'entrée dans un parcours locatif ou dès la séparation, décohabitation.

## Parcours locatif antérieur des locataires captés



## Problématiques repérées dans le cadre de la mission DSF

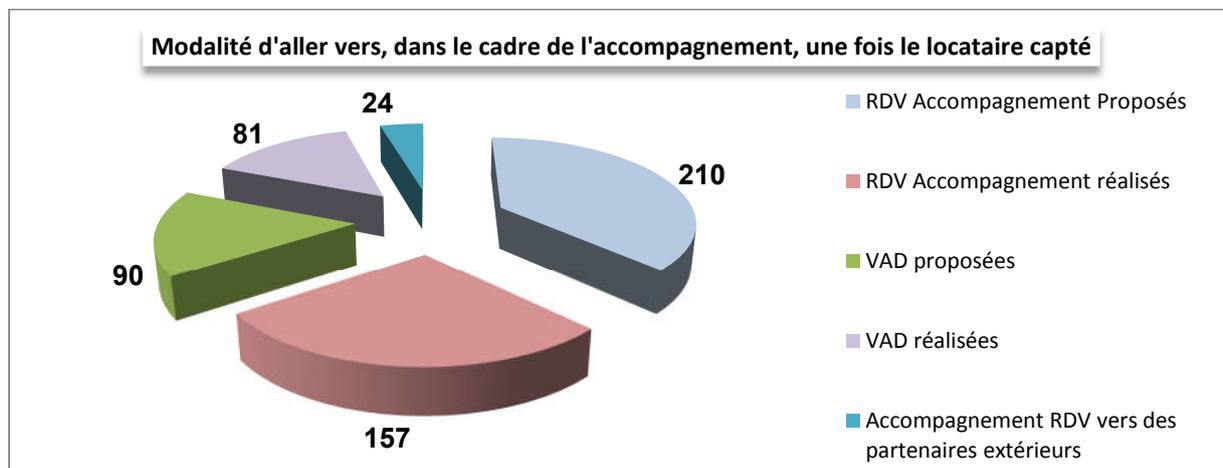


L'équipe PEX CCAS se positionne vers une identification et un repérage de ces ménages au CCAS afin d'éviter des ruptures de parcours logement et de renforcer la coopération des acteurs logement / hébergement sur le territoire avignonnais. Cette analyse, est d'autant plus importante que ces locataires ayant un parcours locatif que l'on pourrait nommer de « fragile » se retrouvent dans les problématiques repérées suivantes :

- la gestion du budget,
- les problématiques administratives,
- la santé et la vulnérabilité.

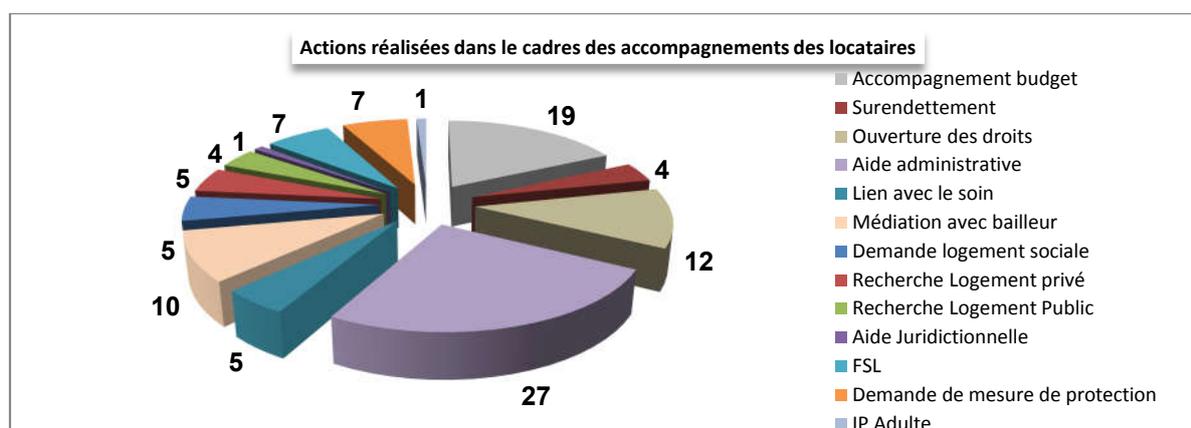
Une intervention le plus en amont possible constitue un enjeu important dans le cadre d'intervention de la politique sociale du Logement d'Abord.

Le diagramme ci-joint met en lumière les différentes modalités d'aller vers dans le cadre des accompagnements, lorsque le foyer est capté.

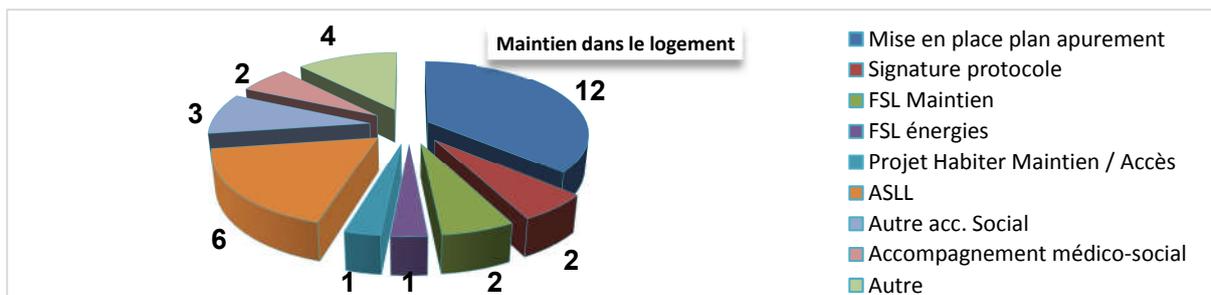


Ces chiffres traduisent bien l'efficacité de « l'aller vers » dans le sens où 74 % des demandes de RDV de la part du travailleur social PEX aboutissent. De plus, 90 % des demandes de VAD de la part du travailleur social PEX aboutissent. Le pourcentage d'efficacité de la VAD met bien en lumière le besoin de proximité de certains locataires avec leur référent social, dû à une vulnérabilité et un manque d'autonomie. Se pose également la question de la demande implicite du locataire et la prise en compte de leurs conditions d'habiter.

### L'analyse des besoins du locataire



Concernant, le projet du locataire, la question du maintien dans son logement est prépondérante. Dans le cas où les locataires captés souhaitent rester dans le logement, plusieurs solutions, dispositifs, ont été mobilisés par l'équipe PEX CCAS.



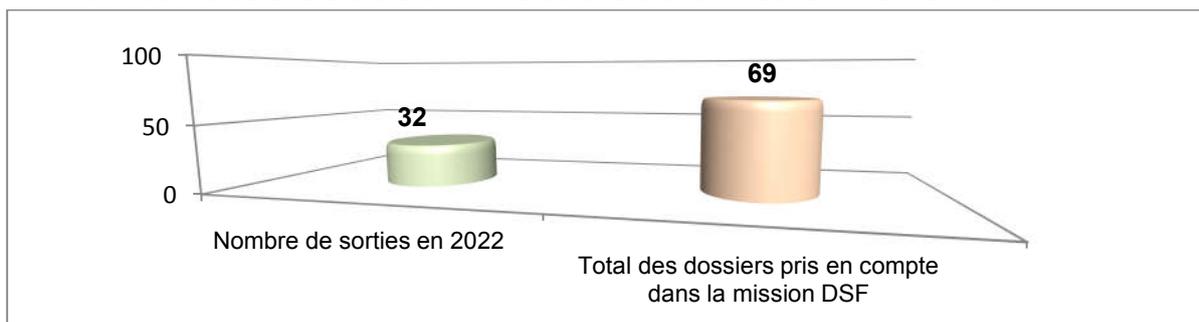
Concernant l'accompagnement du locataire à se reloger, le service PEX a fait face à plusieurs niveaux d'intervention en 2022, c'est à dire, qu'il a accompagné en 2022 des projets au long cours comme un projet admission en CHRS, en EHPAD, un projet mutation chez GDH, non abouti fin 2022 par exemple, 1 demande d'AVDL concernant un locataire déjà expulsé de son appartement lorsqu'il a été capté par le service, 1 demande de FSL accès après l'intégration dans la résidence ADOMA suite à une expulsion survenue en juillet 2021.

### Notion de sortie des accompagnements du service PEX

En 2022, dans le cadre de la mission DSF, 32 sorties ont été réalisées par le service. Les différents motifs de sortie sont :

- Le ménage n'a pas été capté (ex : le ménage n'a pas répondu aux sollicitations du service PEX CCAS, le ménage n'est plus dans les lieux, le ménage est décédé)
- Le ménage a été capté mais n'a pas souhaité être accompagné par le service
- Le ménage a été capté et était déjà connu et accompagné pour un autre service, structure ou association. La mission du service PEX a été de faire le lien avec la référence sociale et de réaliser le DSF.

### Nombre de dossiers sortis dans le cadre de la mission DSF en 2022



54% des demandes de DSF seront traitées en accompagnement et resteront dans la file active du service PEX jusqu'à la sécurisation de leur situation au regard des objectifs suivants :

- L'état de l'endettement locatif
- La sortie de la procédure d'expulsion
- Maintien dans le logement
- Relogement.

Pour atteindre tous ces objectifs et considérer que le locataire capté par le service PEX CCAS, plusieurs semaines, voire plusieurs mois sont nécessaires.

### **CTPE décentralisée sur Avignon**

Depuis octobre 2021, le CCAS d'Avignon anime chaque mois une Commission Technique de Prévention des Expulsions (CTPE), pour étudier les situations de ménage en risque d'expulsion sur le territoire d'Avignon.

La « CTPE décentralisée d'Avignon » vient compléter la CTPE départementale organisée chaque mois par la Commission de Coordination des Acteurs de Prévention des Expulsions (CCAPEX).

Au cours de l'année 2022, 10 CTPE ont été organisées par le CCAS (une par mois, hormis août et décembre).

### **Rôle et missions de la CTPE décentralisée d'Avignon**

La CTPE a pour mission de rendre des avis et des préconisations sur des situations particulièrement complexes. La CTPE intervient à tous les stades de la procédure d'expulsion. Elle réunit des acteurs spécialisés (institutionnels, associatifs, sociaux...) qui vont étudier les situations et émettre une préconisation. La CTPE n'a qu'un rôle consultatif, à destination des instances décisionnelles (Préfecture, Justice, CAF...). Elle n'a pas de pouvoir décisionnel. La CTPE peut également avoir un rôle de coordination entre les acteurs et de suivi des préconisations.

Elle est composée de membres permanents (DDETS, Conseil départemental, CCAS, SIAO, CAF, ADIL, associations spécialisées...), et d'invités. Les propriétaires-bailleurs et les ménages en cours d'expulsions peuvent également y être conviés. En 2022, sur proposition du CCAS, un propriétaire-bailleur est d'ailleurs venu lui-même exposer la situation de son locataire aux membres de la commission.

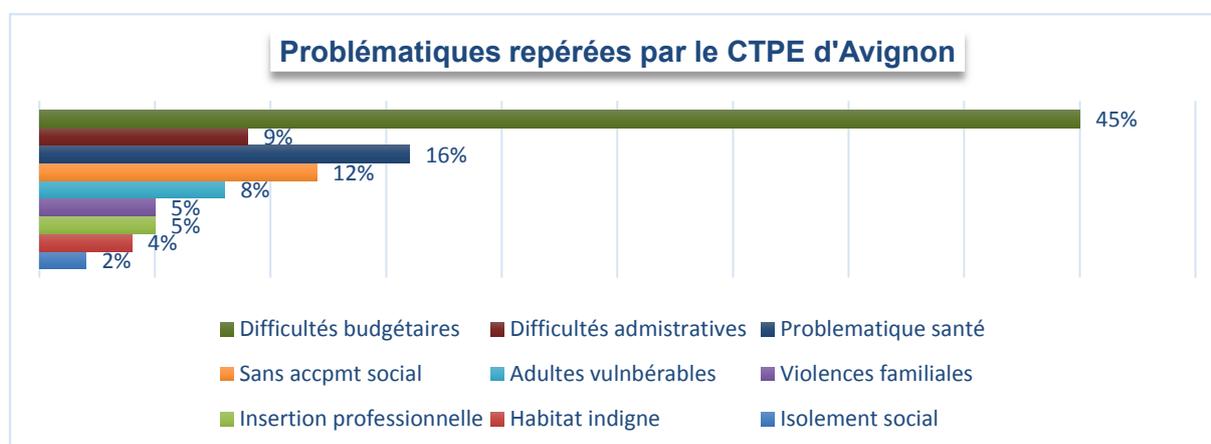
Chacun a la possibilité de saisir la CTPE (travailleurs sociaux, bailleurs sociaux, propriétaires privés, CAF, Préfecture...) afin qu'une situation y soit étudiée.

### **Éléments analytiques de la « CTPE d'Avignon » en 2022**

Au cours des 10 « CTPE d'Avignon » de l'année 2022, les situations de 90 locataires ont été étudiées par les membres de la commission. La situation complexe de ces 90 locataires a parfois nécessité plusieurs passages en CTPE au cours de l'année, ce qui représente au total 106 dossiers étudiés.

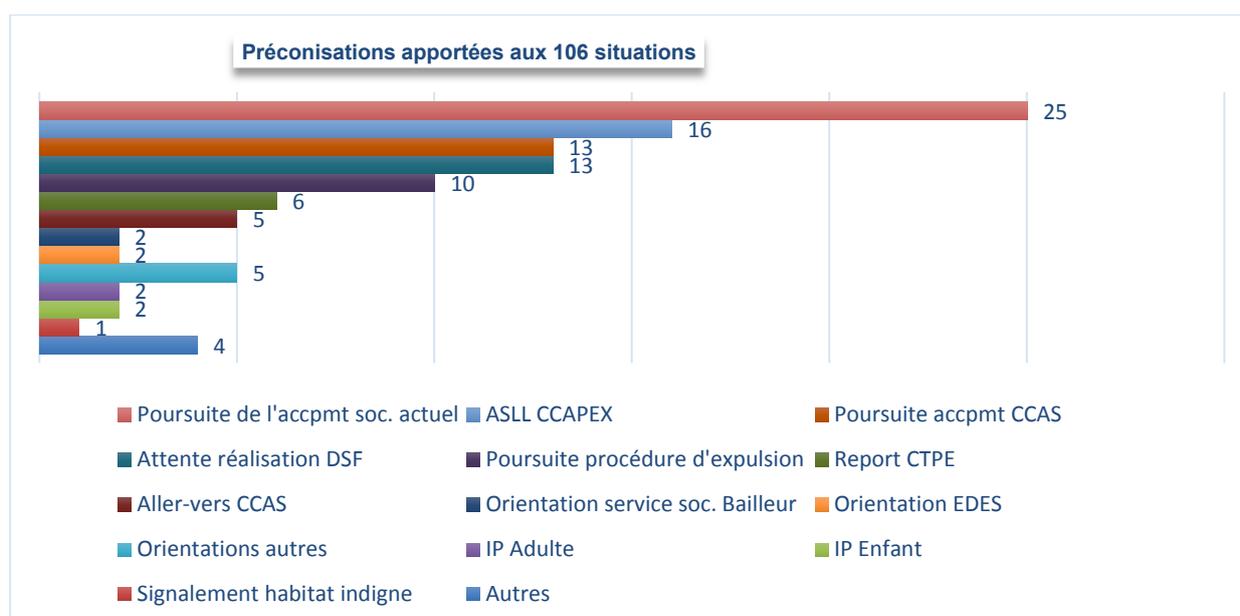
A ce jour, les bailleurs sociaux sont ceux qui sollicitent majoritairement la CTPE d'Avignon. En effet, sur les 90 ménages passés en CTPE en 2022, 59 d'entre eux (soit 66%) ont été présentés à la demande des bailleurs sociaux d'Avignon. Vallis Habitat est le bailleur social qui a le plus sollicité la CTPE (24 dossiers), puis Érilia (20) et enfin Grand Delta Habitat (15).

Hormis les bailleurs sociaux, 3 autres acteurs ont sollicité la CTPE en 2022 : le premier d'entre eux est le CCAS lui-même, qui a inscrit à l'ordre du jour 18 situations, soit 20% des ménages étudiés. Vient ensuite la DDETS, qui a sollicité l'avis de la CTPE à 8 reprises en 2022 (9%). Enfin, l'ADIL a demandé le passage de 5 situations, soit 5% des dossiers étudiés.



La problématique principale repérée par la CTPE d'Avignon est une difficulté budgétaire (45%) : cette problématique comprend à la fois les personnes dont les ressources sont si faibles qu'elles n'arrivent plus à faire face à leurs dépenses ; mais aussi les personnes dont le loyer est adapté à leurs revenus mais qui connaissent une difficulté dans la gestion de leur budget.

La difficulté budgétaire, couplée aux difficultés administratives (les personnes qui ne savent ni lire, ni écrire, qui ne maîtrisent pas le français ou qui ont des problèmes de compréhension des documents), représentent alors 54% du public en procédure d'expulsion étudié par la CTPE d'Avignon.

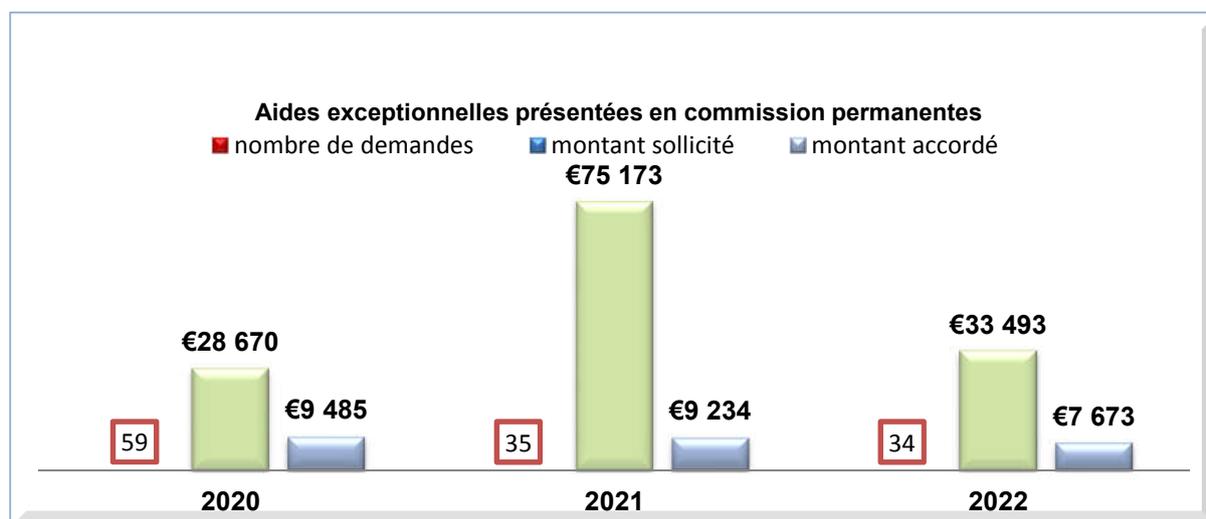


La CTPE décentralisée d'Avignon apporte plusieurs avantages :

- Possibilité d'étudier plus de situations au niveau local, mais aussi au niveau départemental en déchargeant la CCAPEX de tous les dossiers d'Avignon.
- Suivi des dossiers plus « personnalisé »
- Intervention du CCAS mis en place rapidement, dans les situations les plus boquées. L'aller-vers a permis parfois de repérer des problématiques qu'il n'aurait pas été possible de détecter autrement. Pour exemple, à 3 reprises, l'aller-vers a permis de déceler des familles logées en « habitat indigne ».

## LA COMMISSION PERMANENTE

La gestion des commissions d'aides facultatives (aides exceptionnelles et eau) s'effectue au sein du pôle inclusion. La commission, qui se réunissait tous les 15 jours se déroule en 2022 toutes les trois semaines dans un souci de gestion de temps.



L'enveloppe allouée pour les aides financières est de 30 000€ pour 2022. Le montant des aides sollicitées sur l'année 2022 est inférieure de plus de 50% par rapport à 2021. L'arrêt du référencement des bénéficiaires du RSA accompagnés par les travailleurs sociaux du CCAS explique cette baisse.

Le CCAS dispose également d'une enveloppe de 5000€ pour des secours en numéraire qui permet d'aider les personnes en rupture de ressource pour des aides alimentaires ou des aides à la mobilité. Cette année, 540€ ont été attribués dans ce cadre. Ces aides ne sont instruites que par les travailleurs sociaux du CCAS.

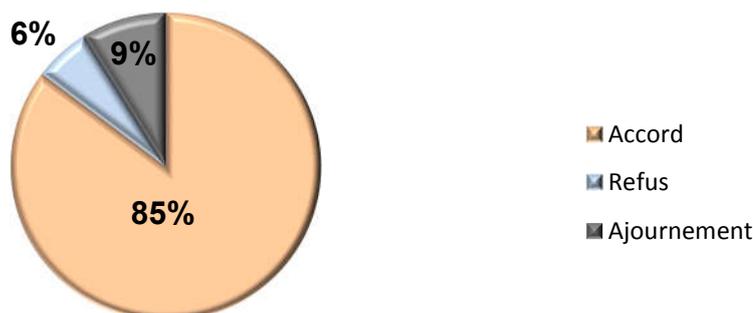
Le règlement intérieur des aides facultatives doit être revu avec les pôles opérationnels du CCAS pour mieux correspondre aux besoins. D'autant que le changement de mission du Pôle Inclusion occasionne l'accueil d'un public différent qui peut avoir des ressources sans pouvoir prétendre aux aides de droit commun.

## Les aides pour l'eau

Le Pôle Inclusion est en charge de la gestion administrative des demandes d'aide pour le paiement des factures d'eau. Les demandes sont enregistrées et adressées au service des eaux pour le calcul des montants des aides attribuées par les services d'assainissement (VEOLIA) et de distribution (SUEZ). Les demandes sont traitées mensuellement par le service des eaux. Par contre, celles dont le quotient social est supérieur à 700€ ou dont la consommation est supérieure à 20m<sup>2</sup> sont présentées en commission permanente.

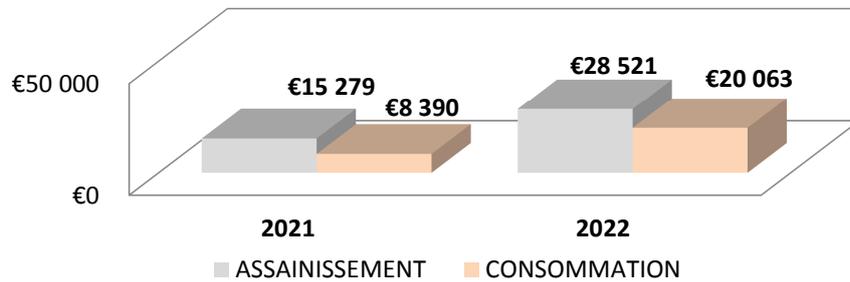
Attribution Mensuelles 2022	Nombre de dossiers Accordés	Nombre de dossiers rejetés	Nombre de dossiers ajournés	Total	part eau	assainissement	Total
janvier	18	5	5	28	1 078,91 €	1 336,28 €	2 415,19 €
février	16	3	2	21	1 066,86 €	1 360,08 €	2 426,94 €
mars	21	5	5	31	1 384,71 €	2 060,66 €	3 445,37 €
Avril	26	0	2	28	1 679,79 €	2 476,56 €	4 156,37 €
Mai	21	6	8	35	1 382,34 €	1 988,14 €	3 370,48 €
Juin	28	7	6	41	1 754,15 €	2 610,87 €	4 365,02 €
juillet	29	6	5	40	1 876,07 €	2 832,46 €	4 708,53 €
aout	15	0	9	24	861,12 €	1 243,21 €	2 104,33 €
septembre	21	6	7	34	1 569,31 €	2 333,04 €	3 902,35 €
octobre	16	0	10	26	972,32 €	1 284,83 €	2 257,15 €
novembre	34	10	13	57	2 669,12 €	3 736,55 €	6 405,67 €
décembre	48	4	7	59	3 769,05 €	5 258,47 €	9 027,52 €
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>52</b>	<b>79</b>	<b>424</b>	<b>20 063,75 €</b>	<b>28 521,15 €</b>	<b>48 584,92 €</b>

### Répartition des décisions



En 2022, 48 584€ ont été accordés contre 25 850€ en 2021. En fin d'année 2021, le Grand Avignon, après une concertation avec Suez et Véolia a consenti à diminuer le pourcentage de participation obligatoire de 20% à 10% et à modifier l'assiette de l'aide en se basant sur la totalité de la facture, taxes et abonnement inclus.

Part assainissement et eau 2021 et 2022



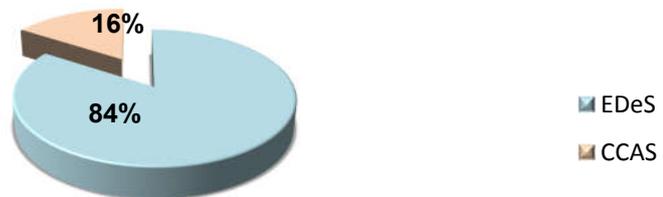
Il apparait clairement une augmentation de plus de 50% du montant des aides attribuées en 2022 pour un montant total de 48 584 € par rapport à celui de 2021 : 23 669€.

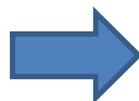
**Enveloppe financière mise à disposition par les distributeurs d'eau**

DOTATION ANNEE N - TOTAL	115 878,00 €
Report des années antérieures	208 812,00 €
<b>Total de la dotation restante eau + ass.</b>	<b>324 690,00 €</b>
<b>Total des aides accordées en année N</b>	<b>48 106,09 €</b>
<b>Solde budget à consommer</b>	<b>276 583,91 €</b>

L'intervention du Pôle Inclusion dans la gestion de ces demandes d'eau est estimée à 70% d'un équivalent temps plein alors que sur les 424 dossiers instruits administrativement, seulement 67 le sont par les travailleurs sociaux du CCAS, les EDeS en ayant instruit 357.

Répartition des demandes





<p>Premier accueil de proximité. Une réflexion globale sur l'accueil au sein du CCAS est indispensable à la construction d'un accueil social de qualité</p>	<p>Cette réflexion reste d'actualité, d'autant que les tensions à l'accueil sont en augmentation.</p>
<p>Accompagner les bénéficiaires du RSA selon une « référence de parcours »</p>	<p>Le changement de public accompagné par les travailleurs sociaux du CCAS implique d'autres modalités d'intervention qui sont à travailler pour l'année à venir.</p>
<p>Améliorer la connaissance des personnes domiciliées</p>	<p>La mise en place d'une commission de domiciliation permet de mieux appréhender les motifs d'élection de domicile. La typologie du public reste à affiner.</p>
<p>Création d'un service dédié à la Prévention des expulsions domiciliaires</p>	<p>Ce service a vu le jour en 2022 et reste en construction dans le cadre de l'AMI « Logement d'abord ».</p>

### Conclusion et perspectives 2023

Le Pôle Inclusion Sociale poursuit son développement et sa structuration des services dans le souci d'une action sociale au plus proche des habitants de la commune. La spécificité d'un CCAS doit permettre de s'adapter rapidement à la fois au contexte social de la commune qu'au public accueilli.

A ce jour, les postes des travailleurs sociaux sont financés par l'Etat et le Département, rendant ainsi l'action sociale communale dépendante des orientations de nos financeurs, au détriment d'une politique sociale spécifiquement communale. Afin d'augmenter les recettes de fonctionnement, une demande de plus de 100 000€ a été sollicitée au Fond Social Européen, pour 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'action sociale déployée au sein du Pôle d'inclusion sociale se situe résolument au plus près des personnes accompagnées et représente une plus-value dans le paysage territorial de l'action sociale. Les équipes du pôle inclusion renforcent les partenariats avec les acteurs sociaux et médico-sociaux de la ville afin de créer un maillage et une coordination visant à optimiser les prises en charge et rendre l'action du CCAS plus visible.

Le contexte social fragilisé accentue les souffrances et l'exclusion. Les équipes ont plus que jamais besoin d'être épaulées pour mener à bien leur mission de Solidarité envers les plus démunis.

## VILLE AMIE DES SENIORS

La direction Ville amie des Séniors du CCAS est au service des Séniors avignonnais.  
Ses objectifs sont les suivants :

- Accompagner les seniors dans leur quotidien
- Favoriser le lien social
- Retarder le vieillissement par des activités de prévention
- Lutter contre l'isolement social
- Proposer des activités intergénérationnelles
- Proposer des actions de proximité.

Après de nombreuses activités suspendues en 2020 et 2021, l'année 2022 marque un retour à la normale dans les activités de VAS. Elle est marquée par le nouveau partenariat avec la Poste et le traiteur Platö pour le portage de repas, une aide de la conférence des financeurs pour le projet d'animation à domicile pour les usagers les plus isolés et fragilisés et une reprise d'activité pour les foyers restaurants avec un programme d'activités renouvelé.

Côté accompagnement social, des choix forts ont été traduits par une nouvelle organisation et un travail renforcé avec les EDES d'Avignon, le DAC, le service Tranquillité publique de la Ville afin de mieux articuler les missions de chacun pour un meilleur service aux usagers.

### Les équipes en place

#### Le lien social

Animations et les foyers restaurants du château de la Barbière et de la Livrée de Viviers.

LIEN SOCIAL	
Référente	A. DEZOU
Assistante administrative et logistique	V.DEJARDIN
Développement partenariat	I. BASTARDY
Accueil Livrée de viviers	D.DJELABIA et MC. TERRUSSE
Animatrice Livrée de viviers	M. MEYRUEY
Animatrices Château Barbière	C. BARTHELEMY – P.DAHAN
Entretien et service Livrée de viviers	M. CHAULIAT et MJ. GOMEZ
Entretien et service Château Barbière	J. CHAPALAIN et J.LAGUIN
Chargée cuisine Livrée de viviers	Z.SAHKI
Chargée cuisine Château Barbière	H. BRASS

## L'aide au maintien à domicile

MAINTIEN A DOMICILE	
Chargée de planification Téléassistance	C.SERPIN
Portage repas	Omar ABSLAMA Nadine GOMEZ Eric MANCHON Corinne PIGOUX
Intervenantes à Domicile	Sylvie ALCAIS Samya BENTALEB Feoudja DAOUDI jusqu'au 01/10/2022 Pauline JULLI Isabelle GUETAL Julie MOGADOR jusqu'au 01/08/2022 Sandrine PIGEON Zorha TEDBIRT jusqu'au 01/11/2022 Marie-Hélène VARLEZ-JOURDAN

## L'accompagnement social

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	
Référente	L.MASCRET
Référentes de parcours	S.BALEDA, E.CATTEAU jusqu'au 01/09/2022, F.GAY, NM.MANSARD
Chargées d'accueil et de proximité	M.BOISSIN puis K. SLITANE, A.CASSIN, C.DOUZI, C.LENHARD, B.RANC, S.SAHKI

**Le Comité Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Grand Avignon**, centre de ressources, chargé d'informer le public :

CLIC Gd Avignon – Avignon Accueil Handicap	Evelyne DOR
--	-------------

## Le service Lien social

L'année 2022 fait état d'un retour à la normale après deux années de crise sanitaire avec cependant, en début d'année, encore quelques restrictions.

Les deux foyers restaurants, fortement impactés en 2021, ont pu reprendre une activité en 2022.

## LES ANIMATIONS SENIORS

Depuis 2012, le service gère 2 foyers restaurants autour desquels sont organisées des activités (la Livrée de Viviers et le Château de la Barbière). Les partenariats du service comme les financements liés à la prévention de la perte d'autonomie permettent de proposer quotidiennement des activités aux usagers.

## Activités pour la prévention du vieillissement

Un bulletin « animations seniors » est établi par le service Lien Social. Tous les 2 mois, toutes les activités proposées aux Seniors y sont présentées.

Ce dernier est envoyé par mailing aux séniors inscrits ainsi qu'aux foyers logement et résidences autonomes. Il est également distribué dans les mairies de quartier ainsi que dans différents lieux de la ville tels que l'office du tourisme, la médiathèque, les centres sociaux.

### En voici les grandes lignes :

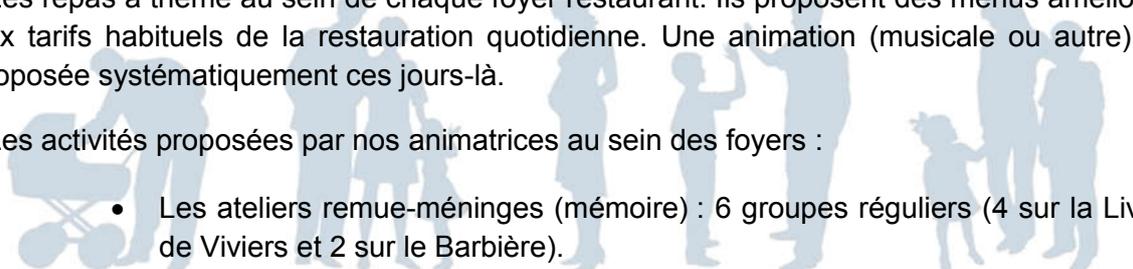
- Les temps forts et actions à mettre en avant au point de vue communication, font l'ouverture du programme des animations seniors

- Les activités culturelles et sportives proposées par la Ville.

- Présentation du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Grand Avignon, centre de ressources.

- Les repas à thème au sein de chaque foyer restaurant. Ils proposent des menus améliorés, aux tarifs habituels de la restauration quotidienne. Une animation (musicale ou autre) est proposée systématiquement ces jours-là.

- Les activités proposées par nos animatrices au sein des foyers :

- 
- Les ateliers remue-méninges (mémoire) : 6 groupes réguliers (4 sur la Livrée de Viviers et 2 sur le Barbière).
  - Les ateliers d'apprentissage de l'Anglais
  - Les ateliers créa et arts plastique
  - Les ateliers peinture
  - Les ateliers tricot
  - Jeux divers pour se rencontrer (initiation aux nouveaux jeux, jeu des chiffres et des lettres, molky, tamgram, scrabble, fléchettes, bowling...)
  - Les ateliers cuisine
  - Déjeuners anniversaires (durant lesquels les natifs du mois sont fêtés)
  - Sorties culturelles et sorties découvertes

- Les activités proposées par nos partenaires en gratuité

- Pour être bien dans son corps – activités sportives :  
Gymnastique douce adaptée, atelier prévention des chutes, yoga, danse en ligne.
- Pour être bien dans sa tête :  
Sophrologie, bien vieillir, cultivons l'optimisme, apprendre par les contes, conférence Histoire de l'Art, groupes de paroles.
- Pour faire ensemble : conférences et ateliers numériques

- Forum numérique  
Le 1er mars 2022, le service Lien Social, en partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Educative et Prévention sur les Territoires) a organisé un forum numérique à la salle polyvalente de Montfavet. Cette action a été mise en place en direction des seniors des territoires d'Avignon afin de lutter contre la fracture numérique en PACA avec la contribution financière de la CFPPA84. Ce forum a été articulé autour d'animations, d'ateliers de démonstration et de conférences. A la suite de ce forum, il a été proposé la mise en place d'actions collectives avec 10 ateliers numériques déployés dans les différents quartiers d'Avignon.

#### Fréquentation du forum numérique :

- 330 visiteurs de 9h30 à 16h00
- 2/3 des visiteurs sont des femmes et 1/3 sont des hommes
- 2/3 des visiteurs ont 60 ans et plus
- 1/3 ont 70 ans et plus
- 8 plus de 80 ans
- 250 participants au total pour les 6 conférences proposées

Le partenariat avec le département Culture de la Ville à travers la programmation Le Bel Age a repris en Octobre 2021. En 2022, 30 visites gratuites ont été proposées à 97 personnes. Cette action est reconduite en 2023.

Les ateliers de BAO-PAO avec l'association ARCAZIC, dans le cadre du projet Musique Ensemble, financé par la CFPPA84, durant 2 mois, ont eu lieu 10 ateliers d'une ½ journée sur nos 2 foyers restaurants seniors. 10 à 15 usagers étaient présents à chaque séance.

Le BAO-PAO, instrument novateur, permet de prévenir la perte d'autonomie et de créer du lien social.

#### Les foyers restaurants

Foyer restaurant	Nb de repas	Facturation
LIVREE DE VIVIERS	7325	21 318.50 €
BARBIERE	4490	14888.50 €

#### Les foyers en Goguette

Le service Lien Social a organisé les foyers en Goguette le 31 Mai 2022. Les deux foyers restaurants Seniors ont pris le large au Centre de Loisirs de Châteauneuf de Gadagne. **135 personnes** étaient réunies autour d'un aïoli. Cette journée conviviale était accompagnée d'une ambiance musicale. A cette occasion et afin de faciliter la venue de nos usagers, un transport avait été proposé pour 44 personnes.

Le 22 septembre 2022 le service Lien Social a également organisé un **thé dansant.**, 75 personnes ont participé à cet après-midi.

## **La Semaine Bleue**

En 2022, la semaine bleue s'est déroulée du 3 au 10 octobre 2022. Le CCAS et les services Tranquillité Publique de la Ville ont travaillé en étroite collaboration afin de proposer un programme commun aux Séniors Avignonnais.

### **Les activités proposées :**

- Mardi 4 octobre : Théâtre Forum – Salle polyvalente de Montfavet  
200 personnes présentes.
- Mercredi 5 et Jeudi 6 octobre matin Forum des associations :  
14 partenaires présents durant 1 jour ½ pour présenter leurs actions / environ une quarantaine de Séniors sont venus s'informer.
- Vendredi 7 octobre : journée des aidants (70 personnes)
- Jeudi 6 et Vendredi 7 octobre : Repas à thème sur les foyers restaurants.

**Au total 121 seniors ont participé aux activités proposées dans le cadre de cette semaine.**

### **Les sorties à l'Opéra Grand Avignon**

**22 Février 2022 La Sonnambula, le vertige de l'innocence de Vincenzo Bellini :** Les EPHAD, les maisons de retraites, les associations et certains autres établissements ont répondu présents : Résidence COS Saint Roch (11 places) – Le village de l'hôpital (9 places) – Maison de retraite ORPEA « Les portes du Luberon » (10 places) – Résidence senior « Les jardins d'Arcadie » (13 places) – Résidence service senior « Montana » (9 places) – les centres sociaux Espace Pluriel (6) et Montfleury (12). Certaines associations comme Valentin Haüy (16 places) et AVF (6 places) étaient présentes également. Concernant les usagers du pôle VAS, 51 retours positifs ont été enregistrés.

**Au total, ce sont 573 places qui ont été distribuées.**

**29 Décembre 2022 La Sérénade :** Entre Noël et Jour de l'An, nos seniors se sont retrouvés le temps de quelques heures à l'opéra d'Avignon afin d'assister au spectacle de fin d'année. Les EPHAD, les maisons de retraites, les associations et certains autres établissements ont répondu présents : Le village de l'hôpital (11 places) – Résidence senior « Les Jardins d'Avenie (6 places) – Maison de retraite « Béthanie » (20 places) – La résidence senior « Montana » (9 places), les centres sociaux Espace Pluriel (15) et Montfleury (15). Les associations Valentin Haüy (20 places) et AVF (50 places) étaient présentes également.

**Au total, 580 places ont été distribuées.**

### **Les fêtes de fin d'année**

378 personnes ont été accueillies aux 5 repas de Noël proposés la semaine du 12 au 16 décembre 2022.

Le 19 décembre, a été proposé un spectacle chanté intitulé « Carmen ou la marge libre » mis en scène par le Trac de Beaumes de Venise suivi d'un goûter.

**124 seniors ont assisté à cette représentation.**

### **Les gourmandises de fin d'année :**

Cette année, les usagers du maintien à domicile, du portage de repas et de la télé assistance ont été destinataires de confitures livrées à domicile par les agents (aides à domicile et livreurs du portage). Les usagers habituels des foyers restaurants ont également reçu leurs gourmandises ainsi que l'association l'ACLAP pour 40 personnes vulnérables. CDC Habitat ADOMA a également bénéficié de 130 colis de gourmandises pour leurs résidents.

### **LE SERVICE MAINTIEN A DOMICILE**

Afin de permettre aux personnes moins autonomes de continuer à vivre à leurs domiciles, le CCAS propose 3 services : l'aide à domicile (SAD), la livraison de repas (PR) et la téléassistance (TA).

L'aide à domicile du CCAS s'adresse aux retraités qui en ont besoin (en tarification libre ou avec des prises en charge des caisses de retraite) et aux personnes âgées les plus démunies, bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Le portage de repas et la téléassistance s'adressent à tout public, âgé ou handicapé. L'isolement et le grand âge caractérisent la majorité des usagers de ces prestations.

La dimension sociale de ces aides au maintien à domicile est donc primordiale. Elles contribuent aussi à prévenir le vieillissement, à effectuer une veille sanitaire de la population vulnérable, et à alerter les services sociaux lorsque les situations individuelles le justifient.

L'année 2022 a été marquée par une baisse des effectifs des aides à domicile suite à des reclassements et des départs à la retraite. Ces dernières sont au nombre de 6 pour 4,7 ETP à la fin 2022.

Le service portage de repas a vécu sa 1<sup>ère</sup> année de partenariat avec La Poste et Platö : ce partenariat a permis d'adapter les repas aux publics Séniors. Il permet de développer la veille sociale chez les usagers en permettant à nos livreurs de dédier plus de temps au domicile. Il permet également une souplesse sur nos effectifs : lors des périodes de vacances, les livreurs de la Poste peuvent prendre le relais de nos livreurs, permettant ainsi de ne pas avoir de recours à des renforts en effectifs. Toute l'année, les livraisons ont été effectuées avec une continuité, dans les délais, et avec une réelle attention portée aux usagers. Des points réguliers sont tenus entre La Poste et le CCAS.

La mise en œuvre du projet « animations à domicile » a mobilisé le service du Lien Social, le CLIC et du temps d'intervention du service Aide à domicile (une intervenante, contractuelle, était d'ailleurs recrutée en partie pour ces missions d'animation à domicile).

Ces actions ont apporté une réponse concrète à l'isolement social constaté depuis la pandémie.

La Conférence des financeurs ne devrait plus financer ce type d'interventions individuelles, mais le CCAS va continuer en 2023 de mettre en place des actions collectives de prévention du vieillissement.

Le conventionnement « OSCAR », Offre de Services Coordonnée pour l'Accompagnement de ma Retraite, qui a vocation à terme à remplacer le dispositif des PAP (Plans d'Actions Personnalisés), avec la CARSAT n'est actif que depuis la fin de l'année et la production par le CCAS du Document Unique des Risques Professionnels du MAD. Ce conventionnement est mis en place pour 2 ans.

### Bilan quantitatif

Les 3 prestations représentent, en 2022, 480 827 € facturés, soit une diminution de 19 % par rapport à la somme facturée en 2021.

Prestation	Activité MAD 2022	Variation	Usagers 2022	Variation	Facturation 2022	Variation
		p/r 2021		p/r 2021		p/r 2021
SAD	7 537 heures	-32%	163	-4%	176 720 €	-22%
PR	28 549 repas	-20%	204	-10%	240 967 €	-20%
TA	2 193 abonnements	-4%	251	-5%	63 141 €	-6%

La mise en œuvre de la réforme des services à domicile par les organismes financeurs a débouché sur des revalorisations tarifaires conséquentes qui expliquent que la diminution des sommes facturées est moindre que celle des heures réalisées.

L'année 2022 a été une année délicate pour le secteur aide à domicile. Son activité a été interrogée face à une concurrence du secteur associatif. Il reste pourtant une mission importante du CCAS qui est étroitement liée aux services de portage et de téléalarme. Le choix de poursuivre l'activité a été fait fin 2022. Il nécessitera un redéveloppement et une recherche de nouveaux usagers afin de s'équilibrer.

En forte diminution, pour la seconde année consécutive depuis le pic dû à la pandémie, l'activité du Portage de repas a tardé à reprendre. Elle progresse cependant à partir de septembre : + 18 % de repas sur les 4 derniers mois de 2022. Il semble donc que la communication effectuée et le bouche à oreille fonctionne. Cette tendance à la hausse est amplifiée en décembre avec la fermeture d'un traiteur avignonnais également prestataire de repas à domicile.

La perspective d'une reprise à la hausse de l'activité du Portage est confirmée par le tableau ci-dessous : même si la différence entre usagers entrants et sortants est encore négative, le Portage gagne plus de bénéficiaires et en perd moins qu'en 2021. 2023 devra confirmer l'arrivée de nouveaux usagers. L'aspect économique sera aussi à surveiller, vu la tendance à la baisse du nombre moyen de repas hebdomadaires commandé par les bénéficiaires.

### Bilan annuel des entrées et sorties d'usagers du service MAD :

Prestation	Usagers entrants	Usagers sortants
SAD	18 (- 44%)	122 (+ 388 %)
PR	87 (+ 14 %)	100 (- 19 %)
TA	56 (- 21 %)	73 (- 11 %)
<b>Total</b>	<b>161 (- 10 %)</b>	<b>295 (+ 28 %)</b>

Les données 2022 montrent une diminution de l'activité de téléassistance, ce qui est la tendance depuis 2016/2017 où le nombre d'abonnements était 30 % plus élevé qu'aujourd'hui.

La publication d'un marché pour la période 2023/2027 et la révision de nos tarifs au public prévue en 2023 sont deux éléments importants pour dynamiser à nouveau cette prestation qui s'adresse aux personnes les plus âgées et les plus isolées. Le CCAS pourra proposer en 2023 une offre mobile, qui est devenue moins onéreuse et qui permettra aux personnes âgées de conserver une relative mobilité.

## **LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

Par définition, le travail social est un outil du « vivre ensemble » tissant ou retissant des liens entre les personnes pauvres et la société dans une perspective d'inclusion sociale.

Il vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des personnes à agir par elle-même et dans leur environnement.

En lien avec cette définition, les objectifs de l'Unité Accompagnement Social est de :

- Prévenir et combattre l'isolement,
- Lutter contre la précarité des seniors,
- Renforcer l'accès aux droits des Seniors,
- Favoriser le bien être des Seniors et le vieillissement.

**Pour atteindre ces objectifs une équipe pluridisciplinaire de 10 agents :**

1 référent chargé d'apporter une expertise sociale, de coordonner l'équipe.

4 référents de parcours chargés de réaliser un primo diagnostic, d'accompagner les Séniors dans la résolution de leurs difficultés sociales et d'évaluer les besoins en matière de maintien à domicile pour les ressortissants CARSAT

5 chargés d'accueil et de proximité ayant pour mission de réaliser un primo diagnostic, de s'assurer de leur accès aux droits fondamentaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives et d'instruire les demandes d'Aide Sociale.

Jusqu'en décembre 2022, ces agents travaillaient en binôme référent de parcours – chargé d'accueil et de proximité situés géographiquement sur 3 sites : Ilot Saint Jean, Château de la Barbière et Montfavet.

A cette date, l'ensemble des agents du service ont été regroupés au siège du CCAS d'Avignon dans le but d'améliorer le travail en transversalité entre agents mais aussi entre les différents services composant la Direction Ville Amie des Seniors ainsi que l'accueil des usagers par la mise en place de permanences sans rendez-vous.

L'année 2022 a été essentiellement consacrée à la mise en place et au fonctionnement de cette unité.

- Les chargés d'accueil et de proximité reçoivent le public tous les matins sans rendez-vous et sur rendez-vous les après-midis avec un référent de permanence au siège tous les après-midi pour les usagers et aidants en demande d'Aide Sociale.
- Les référents de parcours tiennent une permanence téléphonique tous les lundis matin et une permanence sur le site Ilot Saint Jean. Cette dernière a pour but d'apporter une réponse aux usagers en situation d'urgence sociale. Depuis décembre 2022, les permanences d'urgence ont été remplacées par un temps de permanence sans rendez-vous tous les matins.

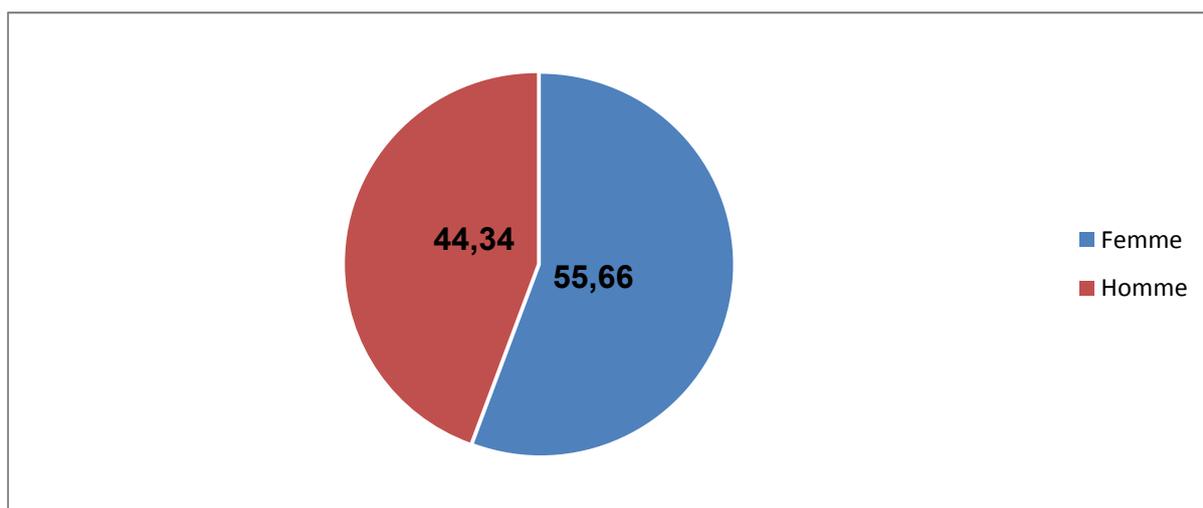
Les agents se réunissent régulièrement pour échanger sur des situations complexes mais aussi pour aborder différentes thématiques comme réflexion sur leurs missions respectives mais aussi pour accueillir des partenaires présents sur le territoire comme Bus France Service (06/2022), service PA/PH du Conseil Départemental du Vaucluse (10/2022).

Par ailleurs, la référente de l'accompagnement social apporte son expertise aux Commissions de Surendettement auprès de la Banque de France du Vaucluse 1 à 2 fois/mois, participe aux tables tactiques organisées par la PTA du Vaucluse et une référente de parcours de proximité participe aux COCC organisées tous les 1<sup>er</sup>s mardis de chaque mois par la PTA du Vaucluse.

### 1/ Accueil des usagers

Sur la période 01 janvier – 31 décembre 2022 : 6162 personnes ont été reçues par l'unité dont 3430 femmes et 2732 hommes soit 513.50 usagers/mois.

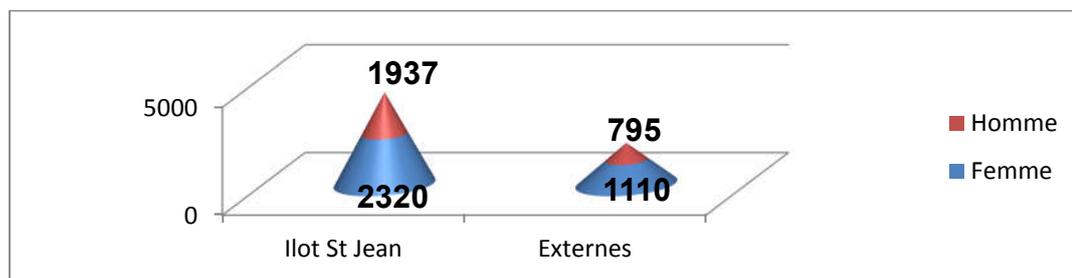
#### Publics accueillis en %



Par secteur, cela représente (en valeur absolue) :

- Pour l'Ilot Saint Jean : 2320 femmes et 1937 hommes
- Pour Château de la Barbière et Montfavet : 1110 femmes et 795 hommes

## Nombre de publics accueillis par sexe (en valeur absolue)

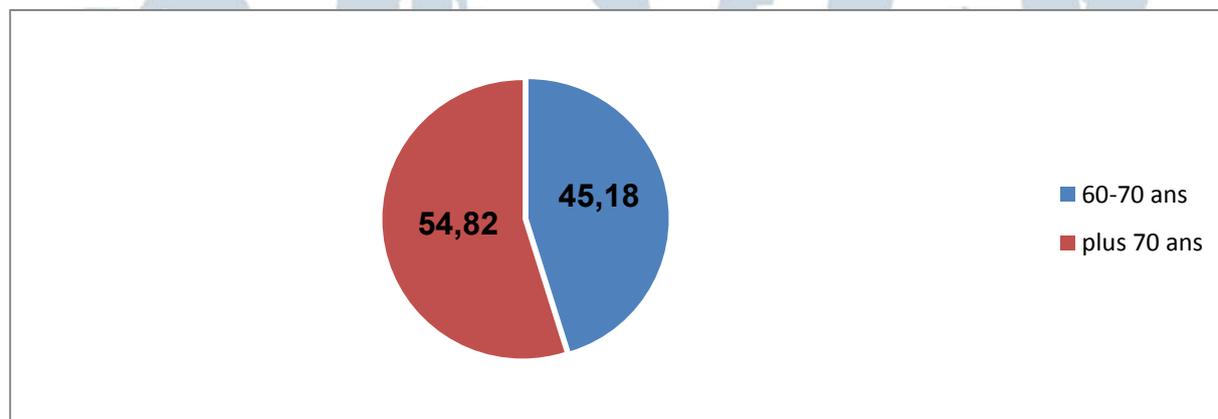


D'après ces données, aucune sur représentation de l'un ou de l'autre sexe n'est remarquée, cependant, une inversion des courbes s'opère en fonction du lieu de vie qui peut s'expliquer par la situation sociale et financière de ces seniors.

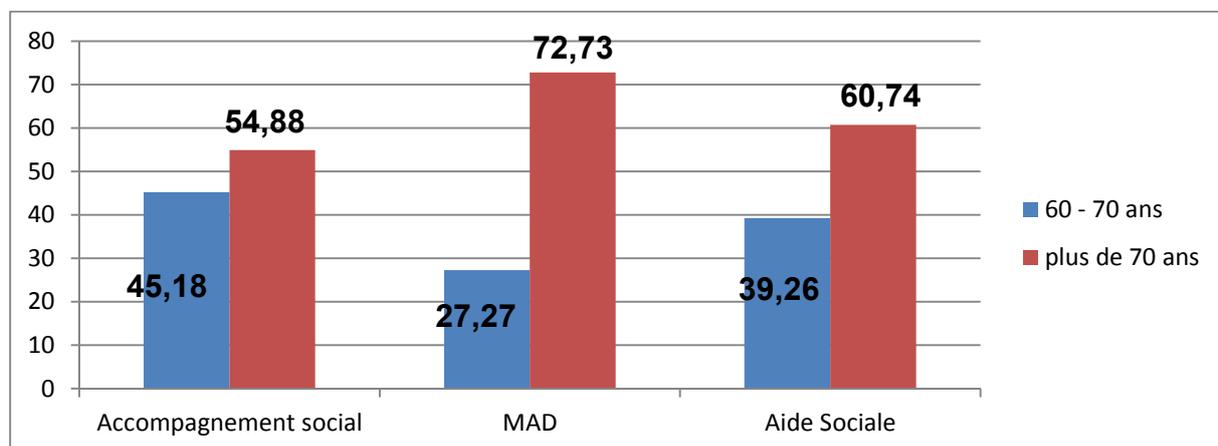
Autre explication, le départ après le décès du conjoint ou divorce vers les quartiers où le logement social est plus présent par tranche d'âge :

- Pour les 60 – 70 ans : 45.18 %
- Pour les + de 70 ans : 54.82 %

## Tranche d'âge des usagers accueillis en %



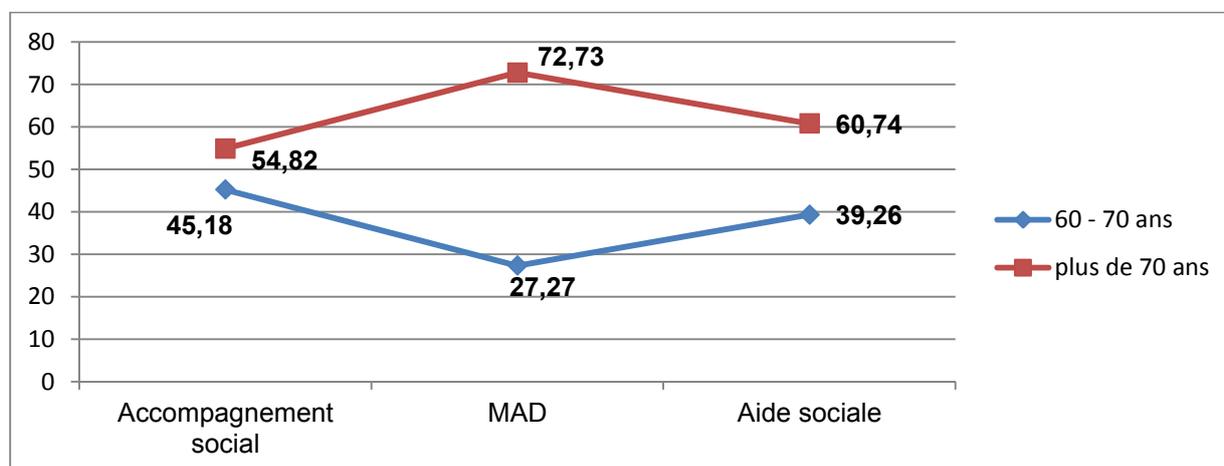
## Actions par tranche d'âge des usagers accueillis en %



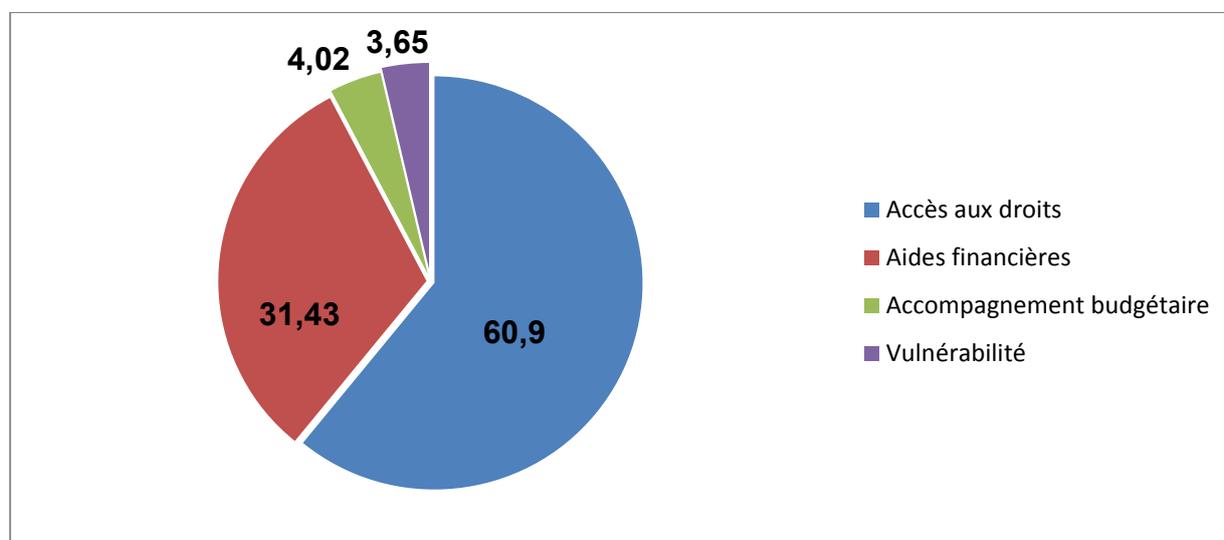
Pour les plus de 70 ans, les demandes de maintien à domicile et d'Aide Sociale liées à une perte d'autonomie représentent un pic.

Par contre, les usagers de 60 à 70 ans sollicitent davantage d'accompagnement social. Ceci est à mettre en relation avec le changement de statut lié à la retraite entrainant une baisse des ressources et l'ouverture de nouveaux droits.

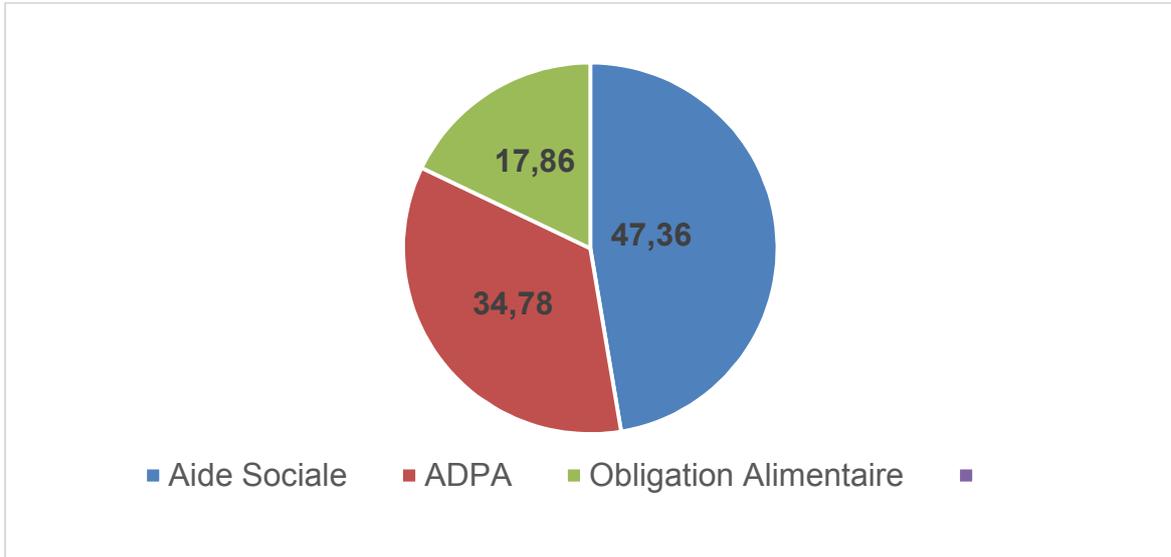
### Comparatif des actions par tranche d'âge



### Comparatif des actions en %

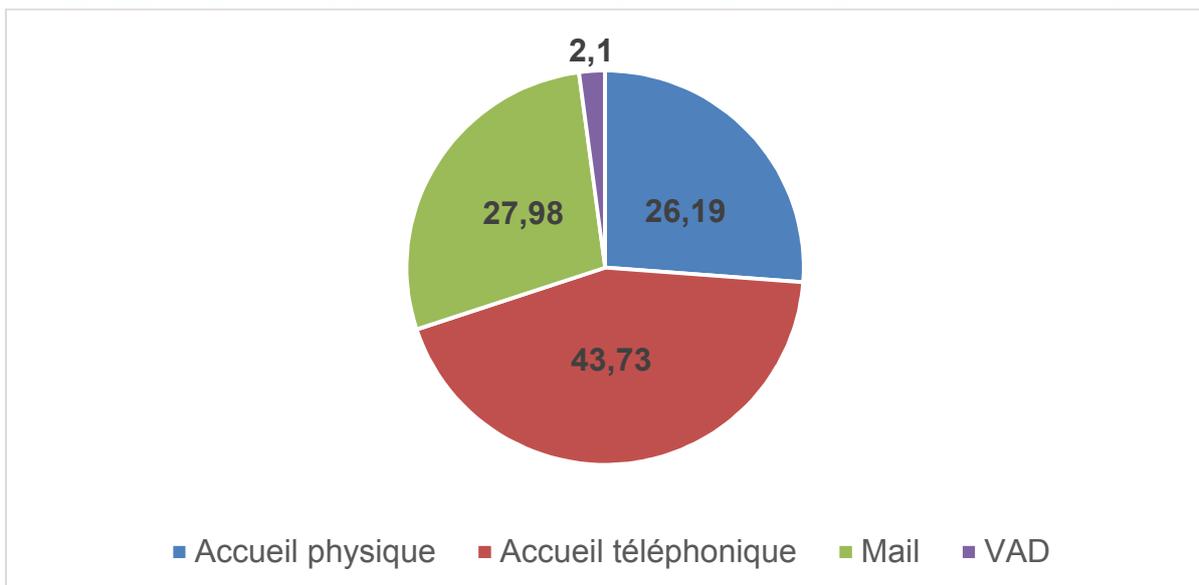


### Proportion des ASL en %

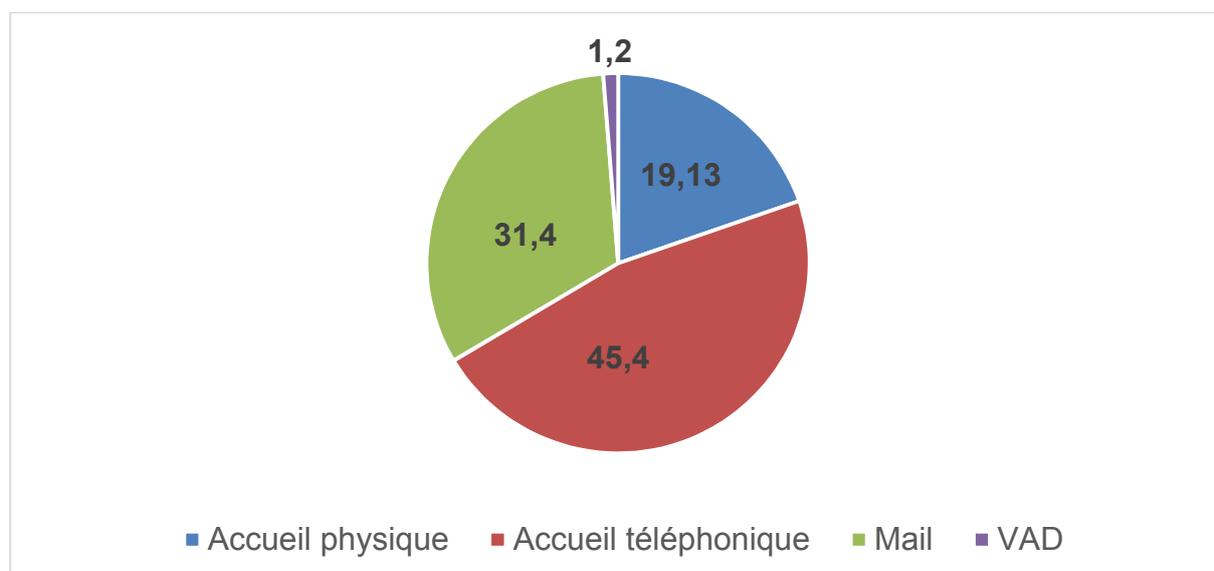


Ce graphique confirme la volonté pour les Séniors avignonnais de rester dans leur lieu de vie malgré la perte d'autonomie mais traduit aussi la difficulté de faire face aux frais liés au placement en établissement.

### Modes de réception du public pour les chargés d'accueil et de proximité



## Mode de réception du public pour les référents de parcours (en %)



On note que l'ensemble des agents réalisent l'essentiel de leur activité sous le mode rendez-vous. Les visites à domicile sont réservées aux situations suivantes : grande perte d'autonomie ou et difficulté à se déplacer au sein des services.

A titre indicatif, pour l'année 2023, des réflexions sur la conception d'outils permettant d'améliorer la qualité et l'efficacité dans les missions des agents de l'unité : sur la mise en place du dossier unique et sur le développement de la culture du parcours de l'utilisateur seront menées.

### LE SECTEUR CLIC – HANDICAP

Evelyne DOR, assistante socio-éducative principale est chargée de la mission d'accueil, d'information et d'orientation des particuliers et des professionnels, autour des thématiques liées à la gérontologie et au handicap.

#### La mission « Accueil Handicap »

Le 7 Février 2020, la Ville a validé la création d'un dispositif intitulé « la Ville en autonomie » au sein du Département des Solidarités. Une chargée de mission a été nommée en septembre 2022. Elle prend le relais pour rédiger le bilan d'accessibilité de la Ville et coordonner la commission d'accessibilité pour la Ville.

En **2022**, la référente handicap a reçu :

- **38 professionnels** (pour des informations d'ordre général)
- **56 personnes** en situation de handicap (diminution de 15 %)  
(Femmes 43 % - hommes 57 % avec pour la 2<sup>ème</sup> année une augmentation du nombre d'hommes. Les pourcentages hommes/femmes se sont inversés)

Nature des informations diffusées aux particuliers en situation de handicap :

- 16 aides financières
- 14 aides administratives
- 8 Vie sociale
  
- 7 soutiens à domicile
- 5 santé
- 21 renseignements autres (transport, logement...)

**Total : 71 informations diffusées**

### **Les missions du CLIC**

Le Conseil départemental définit et met en œuvre l'action sociale en faveur des personnes âgées. Il coordonne, dans le cadre du schéma départemental, d'organisation sociale et médico-sociale, les actions menées par les différents intervenants, définit des secteurs géographiques d'intervention et détermine les modalités d'information du public.

Depuis 2018, un nouveau mode de financement est mis en place : une convention cadre, de fonctionnement, avec le Département dont le montant est de 18 185 € par an et pour laquelle le CLIC doit poursuivre son rôle d'accueil, d'information, d'orientation et de repérage des fragilités, des publics prioritairement en GIR 6 et 5.

Une autre convention est établie semestriellement et permet au Département d'abonder l'action du CLIC avec les financements de la Conférence des Financeurs de la Prévention et la Perte d'Autonomie (CFPPA). Ici, le CLIC peut proposer des actions de prévention du vieillissement, les chiffrer et les mettre en œuvre et coordonner l'offre de territoire. Le montant du financement dépend alors du niveau de réalisation des actions convenues.

### **L'information et l'orientation vers les aides et dispositifs adaptés (cf bilan au CD) :**

En 2022, la coordinatrice a informé 692 personnes retraitées ou leurs proches aidants (+ 27,5 %). Elle a diffusé 2 218 informations aux particuliers (+ 23 %) et 628 informations à 337 professionnels, pour des questions d'ordre général.

Nature des informations diffusées aux personnes retraitées ou à leurs aidants :

- 1187 accès aux droits et aux prestations
- 666 maintiens à domicile
- 206 hébergement et structures adaptées
- 159 préventions santé

**Total : 2 218 (+23,4 %)**

Le CLIC a participé à une action collective d'information (organisée par la fédération des centres sociaux), sur les dispositifs à destination des retraités, auprès de 12 agents d'accueil des centres sociaux du département. 546 particuliers ont été informés au cours de ces actions.

## **La convention avec le Département pour les financements de la CFPPA**

L'objet de cette convention est de proposer des actions de prévention innovantes, de coordonner en partie l'offre sur le territoire, et permet d'avoir une place active dans le choix de la programmation des activités de prévention du vieillissement menées par le secteur « Lien social ». Elle comprend plusieurs volets :

### **Un forfait de coordination des démarches et actions de prévention (291 personnes)**

- Atelier cap bien-être (9 personnes)
- Conférence sur les risques liés à la consommation (démarchage abusif, dépannage, fraude...)... (14 personnes)
- Théâtre forum « Aimer n'a pas d'âge » (200 personnes) avec les caisses AGIRC-ARRCO
- Tenue d'un stand à l'occasion de la journée Départementale des Aidants co-organisée avec l'association des paralysés de France, APF, ( 70 personnes).
- -Présentation de la session « bienvenue à la retraite » : 2 personnes présentes à la réunion d'information. Annulation des ateliers pourtant 500 invitations ont été envoyées par les caisses de retraite
- Organisation de l'atelier « Vieillir, plaisir, désirs » avec le planning familial (10 personnes) qui faisait suite au théâtre forum « Aimer n'a pas d'âge ».
- Présentation du CLIC, lors des ateliers proposés par le service lien social (environ 75 personnes)
- Information collective de sensibilisation des jeunes en service civique de l'association UNISCITE qui interviennent auprès des Seniors, dans le cadre des dispositifs « solidarité-seniors », pour des visites de convivialité. L'association ayant eu beaucoup de difficulté à constituer ses équipes. L'intervention devrait se faire début 2023.

### **Un atelier « sophrologie et pédagogie du sommeil » sur 6 séances (11 participants)**

#### **Missions complémentaires du CLIC (professionnel ressource en interne)**

La coordinatrice participe aux réunions des autres secteurs VAS :

- Aux réunions des référents de secteurs,
- A certaines réunions du secteur accompagnement social, soit pour diffuser de l'information, soit pour faire la connaissance de partenaires qui se présentent à cette occasion.
- Aux réunions de programmation du secteur lien social, afin de faire des propositions d'actions en fonction des besoins recensés et/ou des propositions des partenaires

La coordinatrice participe à l'Accueil /information des collègues du service Ville Amie des Seniors :

- Accueil d'une nouvelle référente de parcours (Julie)
- La coordinatrice du CLIC alimente progressivement des dossiers numériques communs, avec des informations qui peuvent être utiles à l'ensemble des services et fait la mise à jour de documents plus spécifiques à l'accompagnement social.

La coordinatrice participe enfin aux réflexions autour de projets :

- animation à domicile
- Label Ville Amie des Aînés avec le service solidarité de la Ville.

### **Perspectives 2023 pour le service VAS**

- Mieux articuler le travail social avec nos partenaires institutionnels (DAC, EDES CD 84) en coordonnant nos missions et en mutualisant nos compétences au service des usagers.
- Participer à la mise en œuvre d'un programme Sénior commun avec les Départements Sport et Culture de la Ville en créant un COPIL permettant la mise en œuvre de cette nouvelle communication globale sénior.
- Structurer, consolider et développer l'offre à domicile en s'appuyant sur l'existant, en complétant l'effectif et en développant des partenariats et des actions de prévention à domicile.
- Développer le service portage de repas en communiquant conjointement avec notre nouveau prestataire (La Poste/Plato) en direction du public âgé et en apportant une veille sociale plus efficiente.

## RESSOURCES HUMAINES

Directrice des Ressources Humaines : Véronique LEBRE

Garant du point de vue administratif des droits et obligations des agents du CCAS quels que soient leurs statuts.

Structuré en 3 secteurs travaillant en transversalité :

### **Secteur Carrière/Paie/CAP : 4 gestionnaires : 4 ETP (Catégorie C)**

Secteur organisé en « guichet unique », chaque gestionnaire ayant un portefeuille d'agents à gérer (120 agents/portefeuille)

Les agents du CCAS ont donc un seul interlocuteur pour toute question touchant à leur situation administrative au sein de l'établissement.

### **Les domaines concernés par ce secteur :**

- Carrières : Tenues à jour de la carrière des agents (du recrutement à la retraite)
- Paies : Gérer, sécuriser et garantir la production des bulletins et des versements, mandatement de la paie.
- Gestion sociale : Garantir les droits et obligations des agents en matière sociale.
- Gestion des Maladies : CMO, CLM, CLD, AT et maladies professionnelles, instruction des dossiers auprès des instances médicales : conseil médical formation restreinte, formation plénière.
- Médecine préventive : Planning des visites : visites classiques et visites liées à la surveillance renforcée des agents, gestion des convocations, transmissions d'informations, fiches d'aptitudes.
- Ligne Directrice de Gestion.
- CNAS : inscription des agents et suivi des adhésions.
- Instruction des dossiers pour l'attribution de la médaille d'honneur.

### **Secteur Mobilité/CT/CHSCT : 2 ETP (Cat C)**

- Recrutement et mobilité : gestion des effectifs en vertu de l'évolution des besoins, remplacements, en interne et externe.
- Gestion et préparation des comités techniques et comité hygiène, sécurité et conditions de travail.

### **Secteur Formation : 2 ETP (2 cat C)**

- **Formation** : développement des compétences (en lien avec les entretiens d'évaluations et les fiches de postes), organisation de formation en intra/union au sein de la collectivité.
- **Stages** : gestion et suivi de toutes les demandes de stages, conventions, nombre de stagiaires accueillis sur l'année 2022.

## Activités nouvelles et/ou exceptionnelles sur l'année 2022

### Continuité de la gestion de la crise sanitaire COVID19

La crise sanitaire toujours présente a continué a largement impacter l'ensemble des agents du CCAS et a une nouvelle fois nécessité une grande disponibilité des agents du service.

### Mobilité et recrutements

On note pour l'année 2022 72 départs et 55 arrivées.

Aux difficultés de recrutements déjà constatées, s'est ajoutée la difficulté de gestion lié à des nombreux désistements de candidats, ou des non-participations aux jurys.

### Mouvements sociaux

L'année 2022 a été marquée par 21 mouvements de grèves, en lien avec les réformes nationales mais également liées aux réformes de la Petite Enfance, aux conditions d'accueil des enfants et de travail des agents en multi-accueil.

### Réorganisation des carrières et revalorisations

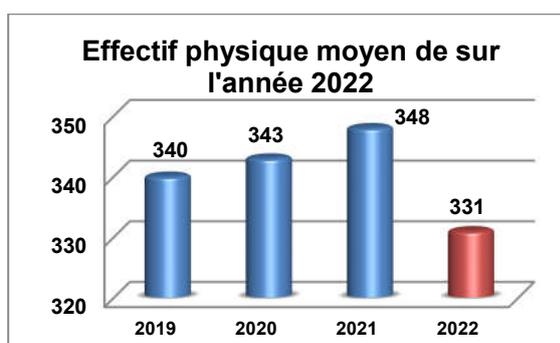
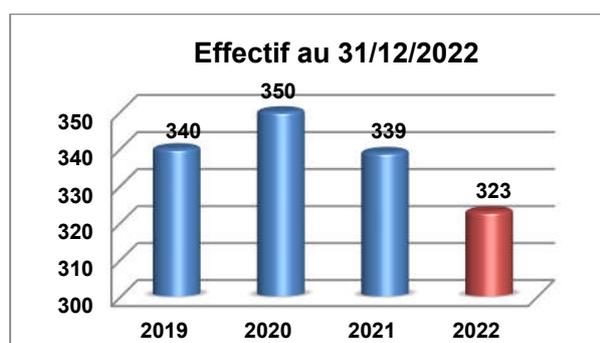
- Des auxiliaires de puéricultures qui sont désormais des agents de catégorie B,
- Reclassement des agents catégorie C,
- De la filière médico-sociale,
- De la valeur du point pour l'ensemble des agents.

Chacune de ces réformes a engendré le recalcul complet des carrières des agents.

### Organisation des élections professionnelles

Le 8 décembre dernier ont eu lieu les élections professionnelles qui ont nécessité une organisation et une gestion tout au long de l'année jusqu'à la date de leur déroulement, avec une continuité sur l'année 2023.

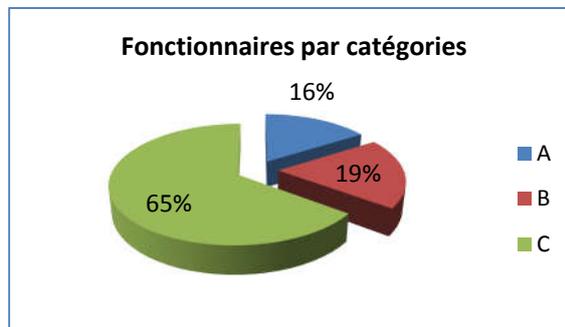
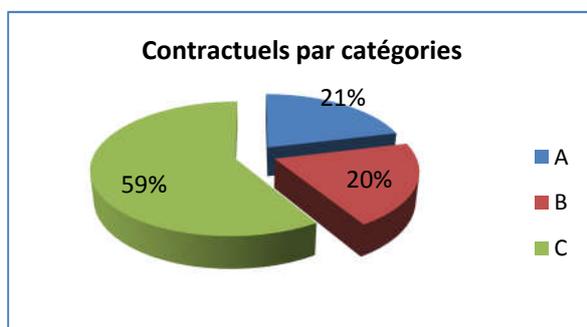
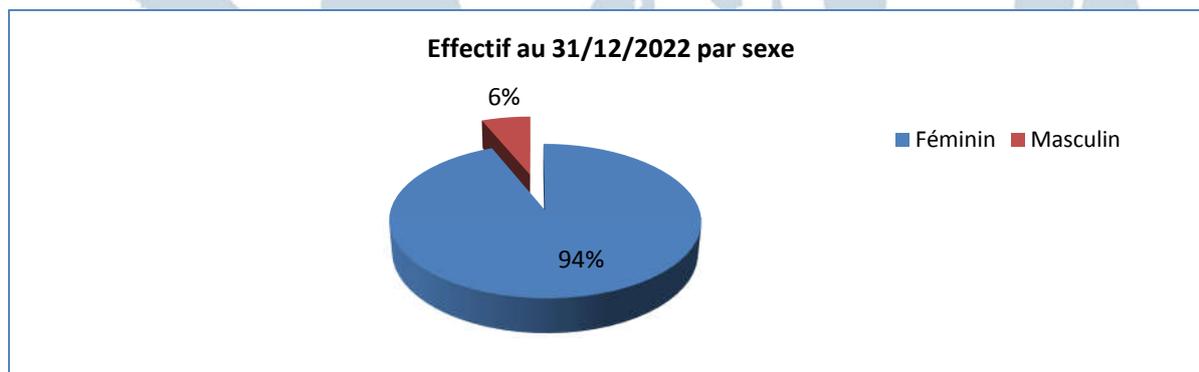
### Chiffres RH sur l'ensemble du CCAS



Direction générale		Directrice	1
		Direction adjoint	1
En lien avec les usagers	293 agents	Grandir Ensemble	213
		- <i>Petite enfance</i>	200
		- <i>PRE</i>	13
Services opérationnels		Inclusion Sociale	22
		Ville Amie des Séniors	39
		Animation Territoriale de Proximité	19
Services fonctionnels	29 agents	Secrétariat général	2
		Moyens généraux	11
		Ressources humaines et Prévention	10
		Finances	6

Moyenne d'âge au 31/12/2022 : 46 ans

Femme	303
Homme	20

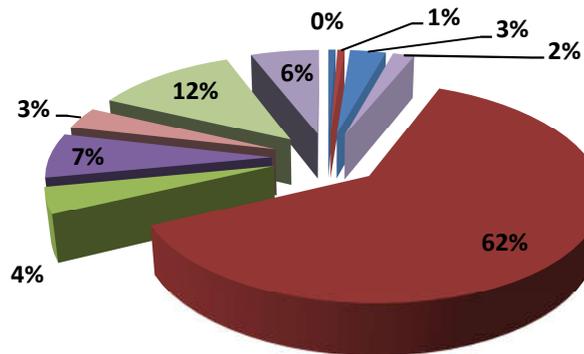


Répartition des Contractuels par catégorie	
A	22
B	21
C	61
<b>Total</b>	<b>104</b>

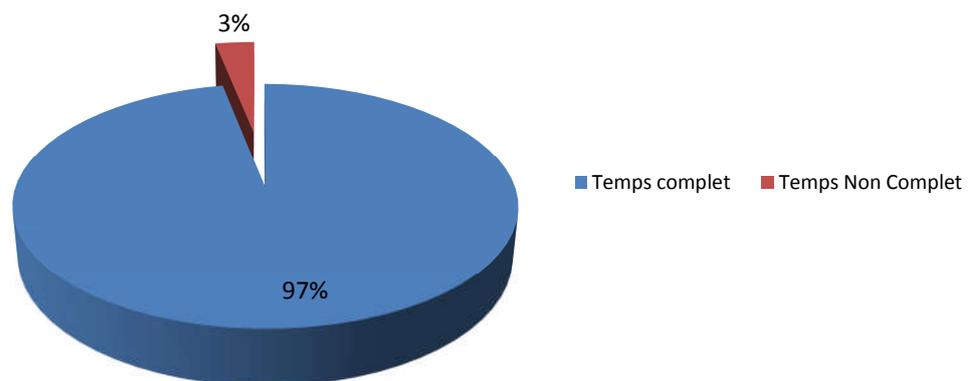
Répartition des Fonctionnaires par catégorie	
A	35
B	42
C	142
<b>Total</b>	<b>219</b>

### Répartition effectif au 31/12/2022

- Direction
- Ressources Humaines
- Grandir Ensemble - Petit Enfance
- Inclusion Sociale
- Ville Amie des Séniors
- Secrétariat général
- Finances
- Grandir Ensemble - PRE
- Moyens généraux
- Animation Territoriale de Proximité



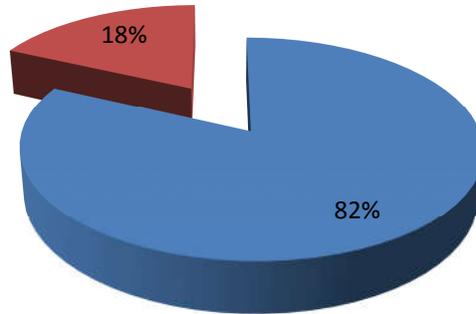
### Effectif au 31/12/2022 par type d'emploi



Temps complet	313
Temps non complet	10

**Effectif au 31/12/2022 à temps complet  
par type d'activité**

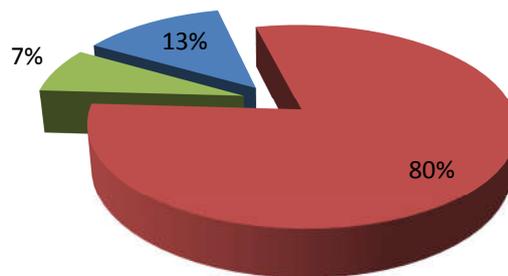
■ Activité à temps complet   ■ Activité à temps partiel



Activité à temps complet	245
Activité à temps partiel	54

**Effectif au 31/12/2022  
par type de temps partiel**

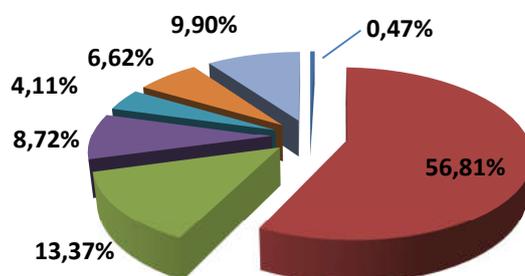
■ de droit   ■ sur autorisation   ■ thérapeutique pour raison de santé



Sur autorisation	43
De droit	7
Thérapeutique pour raison de santé	4

### Absentéisme 2022 par motif

- Hospitalisation
- Congé Maladie Ordinaire
- Congé Longue Maladie
- Congé Longue Durée
- Accident de service
- Maladie Professionnelle
- Maternité



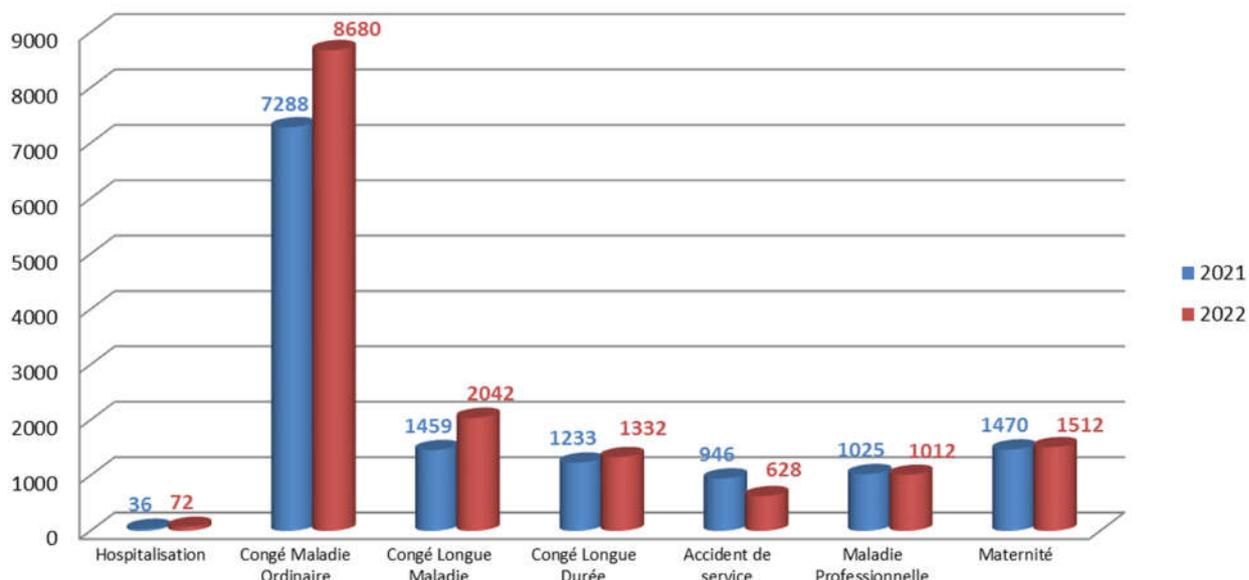
2021	Hospit.	Congé Maladie Ordinaire	Congé Longue Maladie	Congé Longue Durée	Accident de Service	Maternité	Maladie Pro.	Total
<b>Nombre de jours</b>	72	8 680	2 042	1 332	628	1 512	1 012	15 278

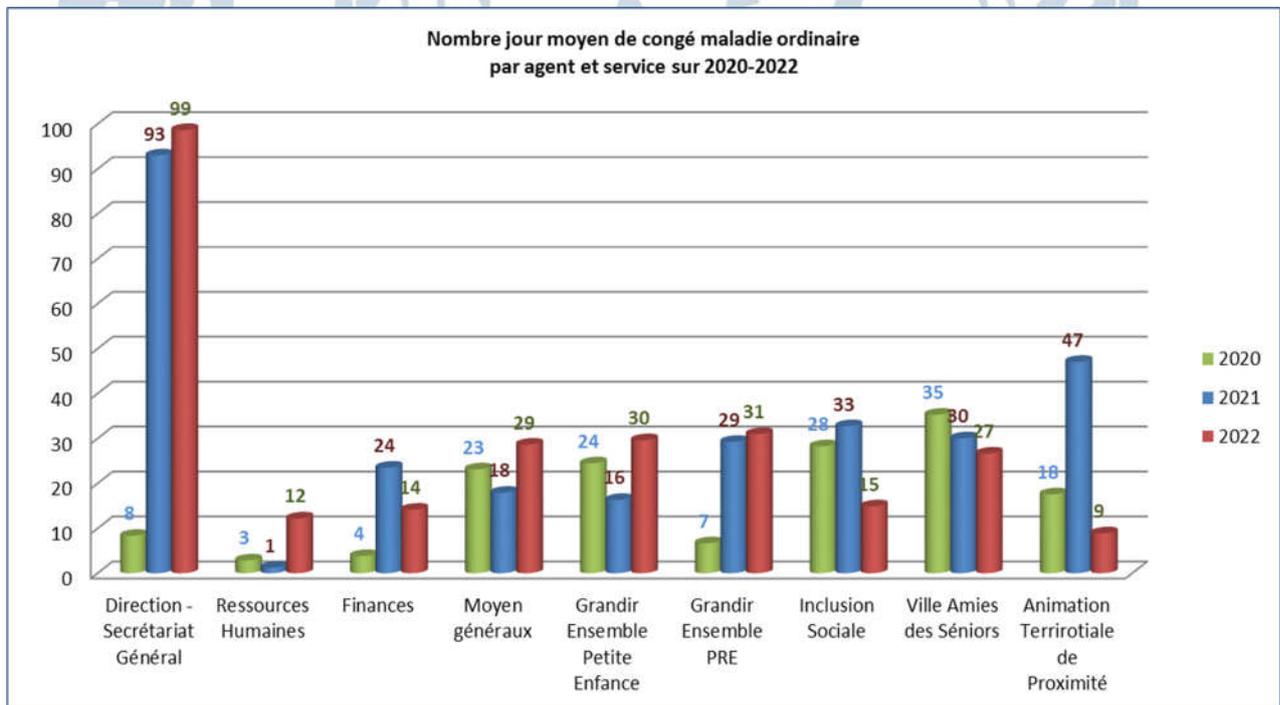
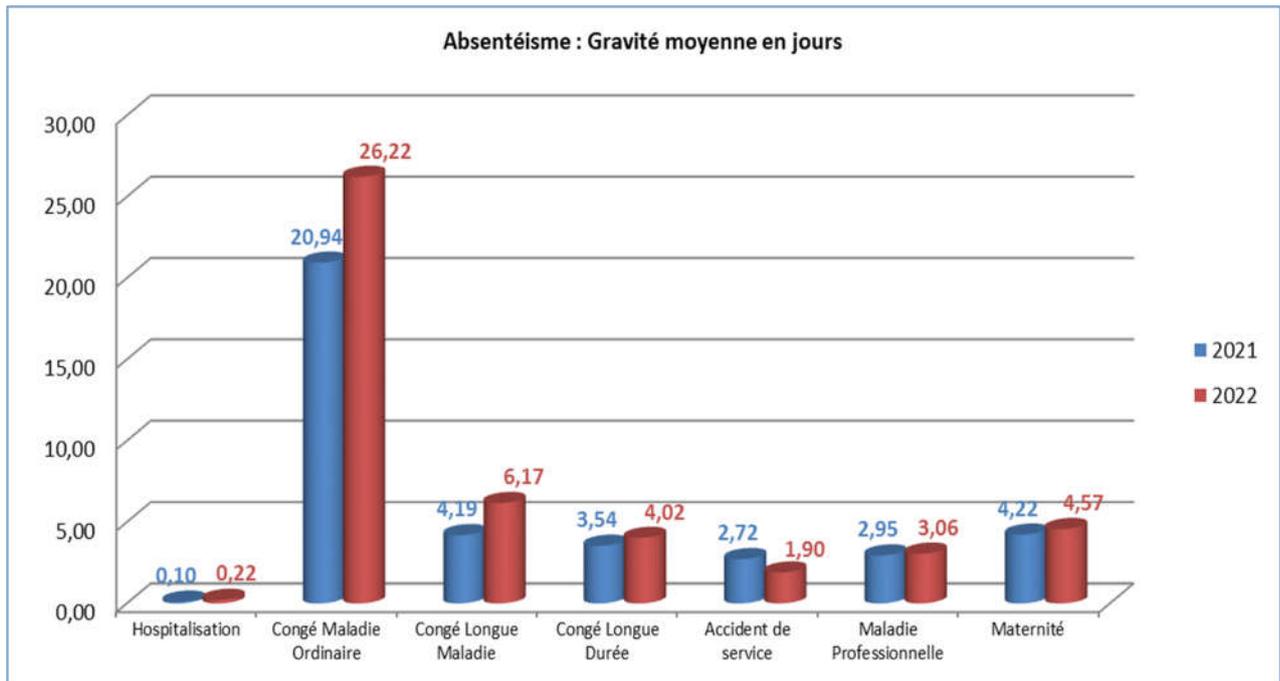
Taux d'absentéisme global total 2022 : 12.96 % (+ 2.08% par rapport à l'année 2021)

Taux d'absentéisme global par agent 2022 : 14.64 % (+ 2.93% par rapport à l'année 2021)

Cette hausse est liée notamment à la fin du dispositif des ASA, ainsi qu'aux vagues de Covid notamment sur le premier semestre.

### Absentéisme 2021-2022 - Nombre de jour par motif

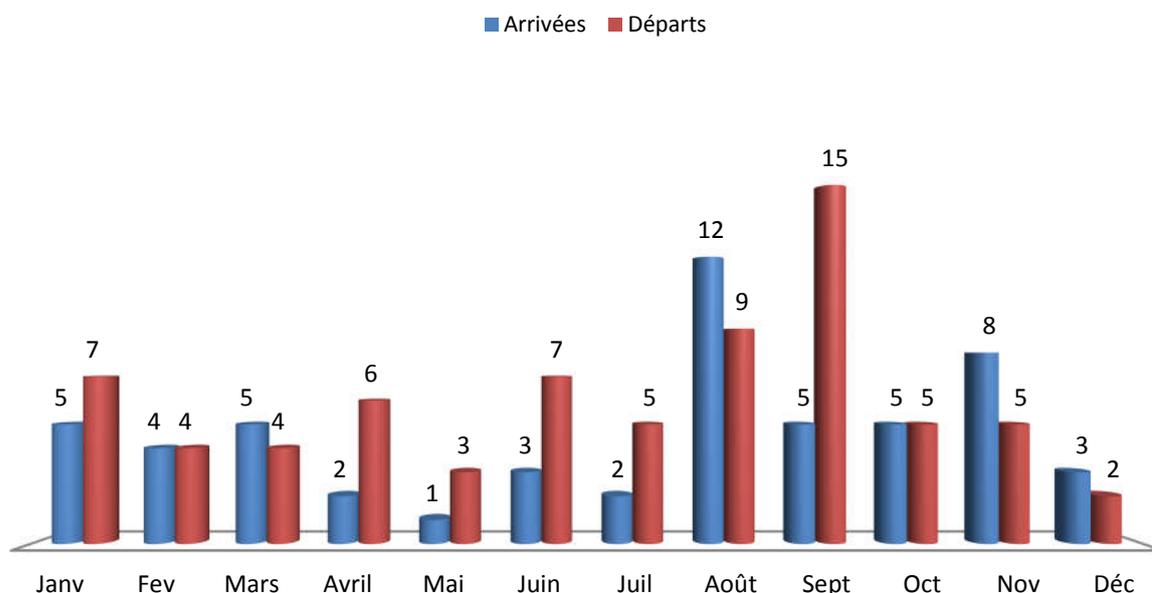




Effectifs par service	2020	2021	2022
Direction - Secrétariat Général	3	3	3
Ressources Humaines	10	9	10
Finances	6	6	6
Moyen généraux	15	14	11
Grandir Ensemble Petite Enfance	216	212	200
Grandir Ensemble PRE	12	12	13
Inclusion Sociale	34	23	22
Ville Amies des Séniors	33	46	39
Animation Territoriale de Proximité	21	14	19
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>339</b>	<b>323</b>

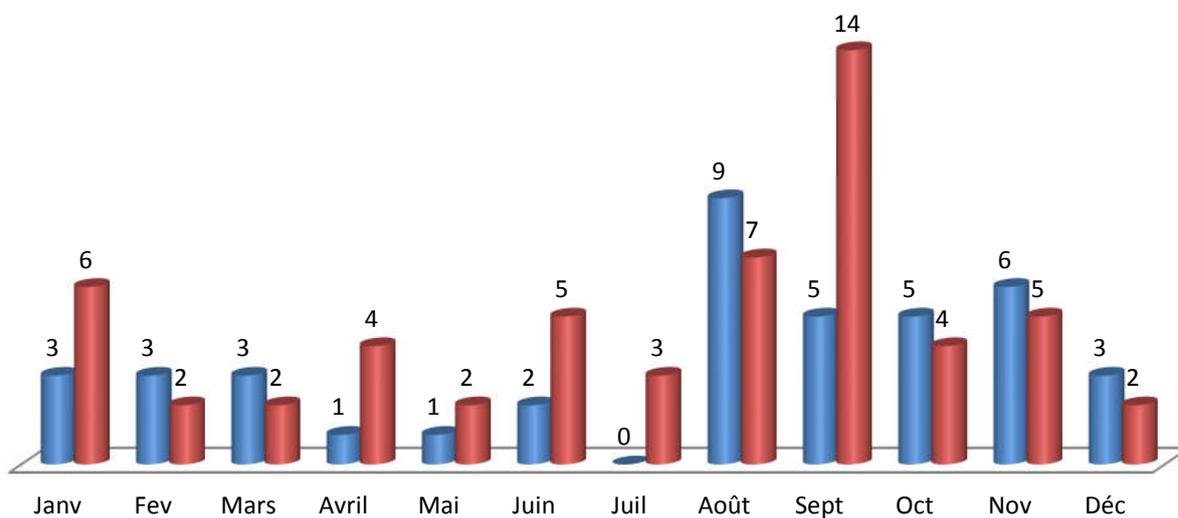


### Flux 2022 - Tous les statuts confondus

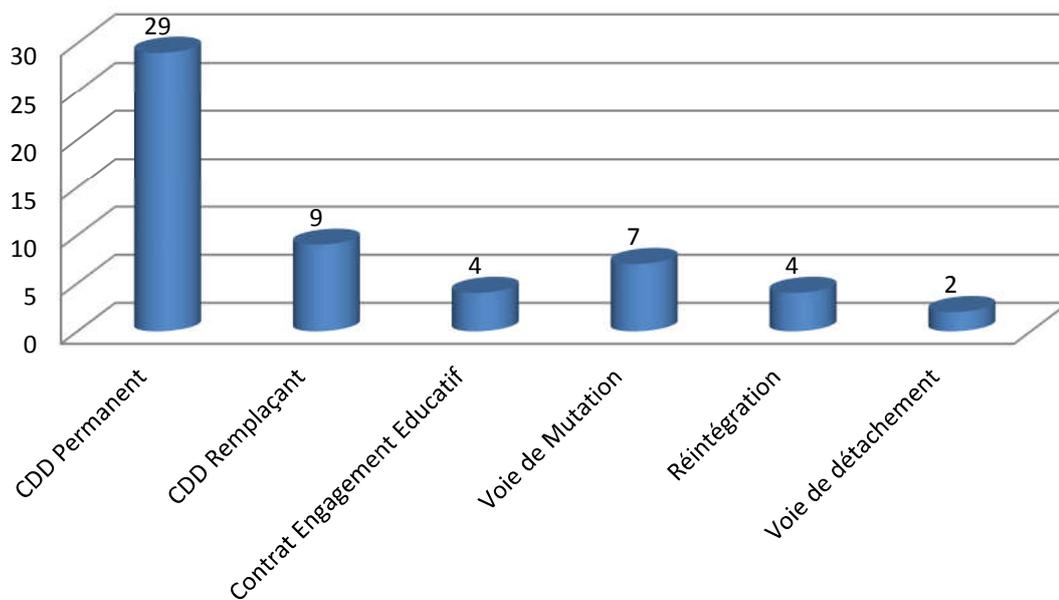


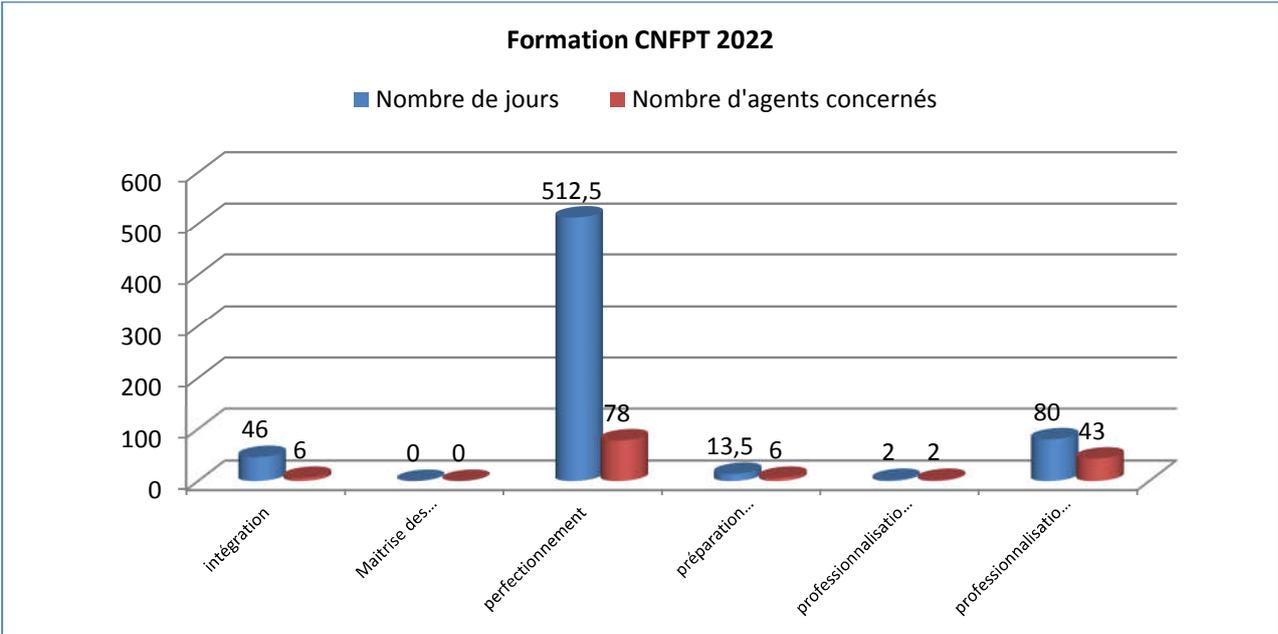
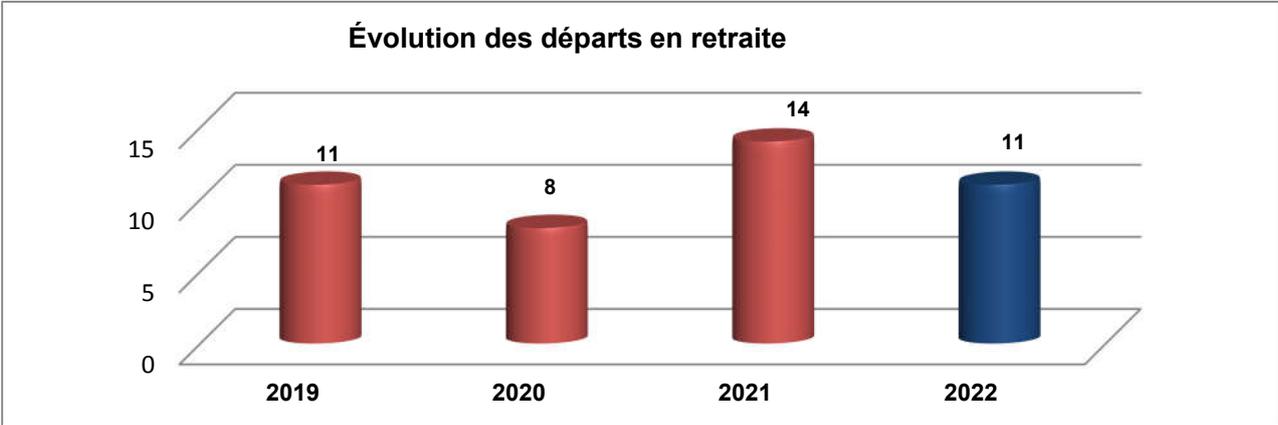
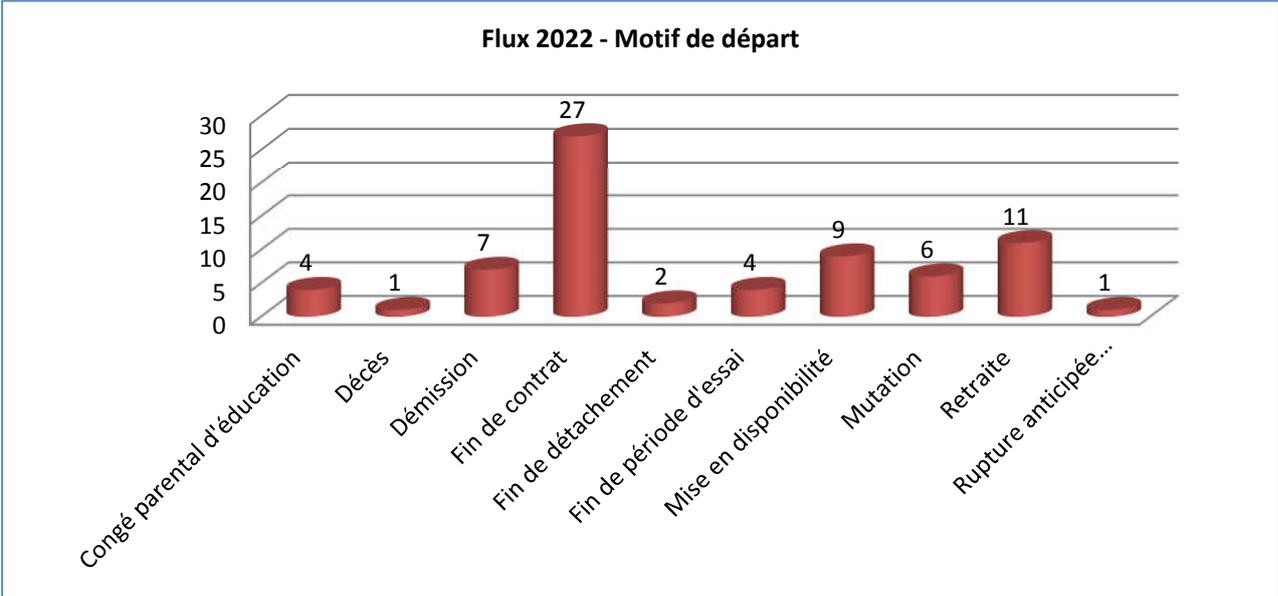
### Flux 2022 - Emplois Permanents

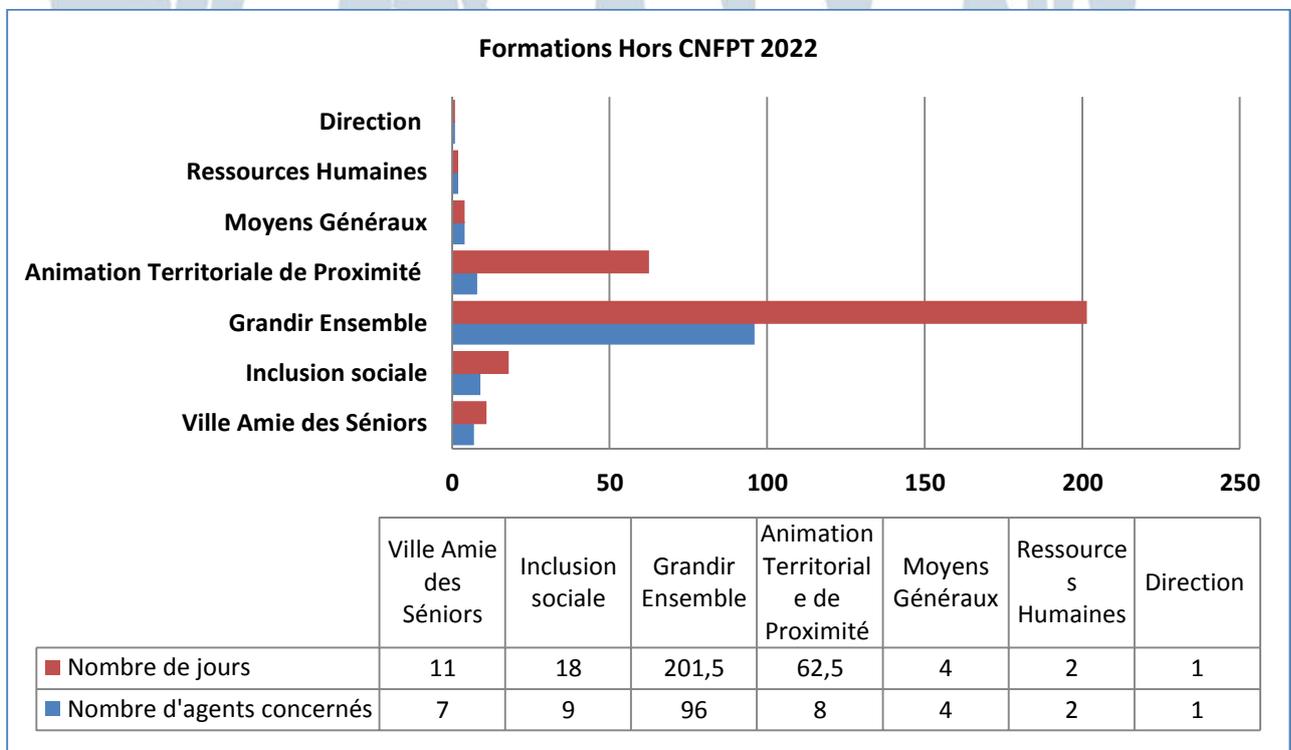
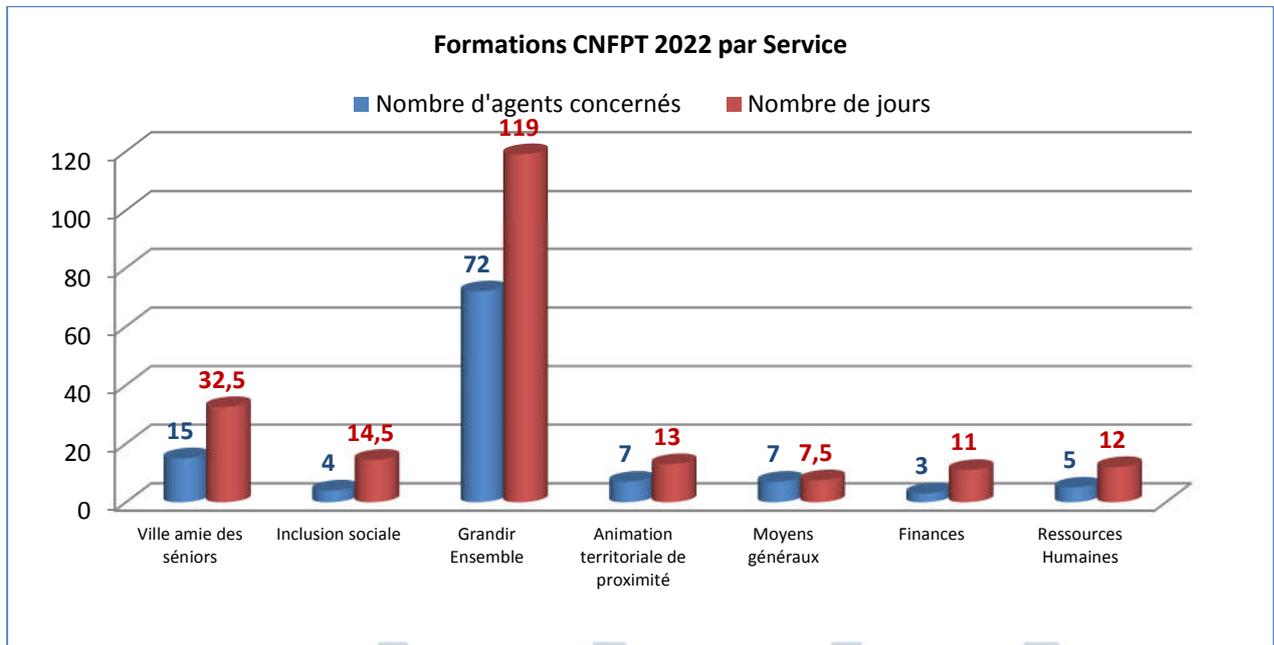
■ Arrivées ■ Départs



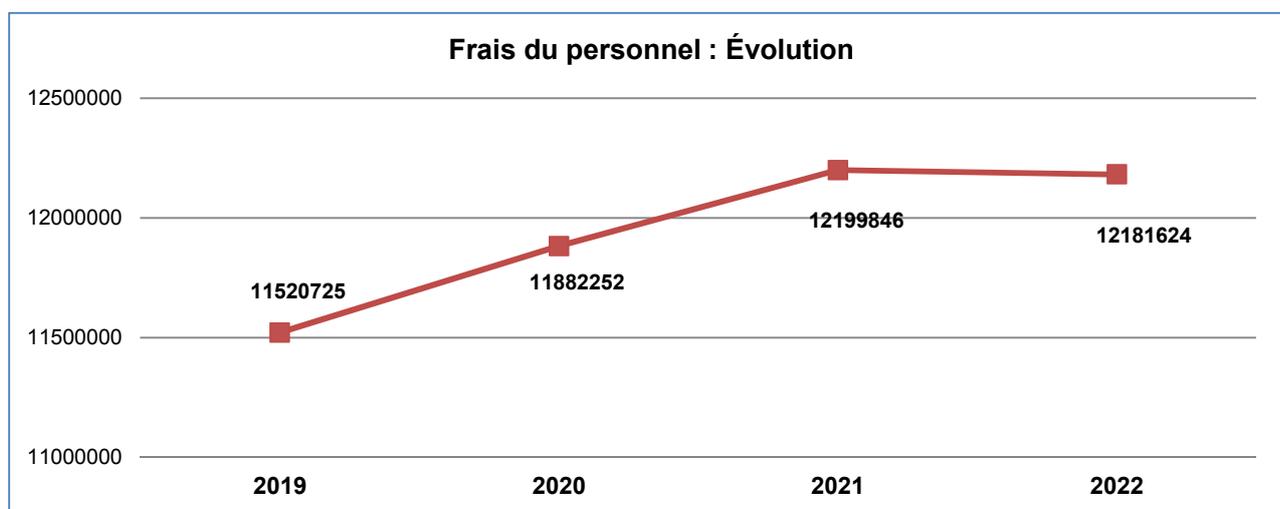
### Flux 2022 - Type d'Arrivées







Formations Hors CNFPT 2022 : Ratio	
Service	Ratio jours par agent
Ville Amie des Séniors	1,57
Inclusion sociale	2,00
Grandir Ensemble	2,10
Animation Territoriale de Proximité	7,81
Moyens Généraux	1,00
Ressources Humaines	1,00
Direction	1,00



Type Activités	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Arrêtés pris	1314	1111	1513
Contrats ou avenants pris	161	122	146
Bulletins de salaire édités	4132	4174	3979
Courriers ou documents reçus (voie postale) (total RH)	1677	1396	1351
Courriers envoyés (voie postale) (total RH)	1002	945	764
<i>Dont Mobilité Formation stages</i>	452	302	215
<i>Dont Carrière Paie</i>	550	643	549
Nombre de jours de grève	20	10	21
Arrêts de travail traités	705	708	879
Accidents de travail déclarés + Maladies Pro	19	24	31
Dossiers pour conseil médical formation restreinte	18	16	13
Dossiers pour conseil médical formation plénière	5	5	2
Dossiers de retraite établis	8	16	11

Dossiers validation en cours	17	15	5
Délibérations soumis au C.A.	9	11	8
Séances de C.A.P.	1	0	0
Lignes Directrices de Gestion	Sans objet	1	1
Séances de C.T. et CHSCT	3	2 (CT)	2
Demandes stages instruites (stagiaires accueillis)	59	48	44
Demandes de formations traitées	290	347	366
Nombres de jurys préparés (y compris mobilité interne)	49	66	65
Nombres de candidats reçus en jury (y compris mobilité interne)	147	176	151
Nombres de recrutements (y compris mobilité interne (8))	54	59 (dont 6 internes)	60 (dont 6 internes)
Appels à candidatures internes	11	11	11
Annonces passées	36	52 (414 candidatures)	71 (902 candidatures)
Gestion Intérim (nombre de contrats)	5	0	0
Nombre d'ordres de missions et états de frais traités	108	121	101

### **Bilan quantitatif de l'activité du Service RH.**



### Missions de la Direction

- Préparation et exécution du budget du CCAS-AVIGNON et de ses budgets annexes CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et SAAD (Service d'accompagnement et aide à domicile)
- Traitement comptable des dépenses et recettes du CCAS
- Gestion administrative des procédures d'achats formalisés
- Tenue des régies de recettes et dépenses
- La cellule achat supervise les procédures d'achats formalisées et/adaptées et assiste les services dans la rédaction des documents de consultation.

### Organisation du service

#### Moyens humains

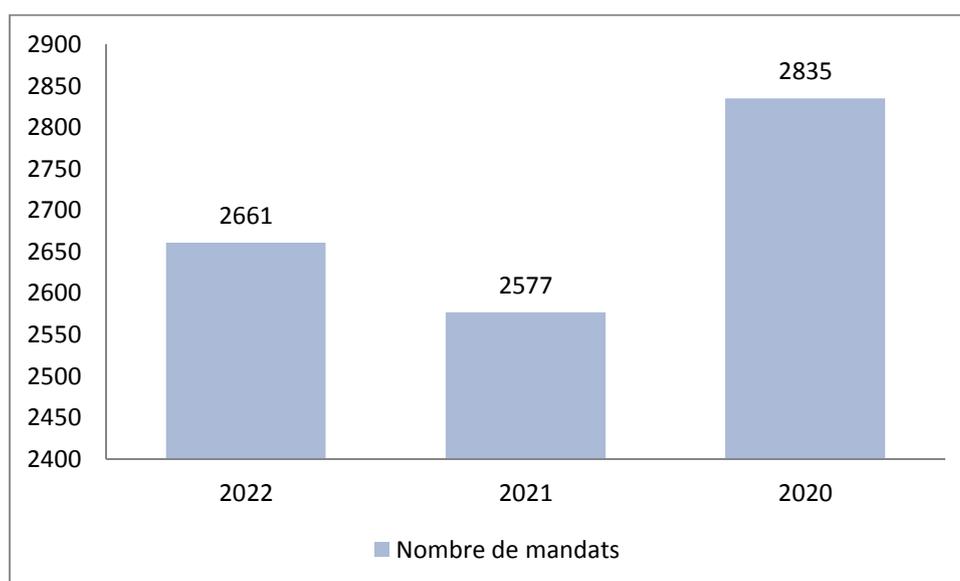
- 1 directeur,
- 1 coordonnateur budgétaire et comptable / régisseur d'avance
- 2 agents de gestion comptable
- 2 régisseurs

#### Moyens techniques et/ou immobiliers

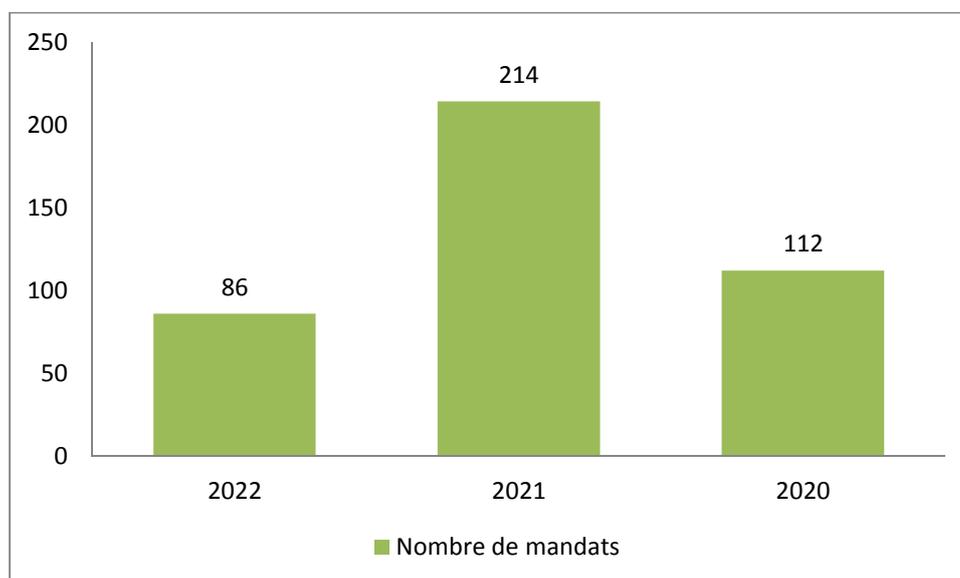
- Situé au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment B de l'ilot Saint-Jean, le service dispose de 3 bureaux dédiés dans une aile sécurisée du bâtiment
- Système d'information financière en environnement web

#### - Chiffres clefs (en rapport avec les missions)

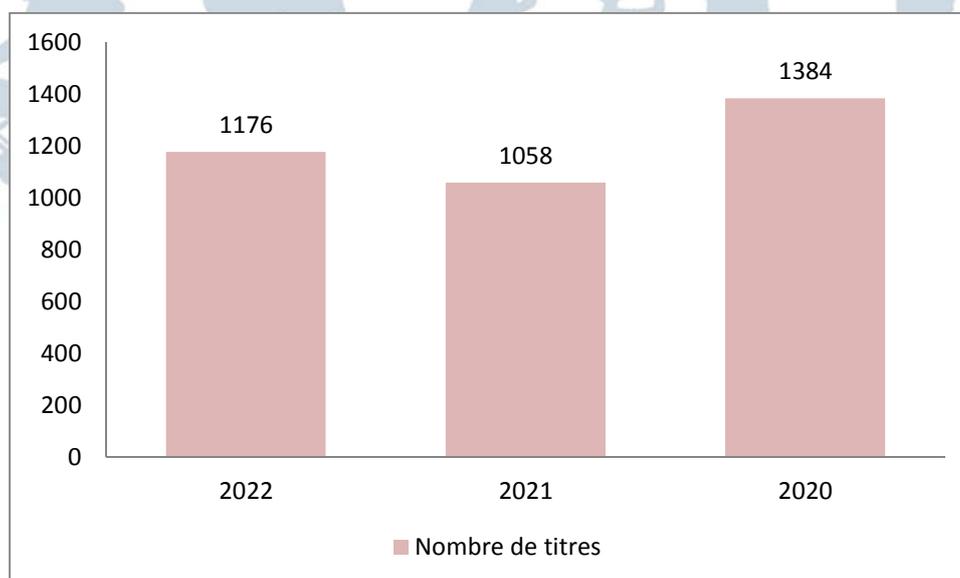
- 2661 mandats émis en 2022



- Dont 86 mandats en investissement



- 1176 titres émis en 2022



- Régies : 2 régies de recettes, 1 régie d'avance
  - Encaissement des recettes des crèches
  - Encaissement des recettes des prestations seniors et du centre social Espace pluriel.
  - La régie d'avance verse les aides en espèces urgentes et les dépenses urgentes de faible montant

## Secteur Achats

- 1 procédure formalisée lancée et finalisée en 2022 : Fourniture de repas préparés en liaison froide et de goûters pour les structures de la petite enfance du Centre Communal d'Action Sociale d'Avignon.
- 1 procédure adaptée lancée en 2022 : Prestation de «téléassistance » dans le cadre du maintien à domicile du Centre Communal d'Action Sociale d'Avignon
- 1 convention avec la CACIC (Centrale d'Achat) portant sur 5 lots : Alimentation / Dispositifs médicaux / Economat / Prestations de services
- 1 procédure mutualisée avec la ville : Marché d'exploitation des installations de chauffage, climatisation et traitement d'air. Le CCAS d'Avignon dispose du lot n°5.

## Faits marquants de 2022

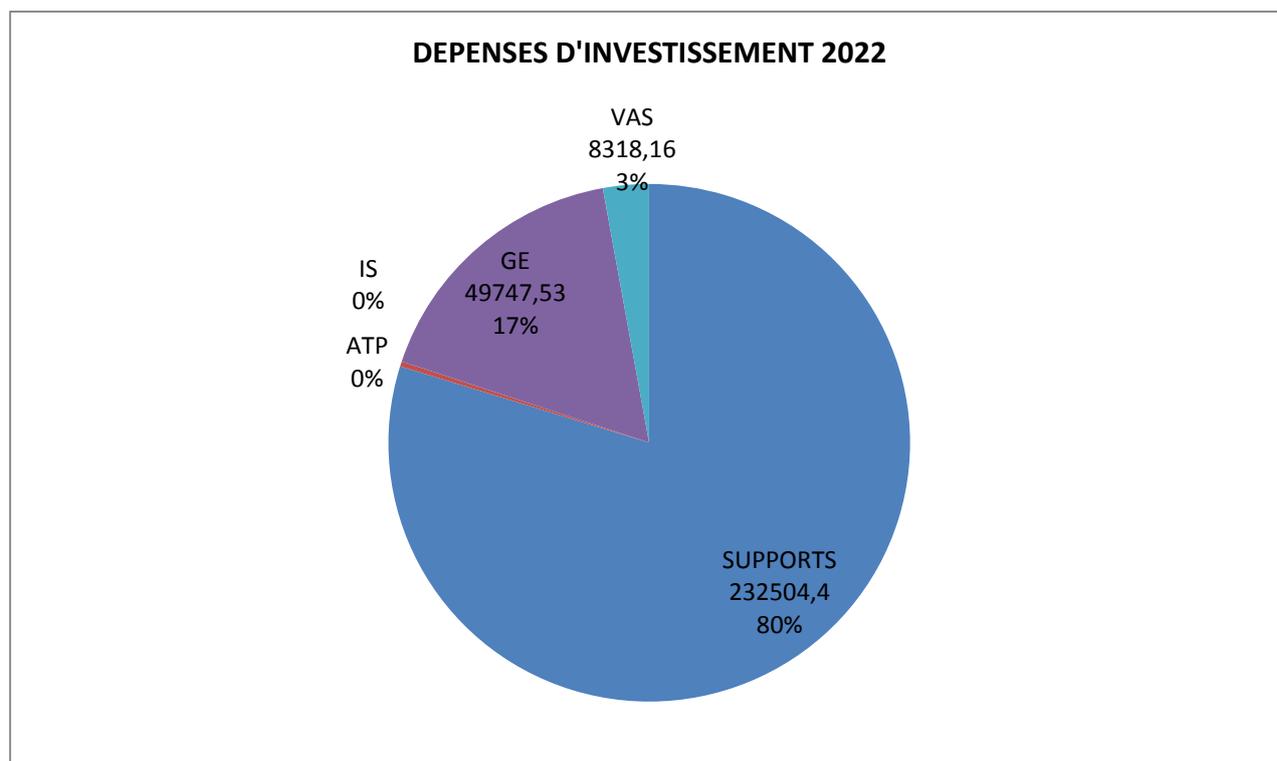
L'année 2022 a été marquée pour la Direction des Finances par :

- La mise en place d'un tableau de suivi des contrats co-alimenté avec la Direction des Moyens Généraux afin d'optimiser le suivi de ces derniers.
- La dématérialisation des bons de commandes, certificats de paiement et autres documents financiers qui font désormais l'objet d'une signature électronique par l'ordonnateur. Ce passage à la dématérialisation a permis de grandement fluidifier et accélérer les procédures.
- La mise en place d'un système de contrôle de l'exécution des crédits a permis de maîtriser les dépenses et éviter un grand nombre de régularisations d'écritures comptables.
- La proposition de formations en interne par la Direction des Finances à destination des utilisateurs du progiciel de gestion financière, en plus des tutoriels déjà existants, pour leur permettre de mieux appréhender l'outil.

## Exécution du budget 2022

D'un point de vue global au niveau de l'établissement public :

### La section d'investissement

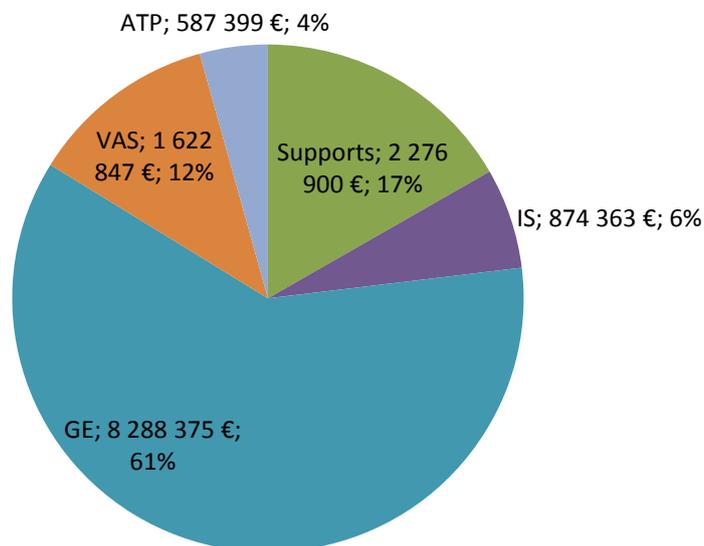


**Les dépenses réelles d'investissement** réalisées au cours de l'exercice 2022 sont dominées par le remboursement de l'emprunt relatif à l'acquisition du bâtiment Saint-Jean A dont le rez-de-chaussée est dédié à la direction Inclusion Sociale, à l'acquisition de prestations et matériel informatique (refonte des infrastructures serveurs, renouvellement de licences), aux travaux d'aménagement de l'espace accueil de l'îlot Saint Jean. 49k€ ont été consacrés au secteur Petite Enfance avec le paiement des soldes des travaux du RAM, le renouvellement des lits sur plusieurs EAJE ainsi que le renouvellement de matériel électroménager.

**Les recettes réelles d'investissement** quant à elles sont très réduites (69k€), elles proviennent de l'autofinancement du CCAS, de diverses subventions d'équipement (notamment de la CAF) et du Fond de Compensation de la TVA.

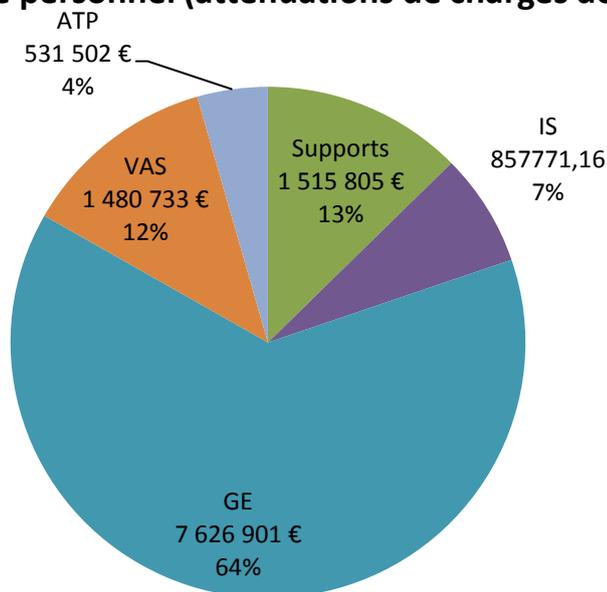
## La section de fonctionnement

### Dépenses réelles de fonctionnement



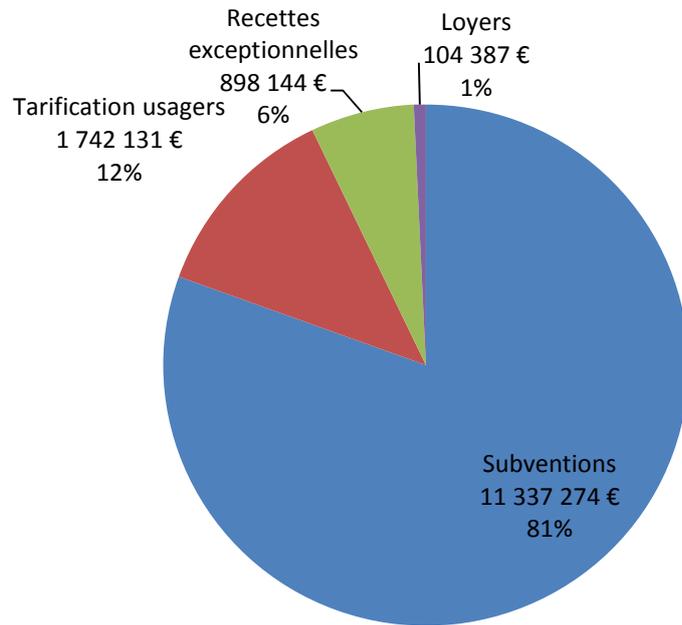
### Dont dépenses de personnel

### Dépenses de personnel (atténuations de charges déduites)



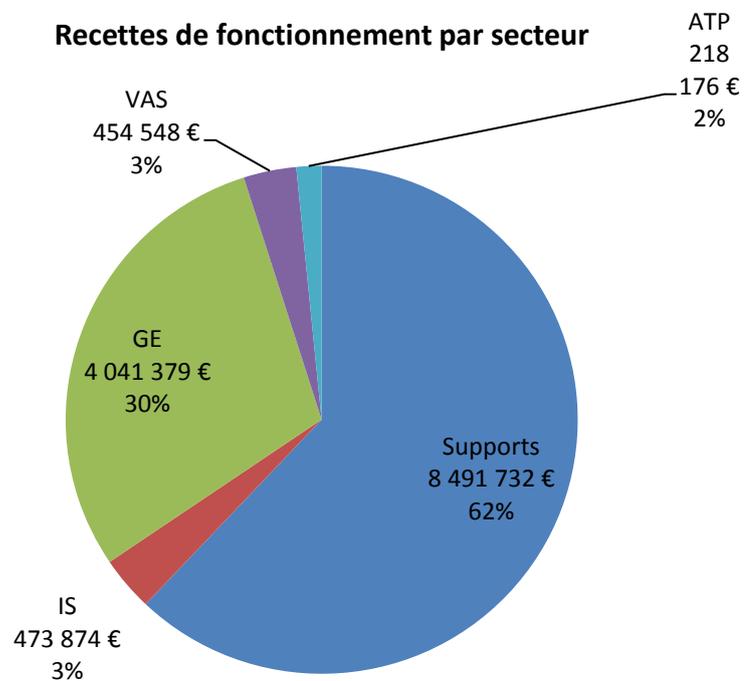
Les graphiques ci-dessus viennent confirmer la part prépondérante des charges de personnel dans le budget de fonctionnement du CCAS (87%) ainsi que la part majoritaire du secteur Grandir Ensemble (Petite Enfance + Pôle de Réussite Educative).

### Recettes réelles de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement 2022 par secteurs

#### Recettes de fonctionnement par secteur



Les recettes de fonctionnement 2022 illustrent les conséquences de la crise.

- Baisse des recettes issues de la participation des usagers aux activités et services proposés par le CCAS
- Maintien du financement complémentaire des partenaires institutionnels en application de conventions ou pour la gestion d'un dispositif
- Augmentation de la subvention municipale : positionnée sur le pôle affaires Supports, elle soutient financièrement les politiques publiques conduites par le CCAS.

### **Perspectives 2023**

- Améliorer l'information budgétaire des services et de la Direction au travers d'indicateurs.
- Optimiser la gestion des achats en réalisant une cartographie de ces derniers et en exploitant les possibilités de mutualisation ou de recours à des centrales d'achat.
- Approfondir le processus d'inventaire.



## MOYENS GENERAUX

La direction des Moyens généraux, pilotée par Stéphane BRUNEAU, technicien supérieur, est composée de 3 secteurs. Elle est une direction ressource dont la vocation est de se placer au service des autres directions du CCAS. Elle assure les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation, que ce soit dans les domaines du numérique, de distribution des courriers entrants et d'affranchissement des plis sortants, de déploiement des interventions de logistique interne ou encore d'achat de mobilier et de matériel professionnel ou de réaménagement de services.

Elle est chargée de favoriser le bon fonctionnement de la collectivité, tout en optimisant les coûts.

### Ses missions

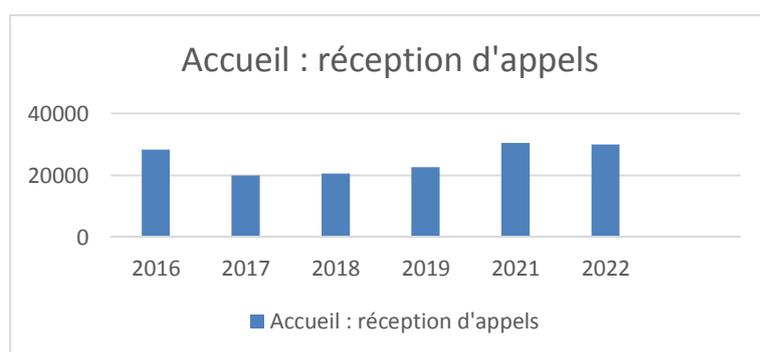
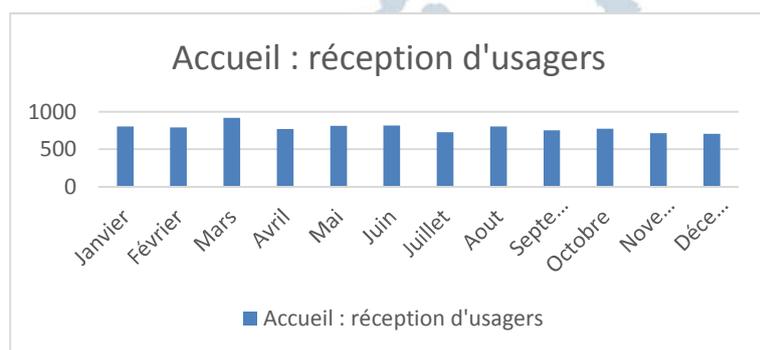
- Achat de fournitures et matériels
  - Gestion courante des locaux (maintenance et exploitation) – suivie des budgets et contrôle de la facturation
  - Assurance et suivi des sinistres
  - Recherche de l'optimisation des coûts
  - Gestion du parc automobile
  - Téléphonie et informatique
  - Accueil
  - Traitement du courrier
- 

## Moyens communs

Ce secteur est chargé de la gestion du courrier, de la gestion des bâtiments et de la relation avec les syndicats, les services de la ville d'Avignon et les entreprises. Son rôle est de tenir à jour les contrats de maintenance liés à la sécurité des bâtiments dans le respect des normes ERP. Il est garant de la gestion des accès aux sites du CCAS.

Il peut être sollicité pour la centralisation d'achat afin d'optimiser les dépenses. Il gère aussi le pool de véhicules de service en lien avec le garage municipal et les prestataires en contrat.

Il gère, en coopération avec les services de la Ville (propriétaires de la majeure partie de nos bâtiments), les responsables uniques de sécurité (RUS) et l'agent de prévention du CCAS, l'ensemble des procédures liées à la sécurité des bâtiments (intrusion/incendie) notamment les visites des commissions de sécurité.



Gestion des sinistres : 10 sinistres gérés en 2020, 4 en 2021 et 4 en 2022.

**Point fort : Grande disponibilité**

## LES MOYENS COMMUNS EN BREF

Les ressources :

1 gestionnaire des moyens communs

- Audrey Court

2 agents d'entretien

- Zoulika Qriqache  
- Laurence Petit

2 agents d'accueil

- Elisabeth Durand  
- Isabelle Palomba

1 agent polyvalent accueil/courrier

- Julie Rodriguez

- En moyenne une personne accueillie toutes les 10 minutes, 1 appel reçu toutes les 3 minutes.

- 13757 courriers affranchi en 2022

- 4 sinistres au titre de l'année 2022

- 3440 m<sup>2</sup> de locaux entretenus

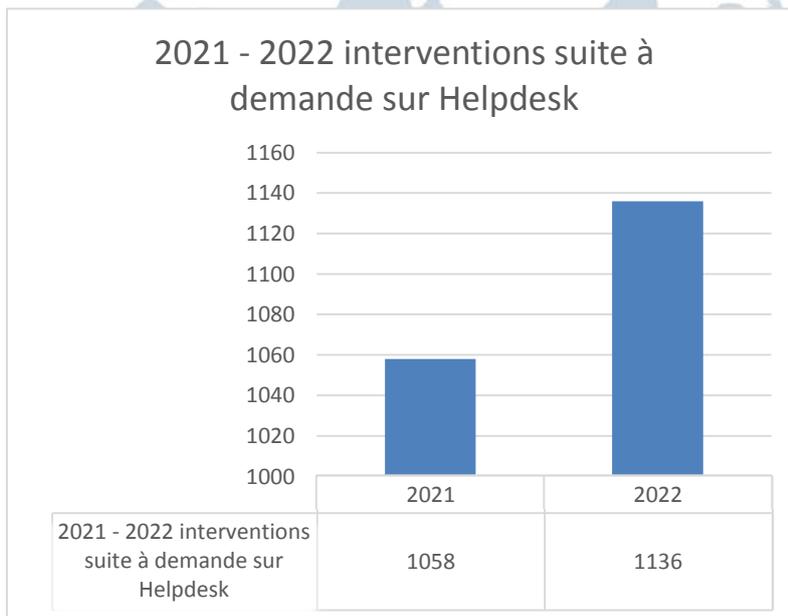
## Maintenance et exploitation des bâtiments

Ce service est chargé d'effectuer des travaux d'entretien sur tous les bâtiments du patrimoine de la collectivité, afin d'en maintenir le bon état général de fonctionnement, dans le respect des règles de sécurités.

Il participe également à l'appui logistique lors des manifestations organisées par la collectivité (déménagement, mise en place table et chaise etc ...)

Cette équipe réalise également le nettoyage des cours des crèches collective.

Le service de maintenance a réalisé **1136 interventions** sur l'année 2022 pour les différents pôles de la collectivité.



**Point fort : Réactivité et polyvalence**

## LE PATRIMOINE EN BREF

### 1 Gestionnaire maintenance et exploitation

- Thierry Di Cintio

### 3 Agents techniques

- Eric Martin
- Stéphane Ségura
- Eric Prevost

1 local de 90 m2 (bureau, atelier, stock, salle de pause)

1 local de stockage

3 véhicules de service

12600 m<sup>2</sup> de locaux repartis sur 21 sites à maintenir.

## Informatique

Le service informatique a pour mission de définir, mettre en œuvre et exploiter des systèmes d'information modernes et éprouvés, adaptés aux objectifs du CCAS ainsi qu'aux besoins et contraintes des services. En lien avec la DSI Ville pour une partie de son activité, il garantit la sécurité et le bon fonctionnement des systèmes pour l'ensemble des directions du CCAS. La DSI participe activement au développement numérique de la collectivité. Il est aussi chargé du parc informatique et téléphonique. Le service a pour mission la maintenance du parc, le suivi des contrats et la gestion des achats.

**Point fort : Forte disponibilité pour les interventions et installation d'équipement.**



## L'INFORMATIQUE EN BREF

### 2 techniciens

- Eric Point
- Stefan Bergeon

### 2 Salles informatiques

### 26 serveurs

### 122 Ordinateurs

### 30 Ordinateurs Portables

### 52 téléphones portables

### 35 copieurs

Le CCAS passe à l'électrique



Déménagement du service  
courrier

Un nouvel accueil au 4  
avenue de Saint Jean, pour  
plus de sécurité et un  
meilleur accueil du public.





Ouverture de la maison des rêveuses, quartier sainte Catherine à Montfavet, en Mars 2022 après un an de travaux.



Nouvelle signalétique des bâtiments du CCAS.

## Les perspectives

Positionner le service informatique comme « ressource » et force de proposition pour la dématérialisation des procédures et l'optimisation des processus métier dans l'ensemble des services.

Mettre en place un vis ma vie en entreprise afin d'être au plus près des agents. Le but à moyen terme est de limiter l'utilisation du papier et d'accompagner dans l'utilisation des outils informatiques par la mise en place d'un processus d'amélioration continue.

Mise en place d'une démarche RSE

- Lors des achats avec l'utilisation des labels tel que :



- Mise en place de solutions techniques pour la réduction de nos consommations de fluides (eau, électricité, gaz..).

## SECRETARIAT GENERAL

QUELQUES CHIFFRES	2022
Nombre de CA	9
Nombre de Délibérations	88
Nombre de Décisions	37
Nombre de conventions enregistrées	116
Nombre de Commissions permanentes	11
Nombre de décisions de la Commission permanente pour les aides facultatives	31
Fêtes et cérémonies organisées	1

Le secrétariat général est en charge du suivi et du bon déroulement des instances du CCAS : le conseil d'administration et la commission permanente. A ce titre, il rédige et suit tous les actes administratifs qui rythment la vie de la collectivité : décisions, délibérations, convocations et comptes rendus, transmissions en Préfecture.

Composé d'un directeur-adjoint et de deux assistantes, il se positionne en appui de la direction générale et de la vice-présidente pour mener les projets transversaux et développer la communication du CCAS.

**Perspectives 2023 :** En 2023, le secrétariat général va être chargé de développer davantage la communication à la fois externe et interne ainsi que la mise en place d'outils de suivis des activités et des dotations.



A word cloud featuring various terms related to social services and community support. The words are arranged in a cluster, with 'AVIGNON' being the largest and most prominent. Other significant words include 'CCAS', 'Service public', 'Accompagnement', 'Enfants', 'Seniors', 'Bienveillance', and 'Insertion'. Smaller words like 'Dynamisme', 'Ecoute', 'Animations', 'Liens', 'Inclusion', 'Partenariat', 'Evolution', 'Laicité', and 'Entreaide' are also present.

Entreaide  
Dynamisme  
Bienveillance  
Service public  
Insertion  
Ecoute Animations  
Enfants  
Evolution  
Seniors  
Liens Inclusion  
Partenariat  
AVIGNON  
Accompagnement